

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université Abderrahmane Mira -BEJAIA-**



**Faculté des Lettres et Langues**  
**Département de Langue et Littérature françaises**

## **Polycopié pédagogique**

# **ONOMASTIQUE**

**Spécialité : Sciences du langage**  
**Niveau : Master 1 -Sciences du langage-**

Proposé par

**MOUNSI Lynda**

Maître de conférences « B »

**Adresse professionnelle**

[lynda.mounsi@univ-bejaia.dz](mailto:lynda.mounsi@univ-bejaia.dz)

Année universitaire : 2025 /2026

## **FICHE SIGNALÉTIQUE**

**Faculté : Lettres et Langues**

**Département : Français**

**Spécialité : Sciences du langage**

**Public cible : 1ère année Master**

**Semestre : 01**

**UE : Unité d'enseignement fondamentale**

**Intitulé du cours : ONOMASTIQUE**

**Crédit : 04**


**Coefficient : 02**

**Volume horaire : 45H**

- **Cours magistral : 1H30**
- **TD : 1H30**

**Mode d'évaluation :**

- **Examen 60 %**
- **Contrôle continu 40 %**



*“Un prince sage donne aux choses  
les noms qui leur conviennent,  
et chaque chose doit être traitée  
d’après la signification  
du nom qu’il lui donne.”*

Confucius, Entretiens (VII, 13)

## **TABLES DES MATIERES**

<b>Présentation du cours.....</b>	<b>6</b>
<b>Objectifs pédagogiques .....</b>	<b>6</b>
<b>Compétences visées.....</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre I : Introduction à l'onomastique.....</b>	<b>8</b>
<b>1. Définition de l'onomastique.....</b>	<b>9</b>
1.1. Origine et étymologie du terme.....	10
1.2. Définitions selon divers linguistes.....	11
1.3. Objectifs et champs d'application de l'onomastique.....	13
<b>2. Les branches de l'onomastique.....</b>	<b>14</b>
2.1. L'anthroponymie.....	14
2.2. La toponymie.....	15
2.3. Les autres branches de l'onomastique.....	17
2.4. Les branches de l'onomastique contemporaine.....	20
<b>3. L'onomastique à la croisée des disciplines.....</b>	<b>27</b>
3.1. Onomastique et la linguistique.....	28
3.2. Onomastique et sciences du langage.....	39
3.3. Onomastique et les sciences.....	44
<b>TD : Activités du chapitre I.....</b>	<b>51</b>
<b>Corrigé des activités du chapitre I.....</b>	<b>62</b>
<b>Chapitre II : Le nom propre : critères de définition, de distinction et typologie.....</b>	<b>76</b>
<b>1. Autour du nom propre.....</b>	<b>77</b>
1.1. Définition.....	77
1.2. Critères définitoires du nom propre.....	80
<b>2. Le nom propre et le nom commun : principes généraux de distinction.....</b>	<b>90</b>
2.1. Définition linguistique du nom commun.....	91
2.2. Définition linguistique du nom propre.....	93
2.3. Tableau comparatif des critères distinctifs entre les noms propres et les noms communs.....	95

2.4. Limites et relativité des critères traditionnels.....	96
<b>3. Typologie du nom propre.....</b>	<b>100</b>
3.1. La typologie référentielle de Bauer.....	100
3.2. La typologie fonctionnelle (ou taxinomique) du nom propre.....	103
<b>TD : Activités du chapitre II.....</b>	<b>108</b>
<b>Corrigé des activités du chapitre II.....</b>	<b>115</b>

<b>Chapitre III : Fondements méthodologiques de l'onomastique.....</b>	<b>126</b>
<b>1. La méthode en onomastique.....</b>	<b>127</b>
1.1.Le recueil du corpus.....	128
1.2.La démarche méthodologique.....	139
<b>2. Le corpus et la méthode en anthroponymie.....</b>	<b>141</b>
2.1.Le recueil du corpus.....	142
2.2.L'analyse du corpus.....	143
<b>3. Le corpus et la méthode en toponymie.....</b>	<b>146</b>
3.1.Le recueil du corpus.....	147
3.2. L'analyse du corpus.....	149
3.3.Typologie et classification des toponymes.....	152
3.4.La méthodologie dauzatiennne.....	154
3.5.Les processus d'interprétation et les limites du sens.....	155
<b>TD : Activités du chapitre III.....</b>	<b>158</b>
<b>Corrigé des activités du chapitre III.....</b>	<b>164</b>

<b>Repères pour la recherche : Acteurs et institutions de l'onomastique en Algérie.....</b>	<b>175</b>
---	------------

<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>182</b>
---	------------

## **Présentation du cours**

L'onomastique est la science qui se consacre à l'étude des noms propres sous toutes leurs formes et dans toutes leurs fonctions : noms de personnes (anthroponymes), noms de lieux (toponymes), mais aussi noms de produits, de marques, d'entreprises, d'établissements ou d'organisations. Autrement dit, elle s'intéresse à toute désignation servant à identifier une entité singulière dans la société.

L'analyse onomastique vise à dévoiler ce que le discours ordinaire ou institutionnel tend à ignorer ou à dissimuler : les valeurs symboliques, les représentations culturelles, les usages sociaux et les stratégies identitaires que véhicule chaque nom propre. Celui-ci n'est donc pas un simple signe d'identification : il constitue un fait de langue et de culture, porteur de mémoire collective, d'histoire linguistique, d'imaginaire social et de rapport au territoire.

De ce fait, l'onomastique se situe à la croisée de plusieurs champs du savoir, ouvrant une fenêtre sur les relations entre langue, histoire, société et culture. Discipline linguistique par essence, elle étudie les mécanismes de formation, d'évolution et de signification des noms propres tout en intégrant les dimensions culturelle, historique et sociale de la nomination.

S'appuyant sur des disciplines connexes telles que la sémiotique, la sociolinguistique, la géographie, l'anthropologie ou encore l'histoire, ce cours vise à initier les étudiants à l'étude scientifique du nom propre et à ses multiples dimensions linguistiques, culturelles et sociales. Il offre une vue d'ensemble sur la discipline onomastique, ses branches, ses méthodes et ses applications, avec un ancrage particulier dans le contexte algérien.

## **Objectifs pédagogiques**

À l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :

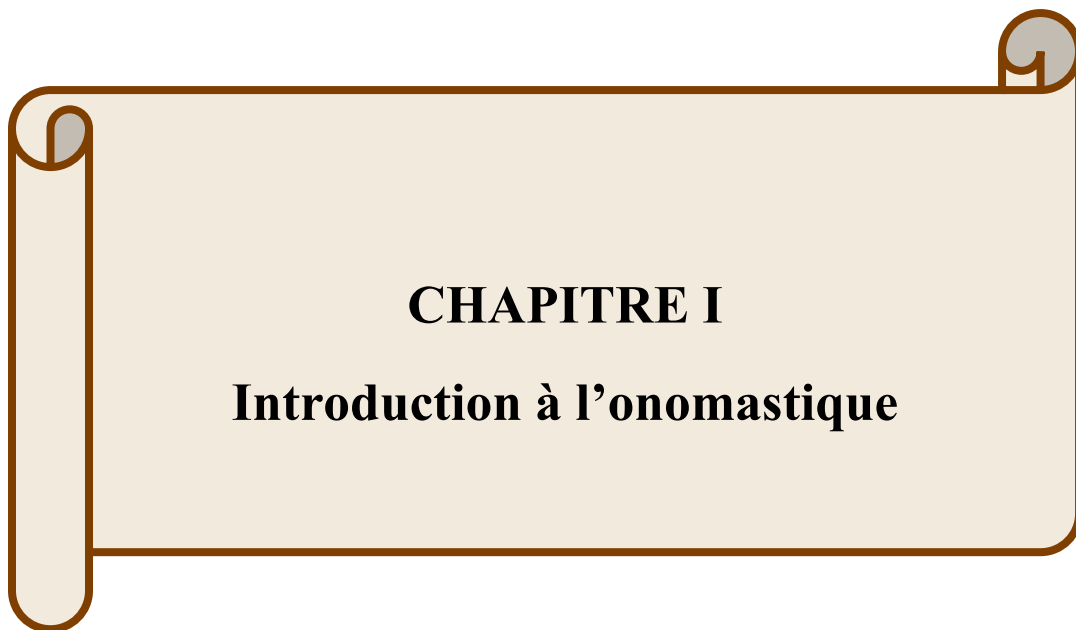
- Définir les concepts fondamentaux de l'onomastique et du nom propre.
- Identifier les principales branches de l'onomastique et leurs objets d'étude.
- Distinguer le nom propre du nom commun selon une perspective linguistique et onomastique.
- Analyser les fonctions linguistiques, sociales et culturelles des noms propres.

- Appliquer une méthode scientifique pour le recueil, la classification et l'analyse d'un corpus onomastique.
- Contextualiser les recherches onomastiques en Algérie dans leur dimension historique, linguistique et identitaire.

### **Compétences visées**

Les compétences à acquérir dans le cadre de ce cours sont présentés de manière synthétique dans le tableau ci-dessous.

<b>Domaine de compétence</b>	<b>Compétence développée</b>
<b>Linguistique descriptive</b>	Analyser la structure, la formation, le fonctionnement et le sens des noms propres.
<b>Méthodologie de la recherche</b>	Constituer, classer et interpréter un corpus onomastique.
<b>Culture et société</b>	Relier la nomination à l'histoire, à la culture et à l'identité linguistique.
<b>Analyse critique</b>	Discuter les théories du nom propre (Frege, Kripke, Gary-Prieur, etc.).



# **CHAPITRE I**

## **Introduction à l'onomastique**

## **Introduction**

Ce premier chapitre a pour objectif de poser les fondements théoriques et conceptuels de l'onomastique, entendue comme la discipline linguistique consacrée à l'étude des noms propres. Il s'agira, dans un premier temps, de définir l'onomastique en retraçant l'origine et l'évolution du terme, ainsi que les principales définitions proposées par les linguistes, afin de cerner ses objectifs et ses champs d'application. Le chapitre présentera ensuite les différentes branches de l'onomastique, notamment l'anthroponymie et la toponymie, tout en évoquant d'autres sous-domaines moins connus mais tout aussi importants pour la compréhension globale du phénomène onomastique. Enfin, ce chapitre mettra en lumière le caractère fondamentalement interdisciplinaire de l'onomastique, en montrant comment cette discipline se situe à la croisée des sciences du langage et des sciences humaines et sociales, tout en conservant son ancrage linguistique. Ce cadre théorique constituera ainsi une base indispensable pour les applications que l'on proposera à la fin de ce chapitre.

### **1. Définition de l'onomastique**

L'onomastique, discipline à la fois ancienne et en plein renouvellement, occupe une place centrale dans les sciences du langage. Elle s'intéresse à un objet linguistique particulier : le nom propre, qu'il s'agisse d'un nom de personne, de lieu, d'animal, d'institution, de marque ou encore d'objet symbolique.

Longtemps considérée comme une branche auxiliaire de la philologie ou de la lexicologie, l'onomastique s'est affirmée, au XX<sup>e</sup> siècle, comme un champ de recherche autonome. Elle se situe à la jonction de plusieurs disciplines — linguistique, histoire, géographie, anthropologie, sociologie et sémiotique — et propose une lecture pluridimensionnelle des phénomènes de nomination.

Le nom propre n'est pas un simple signe arbitraire. Il condense un ensemble de valeurs linguistiques, historiques, sociales et culturelles. Nommer, c'est désigner, identifier, mais aussi classer, hiérarchiser et transmettre. À travers les noms, une société projette ses représentations du monde et ses rapports symboliques à l'espace et à l'identité.

Comme le souligne Barthes (1964) dans une perspective sémiotique :

« Nommer, c'est faire exister : le nom propre confère à l'objet désigné une existence linguistique et culturelle ».

Dans le contexte algérien et maghrébin, l'onomastique constitue un domaine privilégié d'étude de la cohabitation linguistique. Les noms de lieux et de personnes portent les marques d'une stratification plurilingue et pluriculturelle, témoignant des influences amazighes, arabes, latines, turques, andalouses et françaises. Étudier ces noms, c'est donc interpréter la mémoire collective et comprendre les dynamiques identitaires d'un espace linguistique en perpétuelle transformation.

### 1.1. Origine et étymologie du terme

Le terme onomastique dérive du grec ancien *onomastikós* (ὀνομαστικός), formé sur *ónoma* (ὄνομα), qui signifie « nom ». Chez les grammairiens grecs, l'adjectif *onomastikos* désignait « celui qui a la faculté de nommer », en opposition à *rhematikos* (relatif au verbe).

L'usage moderne du mot apparaît en français au XVI<sup>e</sup> siècle pour désigner « la science du nom propre ». Le *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey, 2011) précise que le terme s'est imposé dans le vocabulaire scientifique à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, parallèlement à l'essor des études philologiques.

L'onomastique s'inscrit donc dans la tradition linguistique européenne, mais ses fondements épistémologiques sont universels : toute langue, toute culture, possède ses systèmes de nomination et ses logiques de désignation.

Le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (Dubois et al., 2002) définit l'onomastique comme :

« La branche de la lexicologie qui a pour objet l'étude des noms propres, de leur origine, de leur structure, de leur usage et de leur évolution. »

Cette définition met en lumière quatre dimensions fondamentales :

- ✓ **Étymologique** : recherche de l'origine et des transformations des noms ;
- ✓ **Morphologique et phonétique** : étude de la structure formelle des noms dans une langue donnée ;

- ✓ **Sémantique et pragmatique** : analyse de la valeur référentielle et symbolique du nom propre ;
- ✓ **Sociolinguistique** : observation de l'usage des noms dans des contextes sociaux et culturels précis.

La discipline se divise en plusieurs branches spécialisées comme la toponymie, l'anthroponymie, l'ergonymie, etc. Nous expliquerons en détail ces dernières dans le prochain point -Les différentes branches de l'onomastique-.

## **1.2. Définitions selon divers linguistes**

L'onomastique a été définie différemment selon les écoles et les auteurs. Cette pluralité reflète la richesse de la discipline.

### **• Albert Dauzat**

« L'onomastique est la science des noms propres, de leur origine, de leur formation et de leur évolution » (1951, p.7).

Dauzat est l'un des fondateurs de la discipline moderne. Il considère les noms comme des témoins de l'histoire linguistique et sociale. Son approche repose sur l'étude diachronique et sur la reconstitution des formes anciennes des noms.

### **• Marie-Noëlle Gary-Prieur**

« Le nom propre n'a pas de signification lexicale, mais il possède une valeur référentielle stable, qui le distingue du nom commun » (1994, p.2).

Pour Gary-Prieur, le nom propre est avant tout un fait de langue. Il se caractérise par sa fonction référentielle (désigner un être unique) plutôt que par une signification lexicale. Son analyse repose sur la syntaxe, la pragmatique et la sémantique linguistique.

### • Jacques Ternes

« L'onomastique se situe à la croisée de la linguistique, de la géographie et de l'histoire sociale ; elle renseigne autant sur l'évolution des langues que sur celle des sociétés » (1992, p. 158)  
Ternes souligne la vocation interdisciplinaire de l'onomastique : les noms sont des indices de l'évolution des langues, mais aussi des structures sociales et des dynamiques territoriales.

### • André Pellegrin

« Les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie constituent un véritable palimpseste<sup>1</sup> linguistique où se superposent les strates berbères, arabes, turques et françaises » (1949, p.11)  
Pellegrin met en évidence la dimension multilingue et multiculturelle de l'onomastique maghrébine. Ses travaux démontrent que les toponymes constituent des archives linguistiques vivantes, où se lisent les traces des dominations successives et des résistances culturelles.

### • Jean-Claude Boulanger

« L'onomastique doit être considérée comme une branche appliquée de la lexicologie, car le nom propre, tout comme le nom commun, participe à la structuration du lexique d'une langue. » (2001, p. 4).

Boulanger introduit une perspective moderne : le nom propre ne relève pas d'un domaine marginal, mais fait partie intégrante du système lexical d'une langue, au même titre que les noms communs.

L'examen de ces différentes définitions révèle que l'onomastique n'est pas une discipline figée, mais un champ d'étude aux multiples facettes. Nous pouvons donc résumer cette diversité en trois axes fondamentaux :

- **L'axe historique et archéologique** : Avec Dauzat et Pellerin, nous percevons le nom propre comme un fossile linguistique. Il agit comme un conservateur de formes anciennes

---

<sup>1</sup> Le palimpseste désigne à l'origine un parchemin dont on a effacé le premier texte pour en écrire un nouveau, tout en laissant apparaître les traces de l'ancien. En onomastique, cette métaphore illustre la manière dont les noms de lieux ou de personnes superposent différentes couches historiques et linguistiques (berbère, arabe, phénicienne, etc.) sur un même territoire.

et de strates culturelles disparues, le concept de « palimpseste », permettant de reconstruire l'histoire des peuplements et des contacts de langues.

- **L'axe linguistique et formel** : L'apport de Gary Prieur et Boulanger nous rappelle que le nom propre est étudié pour son fonctionnement interne. Qu'il soit défini par son absence de sens lexical (sa pure capacité à désigner) ou par son intégration au système global du lexique, il est avant tout un objet de langue soumis à des règles syntaxiques et sémantiques précises.
- **L'axe socioculturel et spatial** : Enfin, la perspective de Ternes nous invite à dire que le nom propre fonctionne comme un marqueur social et territorial. Il n'est pas seulement un mot, mais un indice des dynamiques de pouvoir, des structures de parenté et de l'organisation de l'espace par les sociétés humaines.

### 1.3. Objectifs et champs d'application de l'onomastique

L'onomastique poursuit plusieurs objectifs, qui relèvent à la fois de la linguistique, de l'histoire, de la sociologie et de la culture.

#### 1.3.1. Objectifs linguistiques

- Étudier la formation lexicale des noms propres (préfixation, suffixation, composition, emprunt).
- Analyser les évolutions phonétiques dans les différentes langues en contact.
- Comprendre la valeur grammaticale et syntaxique du nom propre (détermination, emploi, statut dans la phrase).
- Décortiquer la racine et chercher le sens du nom propre pour l'interpréter.

**Exemple** : le nom *Sidi Bel Abbès* associe un titre religieux *Sidi* = « mon seigneur » et un anthroponyme arabe *Bel Abbès*, illustrant la structure complexe des noms composés en contexte islamique.

#### 1.3.2. Objectifs historiques et culturels

- Identifier les strates linguistiques dans la toponymie (berbère, arabe, turque, coloniale).
- Reconstituer les phénomènes migratoires et les mouvements de populations.

- Étudier les évolutions culturelles et les transformations des identités locales.

**Exemple** : *Constantine*, anciennement *Cirta*, conserve un héritage numide et latin, témoignant d'une continuité historique exceptionnelle.

### 1.3.3. Objectifs sociolinguistiques et identitaires

- Observer le rôle du nom dans la construction des identités individuelles et collectives.
- Étudier les politiques de nomination (arabisation, amazighisation, francisation).
- Comprendre la valeur symbolique et politique de la désignation dans les sociétés postcoloniales.

**Exemple** : la restauration de toponymes amazighs dans la région de Kabylie (comme *Tizi Ouzou*, *Azazga*, *Ighil Ali*) s'inscrit dans une démarche de réappropriation identitaire et de revendication linguistique.

## 2. Les branches de l'onomastique

L'onomastique est une science à dominante linguistique qui étudie les noms propres et leurs usages dans une société donnée. Elle constitue un champ pluridisciplinaire à la croisée de la linguistique, de l'histoire, de la sociologie, de l'anthropologie et de la géographie.

De manière générale, l'onomastique se subdivise en deux grandes branches principales : l'anthroponymie et la toponymie, auxquelles s'ajoutent d'autres disciplines que nous présenterons ci-dessous.

### 2.1. L'anthroponymie

L'anthroponymie, du gr. *anthropos* « personne » et *onoma* « nom », est la branche de l'onomastique qui étudie les noms de personnes. Elle peut porter sur des personnes réelles (au sein d'une société donnée) ou sur des personnages fictifs (littérature, folklore, traditions orales). Comme le rappelle Albert Dauzat, l'anthroponymie a pour objet « l'étude des noms propres de personnes, considérés dans leur forme, leur origine, leur signification et leur évolution » (Dauzat, 1950 : 5).

Dans le contexte algérien, l'anthroponymie permet, entre autres, d'analyser :

- les structures familiales et sociales ;
- l'héritage arabo-musulman et amazigh ;
- l'impact de la colonisation et du contact des langues ;
- les pratiques de nomination contemporaines.

Ainsi conçue, l'anthroponymie constitue un champ privilégié pour l'étude des dynamiques identitaires, historiques et sociolinguistiques qui traversent la société algérienne

### 2.1.1. Principales catégories anthroponymiques

- **Les patronymes** : noms de famille transmis traditionnellement par le père (ex. : *Benali, Bensalem, Aït Ahmed*).
- **Les matronymes** : noms transmis par la mère, plus rares mais attestés dans certaines régions ou contextes.
- **Les aptonymes** : noms de famille liés à des métiers ou fonctions (ex. : *Haddad* « forgeron », *Najjar* « menuisier »).
- **Les gentilés** : noms désignant les habitants d'un lieu (ex. : *Algérois, Béjaoui, Tlemcénien*).
- **Les pseudonymes** : noms d'emprunt utilisés dans les domaines artistique, politique ou médiatique.
- **Les sobriquets** : surnoms souvent populaires, parfois dévalorisants, attribués à une personne ou à un groupe.
- **Les hypocoristiques** : formes affectives ou abrégées des prénoms (ex. : *Momo* pour Mohamed).
- **Les surnoms** : appellations secondaires liées à un trait physique, moral ou social.
- **Les prénoms** : choisis selon des critères religieux, culturels, identitaires ou symboliques (ex. : *Yasmine, Anis, Massinissa*).

## 2.2. La toponymie

La toponymie, du grec *topos* « lieu » et *ónoma* « nom », étudie l'origine, le sens et l'évolution des noms de lieux. Comme le souligne Albert Dauzat, figure fondatrice de l'onomastique française : « La toponymie est l'étude des noms de lieux, envisagés dans leur origine, leur signification et leur histoire » (Dauzat, 1963 : 1).

En Algérie, la toponymie constitue un domaine essentiel pour comprendre l'histoire du territoire et les strates linguistiques successives — amazighe, arabe, ottomane et coloniale — qui

ont façonné l'espace nommé. Elle permet ainsi de mettre au jour les dynamiques de peuplement, les rapports de pouvoir et les constructions identitaires inscrites dans le paysage linguistique.

### **2.2.1. Sous-branches de la toponymie**

La toponymie se subdivise en plusieurs sous branches :

#### **2.2.1.1. L'hydronymie**

Du gr. *hydro-* « relatif à l'eau », qui étudie les noms de cours d'eau, de lacs, étangs, golfes marins, etc. lorsqu'ils possèdent un nom individualisé.

**Exemples :** *Oued Soummam, Oued Chellif*

#### **2.2.1.2. L'oronymie**

Du gr. *oros* « montagne »), qui envisage les noms de montagnes ou de massifs montagneux, et plus généralement de reliefs du terrain.

**Exemples :** *Djurdjura, Aurès*

#### **2.2.1.3. L'hodonymie (ou odonymie)**

Du gr. *hodos* « chemin », c'est l'étude des noms de rues, mais aussi, à l'occasion, de routes ou de vieux chemins.

**Exemples :** *Rue Didouche Mourad, Boulevard de l'ALN*

#### **2.2.1.4. La microtoponymie**

Du gr. *mikros* « petit », qui étudie les lieux-dits, peu ou non habités, les forêts, les châteaux ou fermes isolées, les quartiers habités, les établissements industriels comme les noms, souvent pittoresques, de nos anciens charbonnages, d'anciennes enseignes, etc.

**Exemples :** *Le château de la comtesse*

#### **2.2.1.5. La macrotoponymie**

Du gr. *makros* « grand », étudie les noms de grandes entités territoriales comme les noms de villes, de villages, de wilayas.

**Exemples :** *Bejaia, Alger, etc.*

### 2.3. Les autres branches de l'onomastique

L'onomastique ne se limite pas à l'étude des noms de lieux ou de personnes ; elle déploie ses méthodes sur une multitude de domaines où l'acte de nommer structure le réel et l'imaginaire. Nous allons expliquer les plus connues dans ce qui suit :

#### 2.3.1. La théonymie

La théonymie, du grec *theós* « dieu », étudie les noms de divinités, principalement dans les religions et les systèmes mythologiques polythéistes. Comme le précise Grimal dans ses travaux de mythologie : « La théonymie a pour objet l'étude des noms des dieux, considérés comme des éléments fondamentaux de la représentation religieuse et mythologique » (1981, p.12).

Bien que l'Algérie soit aujourd'hui majoritairement monothéiste, la théonymie demeure pertinente dans une perspective comparative, notamment pour l'analyse des mythologies antiques, des survivances culturelles et des systèmes symboliques ayant marqué l'aire nord-africaine préislamique.

**Exemples :** *Shiva, Aphrodite, Apollon, Athéna.*

#### 2.3.2. L'hagionymie

L'hagionymie, du grec *hágios* « sacré, saint », étudie les noms de saints (hagionymes) et, plus largement, les dénominations de figures religieuses dans les religions monothéistes. Comme le définit Fabre : « L'hagionymie est l'étude des noms de saints et de personnages sacrés, en tant que faits linguistiques et culturels inscrits dans l'histoire religieuse » (1998, p. 214).

L'intérêt de l'hagionymie est à la fois linguistique, historique et culturel, sans exclure les apports de l'hagiographie et de l'histoire religieuse proprement dite. En Algérie, cette discipline est particulièrement visible à travers les noms de lieux (marabouts, sanctuaires, zaouïas) et les noms de personnes, où les hagionymes constituent des marqueurs forts de religiosité, de mémoire collective et d'ancrage territorial.

**Exemples :** *Sidi Boumediene, Sidi Moussa, Saint Augustin (Hippo), Lalla Fatma N'Soumer, etc.*

#### 2.3.4. L'ethnonymie

L'ethnonymie, du grec *éthnos* « peuple », étudie les noms des peuples, des ethnies et des communautés humaines. Elle constitue un outil privilégié pour l'analyse de l'identité collective,

des représentations sociales et des dynamiques historiques. Comme la définit Dorion : « L'ethnonymie a pour objet l'étude des noms attribués aux groupes humains, considérés dans leur origine, leur évolution et leur valeur identitaire » (1993, p.18).

Par l'examen des ethnonymes, cette discipline met en lumière les processus de désignation de l'Autre, les rapports de pouvoir, ainsi que les transformations sociopolitiques qui affectent les communautés au fil du temps.

**Exemples :** *Amazigh, Kabyle, Chaoui, Touareg, Algérien.*

### 2.3.5. L'ergonymie

L'ergonymie, du gr. *ergon* « travail », c'est l'étude des noms propres attribués aux réalisations de l'activité humaine, telles que les entreprises, les institutions, les marques, les œuvres, les produits ou encore les événements organisés. Elle analyse ces dénominations en tant que faits linguistiques et sociaux, révélateurs de pratiques de nomination intentionnelles, inscrites dans des contextes historiques, culturels et économiques déterminés. Dans cette perspective, Gasca Queirazza propose une définition de référence :

« On appelle *ergonymes* les noms propres désignant les produits de l'activité humaine organisée, qu'il s'agisse d'institutions, d'entreprises, d'objets manufacturés ou de créations culturelles » (2002, p. 47).

L'ergonymie se distingue ainsi des autres sous-domaines onomastiques par son intérêt pour des entités non naturelles, issues d'un acte conscient de dénomination, souvent motivé par des enjeux de fonctionnalité sociale, de stratégie discursive ou de construction identitaire. À ce titre, l'ergonyme constitue un signe linguistique à forte valeur symbolique, situé à l'interface du langage, du travail et de la société.

**Exemples :** *Air Algérie, Sonatrach, ENTV, CEVITAL, etc.*

### 2.3.6. La praxonymie

La praxonymie étudie les noms d'activités, d'actions et de pratiques sociales non matérielles, telles que les rituels, les fêtes, les manifestations, les pratiques professionnelles ou culturelles. Elle s'intéresse à la nomination de processus et d'actions collectives en tant que faits linguistiques et sociaux. Comme le souligne Fabre : « La praxonymie concerne les noms d'actions et de pratiques humaines institutionnalisées, envisagés comme des unités onomastiques à part entière » (1998, p. 226).

La praxonymie permet ainsi d'analyser la manière dont les sociétés nomment, catégorisent et symbolisent leurs pratiques, révélant des systèmes de valeurs, des normes culturelles et des représentations collectives inscrites dans la langue.

**Exemples :** *Le SILA, Yenayer.*

### **2.3.7. La phénonymie**

La phénonymie étudie les noms attribués aux phénomènes naturels, notamment les événements climatiques, géologiques ou environnementaux marquants, ainsi qu'aux catastrophes naturelles. Elle s'intéresse aux modalités de nomination de ces phénomènes, à leur motivation linguistique et à leur valeur mémorielle et symbolique dans les sociétés. Comme le précise Paul Fabre : « La phénonymie concerne les noms donnés aux phénomènes naturels et aux événements catastrophiques lorsqu'ils font l'objet d'une nomination stabilisée » (Fabre, 1998 : 229).

La phénonymie met en évidence la manière dont les communautés humaines nomment l'exceptionnel, l'inhabituel ou le destructeur, transformant un événement naturel en référent linguistique et historique.

**Exemples :** *Le séisme de El Asnam*

### **2.3.8. La zoonymie**

La zoonymie est la branche étudie les noms d'animaux, qu'ils soient domestiques, sauvages ou symboliques. Elle analyse à la fois les dénominations vernaculaires, issues des traditions populaires, et les noms utilisés dans l'élevage, l'agriculture ou la culture matérielle et symbolique des sociétés. La zoonymie permet de comprendre les relations entre les communautés humaines et le monde animal, ainsi que les logiques de catégorisation et de transmission culturelle.

**Exemples :** *Brebis Lalla Mimouna, Tigrou, Minou, etc.*

### **2.3.9. La glotonymie ou glossonymie**

La glotonymie, du grec glôtta ou glôssa « langue », étudie les noms de langues, qu'il s'agisse de langues vivantes, éteintes ou régionales. Elle s'intéresse aux formes des dénominations linguistiques, à leur origine, à leur diffusion et à leur valeur identitaire et sociolinguistique. La glotonymie permet de comprendre comment les communautés humaines se nomment elles-mêmes et nomment les langues des autres, reflétant souvent des rapports de pouvoir, des contacts culturels ou des perceptions sociales. Comme le souligne Van Langendonck : « La glotonymie étudie les

noms propres des langues, considérés dans leur origine, leur évolution et leur rôle dans la construction identitaire des communautés » (2007, p.102).

**Exemples :** *Arabe algérien, Tamazight, Français, etc.*

### 2.3.10. La phytonymie

La phytonymie est l'étude des noms des plantes, qu'elles soient cultivées, médicinales, alimentaires ou sauvages. Elle s'intéresse aux désignations vernaculaires et scientifiques des végétaux, en lien avec les savoirs traditionnels, l'ethnobotanique et les usages locaux. La phytonymie permet ainsi d'analyser les pratiques agricoles, culinaires, médicinales et symboliques, ainsi que les transmissions culturelles liées aux plantes. Comme le souligne Fabre : « La phytonymie concerne les noms de plantes, considérés non seulement dans leur forme linguistique, mais aussi dans leur usage, leur valeur culturelle et leur rôle dans les sociétés humaines » (1998, p.232).

**Exemples :**

- *Thym kabyle (Zaatar)* : utilisé en cuisine et en médecine traditionnelle.
- *Romarin (Arous)* : plante médicinale et symbolique dans certaines régions.
- *Sauge (Salvia officinalis / Msika)* : nom vernaculaire lié aux usages traditionnels.

## 2.4. Les branches de l'onomastique contemporaine

Ces branches représentent le versant le plus contemporain de la discipline onomastique. Elles marquent le passage de l'onomastique "historique", qui étudie le passé, à une onomastique appliquée, qui étudie le présent et l'économie.

### 2.4.1. L'onomastique mercatique (ou Marketing)

L'onomastique mercatique, également appelée onomastique marketing, constitue une branche appliquée de l'onomastique qui s'intéresse à la création, à la structuration et à l'analyse des noms propres dans les domaines commercial et publicitaire. Elle met particulièrement l'accent sur la création des noms (naming), leur perception et leur efficacité dans un contexte concurrentiel.

Elle concerne plus spécifiquement la création des noms propres utilisés dans le domaine commercial, notamment :

- les noms de marque

- les noms d'entreprises
- les noms de produits

Dans cette perspective, le nom propre ne se limite pas à une fonction purement désignative : il devient un véritable outil stratégique de communication, participant à la construction d'une identité de marque et à la différenciation sur le marché (Kapferer, 2007 ; Aaker, 1996).

Ainsi, le nom n'est plus seulement un désignateur, mais un vecteur de valeurs et d'émotions, contribuant à la formation d'un univers symbolique et à l'élaboration d'un positionnement discursif. L'onomastique mercatique analyse dès lors le nom propre comme un élément central des stratégies de communication et des dynamiques socio-économiques contemporaines.

L'objectif principal de l'onomastique mercatique est de créer des noms qui soient :

- faciles à mémoriser
- distinctifs (se démarquer des concurrents)
- porteurs de sens ou de valeurs
- adaptés culturellement et linguistiquement

Le nom devient un outil stratégique de communication.

Les noms issus de l'onomastique mercatique présentent généralement plusieurs caractéristiques linguistiques spécifiques :

- **Une créativité formelle**, reposant sur des procédés de néologie, de composition ou d'emprunt (Sablayrolles, 2000) ;
- **Une dimension phonétique et mnésique**, favorisant la mémorisation et l'impact auprès du public (Klink, 2001) ;
- **Une valeur symbolique**, dans la mesure où le nom de marque véhicule des représentations et des valeurs associées au produit ou à l'entreprise (Kapferer, 2007).

Ainsi, le nom de marque ne se contente pas de désigner un produit : il participe activement à la construction d'un univers discursif et symbolique.

Aussi, l'onomastique mercatique met en lumière les enjeux discursifs et culturels liés à la nomination dans le domaine économique. Le choix d'un nom doit tenir compte :

- des représentations socioculturelles,
- des connotations linguistiques,
- des phénomènes de réception et d'interprétation par les locuteurs (Gary-Prieur, 1994).

Dans des contextes plurilingues comme celui de l'Algérie, ces enjeux sont particulièrement saillants. Les noms de marques et d'entreprises peuvent mobiliser plusieurs langues (arabe, berbère, français, anglais), reflétant ainsi des stratégies identitaires et communicationnelles spécifiques (Benramdane, 2004).

### **Exemples :**

Voici des exemples de noms mercatiques tirés du contexte algérien :

- *Hamoud Boualem* (Anthroponymie/Patronymie) : L'utilisation du nom du fondateur (fondé en 1878) pour instaurer une légitimité historique. Le patronyme devient ici un gage de pérennité et de savoir-faire artisanal élevé au rang de patrimoine national.
- *Ifri* (Toponymie) : Emprunt au nom d'un village historique d'Ouzellaguen. Ce choix onomastique transfère les valeurs de pureté géologique et d'ancrage territorial de la source vers l'identité de la marque d'eau minérale.
- *Safina* (Sémantique évocatrice) : Signifie « Le Navire » en arabe. Ce nom fonctionne comme une métaphore de la provision et du voyage des céréales. Il évoque la sécurité alimentaire et la stabilité, des valeurs clés dans l'industrie de la minoterie.
- *Soummam* (Identité régionale) : Référence directe à la vallée de la Soummam, pôle agricole majeur. Le nom agit comme une appellation d'origine de fait, associant les produits laitiers à la fertilité et à la tradition pastorale d'une région précise.
- *Bimo* (Acronymie moderne) : Contraction de « Biscuiterie Moderne ». Ce procédé de néologie industrielle visait à l'origine à souligner l'entrée de l'Algérie dans l'ère de la production mécanisée. Aujourd'hui, le nom est devenu un "nom-marque" générique dans le langage courant.

#### **2.4.2. L'onomastique commerciale**

Souvent confondue avec l'onomastique mercatique, l'onomastique commerciale s'en distingue par un champ d'application plus large. Alors que l'onomastique mercatique se concentre principalement sur les noms de marque et les stratégies de branding<sup>2</sup>, l'onomastique commerciale englobe l'ensemble des dénominations liées à l'échange marchand dans l'espace social et économique.

---

<sup>2</sup> Les stratégies de branding désignent l'ensemble des procédés visant à construire et à gérer l'identité d'une marque. Elles reposent notamment sur le choix du nom, conçu comme un vecteur de différenciation, de valeurs et d'image (Kapferer, 2007 ; Aaker, 1996).

Elle inclut ainsi non seulement les noms de produits et d'entreprises, mais également les noms d'enseignes (enseignonymie), les noms de commerces de proximité, les dénominations de marchés, de foires, ainsi que certaines appellations d'origine. Elle s'intéresse donc à toutes les formes de nomination qui participent à l'organisation et à la lisibilité de l'activité commerciale dans l'espace public.

Dans cette perspective, l'onomastique commerciale étudie le nom propre comme un élément central de la signalétique urbaine et commerciale. Le nom ne se limite plus à une fonction d'identification : il devient un repère spatial, un marqueur de visibilité et un outil d'attraction. Comme le souligne Boulanger :

« L'onomastique commerciale s'intéresse à la signalétique urbaine du commerce, où le nom propre devient une enseigne, c'est-à-dire un signal de ralliement dans l'espace public » (2001, p.12).

Cette approche met en évidence le rôle du nom propre dans la structuration de l'espace urbain et dans les pratiques quotidiennes des locuteurs. Les enseignes commerciales, en particulier, fonctionnent comme des points d'ancrage visuels et symboliques, facilitant l'orientation, la reconnaissance et l'identification des lieux de consommation.

Par ailleurs, l'onomastique commerciale prend en compte plusieurs dimensions complémentaires :

- **Une dimension linguistique**, à travers l'analyse des formes, des structures et des procédés de formation des noms ;
- **Une dimension sémantique**, liée aux significations et aux connotations véhiculées par les dénominations commerciales ;
- **Une dimension pragmatique et discursive**, qui concerne les effets produits sur les usagers et les stratégies d'attraction ;
- **Une dimension socioculturelle et spatiale**, dans la mesure où les noms de commerces s'inscrivent dans des contextes locaux, reflétant des pratiques, des identités et des dynamiques économiques spécifiques.

Dans des contextes plurilingues comme celui de l'Algérie, l'onomastique commerciale revêt une importance particulière. Les noms d'enseignes et de commerces mobilisent souvent plusieurs langues (arabe, berbère, français, anglais), traduisant des choix à la fois identitaires, symboliques et commerciaux. Ils constituent ainsi un observatoire privilégié des interactions entre langue, espace urbain et pratiques socio-économiques.

## Exemples :

- *Centre Commercial Bab Ezzouar* (Alger): L'un des centres commerciaux les plus connus du pays, implanté dans la capitale Alger. C'est un nom toponymique (quartier d'Alger) ; c'est une stratégie d'ancrage spatial et de repérage. Le nom facilite l'identification et renforce l'inscription urbaine.
- *Ritadj Mall* (centre commercial à Béjaïa) : C'est un nom symbolique et prestigieux (en arabe, la porte de la Kaaba) associé à un anglicisme moderne *Mall*. C'est une stratégie de valorisation et de distinction ; le nom apporte une touche d'élégance tout en inscrivant le centre dans une dimension internationale. Le nom facilite l'identification d'un lieu d'exception et renforce son attractivité.
- *Pâtisserie Benchikh* (pâtisserie réputée à Bejaia) : C'est un nom patronymique (nom de famille du propriétaire). C'est une stratégie de personnalisation et de caution familiale ; le nom engage la réputation de l'artisan sur la qualité de ses produits. Le nom facilite la création d'un lien de confiance et renforce l'image d'un savoir-faire traditionnel.
- *Rose et Bleu* (magasin pour enfants à Bejaia) : C'est un nom thématique basé sur des codes chromatiques universels. C'est une stratégie de ciblage immédiat et de clarté fonctionnelle ; les couleurs désignent directement la clientèle (filles et garçons). Le nom facilite l'identification instantanée de l'offre et renforce la visibilité commerciale.
- *Restaurant La Province* (restaurant à Tizi Ouzou) : C'est un nom évocateur lié au terroir et à l'authenticité. C'est une stratégie d'ancrage identitaire et de promesse culinaire ; le terme suggère une cuisine de tradition et de fraîcheur par opposition à l'urbain. Le nom facilite l'immersion du client et renforce l'image d'un retour aux sources.

### 2.4.3. L'onomastique culinaire

L'onomastique culinaire, parfois nommée *phago-onomastique*<sup>3</sup>, constitue une branche spécialisée de l'onomastique. Elle se consacre à l'étude des noms propres appliqués au domaine de l'alimentation : dénominations de plats, de recettes, de produits du terroir et de traditions

---

<sup>3</sup> On doit ce terme à Bruno Gary dans les années 1990. Il a défini cette discipline comme l'étude des noms propres (anthroponymes, toponymes) qui deviennent des noms de produits alimentaires. Il a analysé comment des noms de personnes (ex: *Sandwich*, *Béchamel*) ou de lieux (ex: *Camembert*, *Champagne*) migrent du statut de "nom propre" à celui de "nom commun" culinaire.

gastronomiques. Son champ d'investigation couvre l'étymologie, la morphogenèse, l'évolution sémantique et la circulation de ces noms au sein d'aires linguistiques et culturelles données.

Cette approche s'inscrit dans la vision de Kleiber, pour qui le nom propre dépasse les seules catégories de la personne (anthroponymie) ou du lieu (toponymie). Il englobe : « tous les noms propres qui fonctionnent comme marqueurs identitaires et culturels dans une communauté donnée » (1981, p. 102).

Dans cette lignée, Faivre précise la mécanique interne de cette discipline :

« L'onomastique culinaire étudie les noms propres (anthroponymes, toponymes) qui, par un processus de glissement sémantique, viennent désigner des préparations culinaires. Elle analyse la manière dont le nom propre quitte sa fonction d'identifiant unique pour devenir un label de qualité, un symbole de tradition ou une évocation exotique au sein du discours gastronomique » (2012, p.14)

À ce titre, le nom culinaire n'est pas une simple étiquette technique ; il est un condensé d'histoire et de symbolique. Ainsi, dans la classification référentielle, les noms de mets sont intégrés à la catégorie des ergonymes (noms de créations humaines). Ils se situent au carrefour de la lexicologie, de l'ethnologie et de la sociolinguistique

### **Exemples :**

Voici des exemples de plats traditionnels tirés du contexte algérien :

- *Couscous* (Berbère : *Seksou*) : Représente le substrat ancestral. Le nom désigne à la fois le grain et la technique millénaire de roulage à la main. C'est le pilier de l'identité culinaire nord-africaine.
- *Dolma* (Turc : *Dolmak*) : Illustre l'emprunt stratigraphique issu de la période ottomane. Le terme signifie littéralement « remplir », désignant par extension la technique du légume farci dans les centres urbains.
- *Aïn el Jmel* (Arabe algérien : « L'œil du chameau ») : Relève de la métaphore morphologique. Le nom utilise le registre du bestiaire local pour décrire une forme visuelle précise, créant une dénomination dite « insolite ».

- *Chakhchoukha* (Onomatopée Berbère/Arabe) : Constitue un ergonyme descriptif. Formé sur le verbe *chakhchakh* (« émietter » ou « rompre »), le nom fixe l'action physique indispensable à la préparation de ce plat.
- *Tajine* (Grec : *Teganon* via l'Arabe) : Témoigne d'un glissement métonymique. À l'origine nom du contenant (le plat en terre cuite), il désigne désormais par extension le contenu (le ragoût), marquant l'unité du bassin méditerranéen.

#### 2.4.4. L'onomastique numérique

L'onomastique numérique ou cyberonomastique est une branche émergente des sciences du langage qui étudie le fonctionnement, la création et la circulation des noms propres dans les environnements virtuels : Internet, réseaux sociaux, jeux vidéo, plateformes numériques.

La cyberonomastique s'intéresse à deux dimensions principales :

- **La création de nouvelles entités nominatives** : les pseudonymes (ou *pseudonymes numériques*), les noms de domaine, les identifiants, et les noms d'applications (cyber-ergonymie).
- **La transposition du réel vers le virtuel** : la manière dont les noms de lieux (toponymes) ou de personnes (anthroponymes) existants sont réappropriés, modifiés ou indexés dans l'espace numérique (par exemple, via l'usage des hashtags ou de la géolocalisation).

Sur la nature de ces nouveaux noms, la recherche souligne une mutation profonde de la fonction de l'adresse :

« Le nom de domaine est la nouvelle frontière de l'onomastique ; il transforme l'adresse topographique en une adresse sémantique unique au sein du réseau mondial » (Puzey, 2016).

Ainsi, dans cet espace virtuel, le nom propre ne sert plus uniquement à identifier ou à ancrer géographiquement ; il devient une "étiquette" cliquable, un outil de référencement (SEO<sup>4</sup>) et un marqueur identitaire hautement malléable.

L'espace numérique algérien offre un terrain d'observation très riche pour la cyberonomastique, où s'entrecroisent identité locale, plurilinguisme et codes globaux du web.

- ✓ **La cyber-anthroponymie et l'ancrage spatial numérisé** : Sur les réseaux sociaux, les internautes algériens construisent souvent leurs pseudonymes en combinant leur prénom

---

<sup>4</sup> **SEO (Search Engine Optimization)** : ou « Référencement naturel ». Ensemble de techniques visant à optimiser la visibilité d'un nom propre numérique (nom de domaine, enseigne virtuelle) dans les résultats des moteurs de recherche. Dans l'onomastique numérique, le nom n'est plus seulement identitaire mais stratégique : il devient un « mot-clé » dont la structure (ex: l'ajout d'un toponyme comme *Alger* ou *DZ*) détermine son indexation et sa repérabilité par les algorithmes mondiaux.

avec l'indicatif numérique de leur wilaya ou l'abréviation "DZ" (domaine national de premier niveau .dz).

**Exemple :** Des pseudonymes comme *Amine\_16*, *Kenza\_06* ou *Sofiane\_DZ*. Ici, le chiffre (16 pour Alger, 06 pour Béjaïa) fonctionne comme un micro-toponyme virtuel. Il pallie l'absence de corporalité d'Internet en revendiquant un ancrage territorial fort au sein d'une communauté globale.

- ✓ **L'ergonomie numérique (Noms de plateformes et d'applications) :** Les startups et plateformes algériennes développent des stratégies de *naming* spécifiques pour rassurer l'utilisateur en alliant technologie et familiarité socioculturelle.

**Exemple 1 :** *Ouedkniss*. À l'origine, il s'agit du toponyme d'un célèbre marché aux puces physique à Alger. Son transfert vers le numérique (pour devenir le premier site de e-commerce en Algérie) est un cas d'école de glissement toponymique vers la cyber-ergonomie. Le nom virtuel a fini par éclipser le lieu physique dans les pratiques quotidiennes.

**Exemple 2 :** L'application *Yassir* (VTC et livraison). Le choix de ce nom (qui signifie "facile" ou "faciliter" en arabe) utilise un prénom masculin courant pour personnifier un service technologique, tout en promettant fonctionnellement la simplification du quotidien.

- ✓ **La cyber-toponymie et les hashtags comme territoires numériques :** Dans l'espace numérique, le nom de lieu devient une balise de ralliement social ou politique. Les variations de nomination d'un même lieu reflètent des positionnements identitaires différents.

**Exemple :** L'utilisation de hashtags pour une même ville algérienne peut varier selon la revendication linguistique ou culturelle de l'internaute : #Alger, #Algiers, #Dzair ou #ElBahdja. Le choix du toponyme numérique n'est pas neutre ; il délimite une communauté d'appartenance virtuelle.

### 3. L'onomastique à la croisée des disciplines

L'onomastique est une discipline qui se situe à la confluence de plusieurs sciences, à la fois linguistiques, sociales, historiques et culturelles. Longtemps perçue comme subordonnée ou auxiliaire d'autres disciplines, elle a souvent été cantonnée à un rôle secondaire, servant uniquement de support à l'histoire, à la géographie ou à l'ethnologie. Pourtant, cette perception restreinte ne rend pas justice à la richesse et à la complexité de l'onomastique, qui constitue un véritable champ scientifique en soi, capable de fournir une multitude de données sur les langues, les sociétés, les cultures et les espaces.

Si l'onomastique est avant tout une science linguistique, elle ne se limite pas à cette dimension. Elle entretient des liens étroits avec l'histoire, la géographie, l'anthropologie, la psychologie, la philosophie, la politique, l'informatique et même les sciences de la communication. Chacune de ces disciplines fournit des outils théoriques et pratiques permettant d'analyser les noms propres dans toute leur complexité. Ainsi, une étude onomastique exhaustive et rigoureuse nécessite une approche interdisciplinaire pour mettre en lumière la richesse des données recueillies et leur signification culturelle, sociale et historique.

Dans ce polycopié pédagogique, nous proposons de présenter les relations qu'entretient l'onomastique avec certaines disciplines majeures, en mettant l'accent sur son ancrage linguistique, tout en soulignant les interfaces avec d'autres champs scientifiques.

### **3.1. Onomastique et linguistique**

Parmi toutes les disciplines mobilisées par l'onomastique, la linguistique occupe une place centrale et indispensable. Elle fournit au chercheur les outils méthodologiques nécessaires pour analyser les noms propres, éviter les interprétations hasardeuses et aboutir à des résultats objectifs et scientifiquement valides.

En effet, les noms propres – qu'il s'agisse de toponymes ou d'anthroponymes – sont d'abord des éléments linguistiques, puisés dans le vocabulaire et la structure d'une langue donnée. Comme le souligne Atoui, citant Lordan de l'Université de Bucarest :

« On doit étudier les noms de lieux et de personnes de la même manière que les noms du vocabulaire courant proprement dit de la langue... Le matériel onomastique peut et doit être étudié dans des conditions et à des fins identiques à celles de l'étude du matériel linguistique ordinaire. (...) le matériel toponymique (...) ne diffère en rien ni par sa nature ni même par son essence du matériel linguistique ordinaire » (1998, p. 36).

Cette approche démontre que les noms propres ne sont pas des entités isolées ou arbitraires, mais qu'ils s'inscrivent dans le réservoir lexical et morphologique d'une langue, respectant ses règles phonétiques, morphosyntaxiques et sémantiques. Ainsi, le traitement scientifique des noms propres

exige la mobilisation des outils de la phonétique, de la morphologie, de la sémantique et de la syntaxe, exactement comme pour tout autre élément du lexique.

Atoui précise encore :

« Du point de vue de l'approche linguistique, les toponymes sont d'abord et avant tout des éléments de la langue ; ils ne sont pas générés spontanément, mais plutôt sélectionnés au cours de l'acte de dénomination parmi le réservoir lexical de la langue et, ensuite, seulement assignés à une fonction particulière, celle de découper l'espace toponymique et d'en identifier les composantes grâce aux noms de lieux » (1998, p.34).

Cette citation souligne un aspect fondamental de l'onomastique linguistique : le processus de nomination est intentionnel et normé, reposant sur des choix lexicaux et morphosyntaxiques précis. Les noms propres sont ainsi à la fois des éléments linguistiques et des marqueurs sociaux et culturels, ce qui justifie l'approche interdisciplinaire que nous adoptons dans ce polycopié.

Les toponymes, comme les anthroponymes, sont donc avant tout des mots de la langue, puisés dans le réservoir lexical de celle-ci. Leur analyse ne peut se limiter à une simple observation descriptive ; elle nécessite la mobilisation des différentes disciplines de la linguistique, telles que la phonétique, la morphologie, la sémantique ou encore la dialectologie, afin de rendre compte de leur structure, de leur évolution et de leur sens. À ce propos, Falc'hun souligne :

« La toponymie relèvera toujours de disciplines essentiellement linguistiques. Une bonne explication essaiera de s'appuyer sur une autre racine de sens connu, et des lois phonétiques et morphologiques précises » (1970, p. 98).

Cette affirmation met en évidence deux points essentiels :

- Les noms propres sont intégrés dans la langue, et leur étude doit respecter les lois linguistiques qui régissent cette langue.
- Une interprétation scientifique des toponymes nécessite d'identifier la racine lexicale et de suivre les lois phonétiques et morphologiques qui ont régulé leur formation et leur évolution.

Ainsi, l'approche linguistique permet de :

- Analyser la phonétique des noms propres : étude des sons, des modifications phonétiques au fil du temps, des phénomènes d'assimilation, d'élision ou de métathèse.
- Étudier la morphologie : repérer les suffixes, préfixes et formations composées propres aux toponymes et anthroponymes (ex. « -ville », « Oued- », « Bou- » en toponymie algérienne).
- Examiner la sémantique et l'étymologie : comprendre le sens originel du nom et sa valeur actuelle, en relation avec le contexte culturel et géographique.
- Recourir à la dialectologie : apprécier les variations régionales dans la prononciation et la forme des noms, essentielles dans un pays comme l'Algérie où coexistent arabe, berbère et influences coloniales.

En somme, la linguistique fournit les clés méthodologiques et théoriques pour analyser rigoureusement les noms propres. Sans elle, toute étude onomastique risquerait d'être superficielle ou erronée, car elle ignorerait les mécanismes internes de la langue qui conditionnent la formation et l'évolution des noms. Dans ce qui va suivre, nous examinerons ainsi en détail les rapports spécifiques de l'onomastique avec les différentes disciplines linguistiques précédemment mentionnées. À chaque étape, nous illustrerons ces relations à travers des exemples précis, issus de la toponymie, de l'anthroponymie et du contexte linguistique algérien, afin de rendre compte à la fois de la dimension théorique et de l'application pratique de ces analyses.

Dans ce qui va suivre nous allons voir en détails les rapports spécifiques de l'onomastique avec les différentes disciplines linguistiques susmentionnés, nous appuierons à chaque fois ces rapports à travers des exemples bien précis. Après avoir montré que les noms propres sont avant tout des éléments de la langue et qu'ils doivent être analysés à la lumière des outils linguistiques, il convient désormais d'examiner plus en détail les rapports spécifiques de l'onomastique avec les différentes disciplines linguistiques. La phonétique permet d'étudier la prononciation, les sons et les modifications phonétiques des toponymes et anthroponymes ; la morphologie éclaire la structure interne des noms et la formation des composés ; la sémantique et l'étymologie révèlent le sens originel et les évolutions des noms ; et la dialectologie met en évidence les variations régionales et les spécificités locales. Chacune de ces disciplines fournit des outils indispensables

pour une étude rigoureuse et complète des noms propres, et c'est cette approche détaillée que nous allons développer dans les points suivants.

### **3.1.1. Onomastique et phonétique**

L'onomastique, en tant que science des noms propres, entretient une relation étroite avec la phonétique, discipline linguistique qui étudie les sons du langage et leurs évolutions. En effet, les noms propres, comme toutes les unités linguistiques, sont soumis aux lois phonétiques qui régissent les transformations des langues au fil du temps.

Ainsi, l'analyse onomastique ne peut se limiter à une recherche étymologique ; elle doit également prendre en compte les modifications phonétiques qui affectent la forme des noms propres. Ces transformations peuvent être liées à l'évolution naturelle de la langue, aux contacts linguistiques ou encore aux adaptations locales (dialectales).

Comme le souligne Dauzat : « Les noms de lieux offrent un certain nombre d'irrégularités apparentes ou réelles [...] que la phonétique doit expliquer » (1947, p. 55).

Dans le même sens, Wydmusch rappelle que : « le toponyme est un mot comme les autres, soumis aux lois de la phonétique » (1998, p. 8).

Ces propos mettent en évidence que les noms propres ne sont pas figés : ils évoluent, se transforment et parfois se déforment sous l'effet des changements phonétiques. Par exemple, certains toponymes algériens ont connu des adaptations liées au passage entre l'arabe, le berbère et le français, ce qui peut expliquer des écarts entre la forme actuelle du nom et son origine.

La phonétique joue donc un rôle essentiel dans l'interprétation des noms propres, notamment lorsqu'il s'agit de reconstituer une forme ancienne ou de retrouver une racine devenue méconnaissable. Elle permet d'expliquer les altérations, les simplifications ou les transformations sonores qui peuvent rendre un nom opaque.

En somme, la phonétique constitue un outil indispensable pour l'onomasticien, car elle lui permet de comprendre l'évolution formelle des noms propres et d'en proposer une interprétation plus rigoureuse et plus cohérente

### Exemples :

- **Laghouat (Procédé : Agglutination)** : Fusion de l'article arabe « Al » avec le nom d'origine (*Al-Aghuat*). L'article devient une partie intégrante de la racine du mot.
- **Alger (Procédé : Apocope)** : Raccourcissement du nom long *Al-Djaza'ir* (issu d'*Icosium*). On coupe la fin du mot pour faciliter sa prononciation dans un autre système linguistique.
- **Bougie (Procédé : Substitution)** : Remplacement du son complexe de *Bgayet* par un son « B » plus net et familier. Le nom est ainsi adapté aux habitudes articulatoires étrangères.
- **Tlemcen (Procédé : Assimilation)** : Adaptation du terme berbère *Tilimsan* au moule phonétique arabe. Les voyelles se transforment pour mieux s'intégrer au système sonore local.

### 3.1.2. Onomastique et morphologie

La morphologie occupe une place centrale dans toute étude onomastique, dans la mesure où elle permet d'analyser la structure interne des noms propres et de mettre au jour les procédés formels ayant présidé à leur création. Grâce à cette discipline, le chercheur peut non seulement reconstituer la forme originelle d'un nom de lieu, mais également identifier les mécanismes de dérivation, de composition ou d'altération morphologique qui ont marqué son évolution au fil du temps.

Dans son fonctionnement initial, le toponyme n'est pas un élément figé : il procède souvent d'un nom commun à valeur descriptive, issu du lexique de la langue et soumis aux mêmes règles morphologiques que les autres unités linguistiques. À ce sujet, Mulon souligne que :

« Dans son emploi primitif, le toponyme décrit. C'est un nom commun (...) auquel peuvent s'appliquer les procédés habituels de dérivation (suffixes, etc.) et de composition avec un déterminant (épithète, etc.) » (1973, p.186).

L'analyse morphologique permet ainsi de dégager les schémas de formation des noms propres : suffixation, préfixation, composition nominale, juxtaposition ou encore agglutination. Ces procédés sont particulièrement visibles dans la toponymie, où les noms de lieux traduisent souvent des réalités géographiques, humaines ou culturelles.

Par ailleurs, la morphologie offre la possibilité d'établir des séries morphologiques, c'est-à-dire des ensembles de toponymes partageant une même base ou un même affixe. Ces séries constituent un outil précieux pour expliquer des phénomènes tels que les augmentatifs, les diminutifs, ou encore les altérations morphologiques résultant de l'évolution linguistique, des contacts de langues ou des réinterprétations populaires. Comme le rappelle Dauzat :

« La filière des formes nous permettra de dépister les altérations que le nom a souvent subi au cours d'un long cheminement à travers les âges » (1947, p.4).

Ainsi, l'étude morphologique des toponymes et des anthroponymes ne se limite pas à une simple description formelle ; elle constitue un moyen fondamental pour accéder à leur origine, leur histoire et leur valeur sémantique, tout en mettant en évidence les dynamiques linguistiques à l'œuvre dans une communauté donnée.

### **Exemples :**

- *El Oued* (Nom simple) : Formé d'une racine unique (le substantif "rivière"). Morphologiquement, le nom n'est pas construit par dérivation ou composition, mais par la transformation d'un nom commun en nom propre.
- *Bordj Bou Arreridj* (Nom composé) : Association de trois éléments autonomes (*Bordj* + *Bou* + *Arreridj*). Cette structure complexe permet d'ajouter des précisions descriptives ou historiques à la base principale.
- *Djazaïri* (Nom dérivé) : Créé à partir du nom de lieu *Al-Djaza'ir* auquel on ajoute le suffixe morphologique -i (la *nisba*). Ce procédé transforme un toponyme en un nom de personne indiquant l'origine.
- *Aïn El Hammam* (Nom composé) : Juxtaposition de deux noms (*Aïn* et *Hammam*) reliés par un article. La morphologie composée permet ici de désigner un lieu précis par la combinaison de deux entités géographiques.
- *Ouinat* (Nom dérivé) : Dérivé de la racine *Aïn* (source) par l'ajout de marques morphologiques de diminution. Le passage de *Aïn* à *Ouinat* change la perception de l'objet (petite source) tout en gardant la même base sémantique.

### **3.1.3. Onomastique et sémantique**

L'onomastique est étroitement liée à la sémantique, qui étudie le sens des unités linguistiques. Bien que le nom propre soit traditionnellement défini comme une unité à fonction

désignative, c'est-à-dire servant à identifier un référent unique, il n'est pas pour autant totalement dépourvu de contenu sémantique.

Comme le souligne Kleiber (1994) : « Le nom propre ne se réduit pas à une simple étiquette vide ; il entretient un rapport complexe avec le sens ».

Cette position remet en question l'idée selon laquelle le nom propre serait purement arbitraire, et met en évidence sa dimension sémantique, notamment dans une perspective historique.

En effet, l'analyse onomastique montre que de nombreux noms propres dérivent de noms communs porteurs de sens. Comme le rappelle Dubois (2002) : « Les unités lexicales sont porteuses de sèmes essentiels ».

Ainsi, les anthroponymes peuvent renvoyer à des qualités, des métiers ou des appartenances culturelles, tandis que les toponymes décrivent souvent des caractéristiques physiques ou géographiques du lieu (relief, eau, végétation, etc.). Dans cette perspective, la sémantique permet de restituer la motivation du nom, c'est-à-dire la raison de sa dénomination.

Cependant, avec le temps, cette motivation sémantique peut s'atténuer, voire disparaître, rendant le nom propre opaque pour les locuteurs. Cette évolution confirme l'observation de Bréal : « Le sens des mots se transforme avec l'usage » (1897).

Dès lors, le rôle de l'onomasticien consiste à mobiliser l'analyse sémantique afin de retrouver le sens originel du nom propre, mais aussi d'en comprendre les évolutions et les réinterprétations possibles dans le discours.

Enfin, le nom propre peut également acquérir, en contexte, des valeurs connotatives et symboliques. Il peut évoquer une identité culturelle, une mémoire collective ou une représentation sociale. Comme le souligne Mounin (1974) : « Le sens d'un mot ne se limite pas à sa définition, mais inclut l'ensemble de ses emplois et de ses valeurs ».

Ainsi, la sémantique apparaît comme un outil indispensable à l'onomastique, car elle permet d'expliquer la motivation des noms propres, de restituer leur sens originel et d'analyser les valeurs culturelles et symboliques qu'ils véhiculent.

#### **Exemples :**

- *Aïn Témouchent* : Union de l'arabe *Aïn* : « la source » et du berbère *Témouchent* : « la lionne ». Le nom garde la trace d'une faune aujourd'hui disparue.
- *Tizi Ouzou* : Combinaison berbère signifiant « le col des genêts ». La sémantique du nom décrit ici la végétation locale au moment de la création du lieu.
- *El Oued* : Passage du nom commun (la rivière) au nom propre. Le sens du mot définit l'existence même de la ville par son rapport à l'eau.
- *Haddad / Khodja* (Anthroponyme) : Noms de métiers signifiant respectivement « forgeron » et « secrétaire ». La sémantique du nom révèle ici l'ancienne fonction artisanale de la famille.

#### **3.1.4. Onomastique et étymologie**

L'onomastique, en tant que science des noms propres, entretient un lien étroit et fondamental avec l'étymologie, discipline consacrée à l'étude de l'origine, de la formation et de l'évolution des unités lexicales. En effet, l'analyse des noms propres ne saurait se limiter à leur simple fonction désignative ; elle implique nécessairement une exploration de leur structure interne, de leur histoire linguistique et des transformations qu'ils ont subies au fil du temps. C'est dans cette perspective que l'étymologie intervient comme un outil essentiel d'interprétation.

Comme le souligne Dauzat :

« L'étude des noms de lieux repose en grande partie sur leur étymologie » (1926, p.1).

Cette affirmation met en évidence le rôle central de l'étymologie dans la compréhension des noms propres, notamment en toponymie. En retraçant leur origine et leur évolution formelle et sémantique, l'étymologie permet de restituer le sens premier de ces unités, souvent altéré ou devenu opaque avec le temps.

### 3.1.4.1. *La racine*

La notion de racine occupe une place centrale dans cette articulation entre onomastique et étymologie. Selon Dubois :

« On appelle racine l'élément de base, irréductible, commun à tous les représentants d'une même famille de mots [...], porteuse de sèmes essentiels » (2002, p.403).

Dans le cadre de l'onomastique, la racine permet de remonter à la forme primitive du nom propre et d'en dégager le sens initial. Cette démarche est particulièrement pertinente dans les langues sémitiques et berbères, où la racine — souvent trilitère — constitue le noyau sémantique du mot.

Par exemple, une racine comme KTB en arabe renvoie à l'idée d'« écrire », ce qui permet d'interpréter des noms dérivés ou des anthroponymes en lien avec cette notion. De même, dans le domaine toponymique, l'identification de la racine peut révéler des informations sur la géographie, les activités humaines ou les caractéristiques naturelles d'un lieu. Nous citons l'exemple du toponyme *Ighzer Amokrane*, l'étymologie identifie les racines berbères GZR (ravin) et MKR (grandeur). L'onomastique explique ensuite comment ces sèmes de base ont été choisis pour fixer l'identité de ce lieu géographique précis.

La racine apparaît ainsi comme un pont entre étymologie et onomastique, puisqu'elle permet de relier la forme actuelle du nom à son origine linguistique.

### 3.1.4.2. *Le schème*

Toutefois, la racine ne suffit pas à elle seule à rendre compte de la formation des noms propres. Elle s'inscrit dans des structures morphologiques appelées schèmes, qui organisent la combinaison des éléments linguistiques.

Les schèmes fonctionnent comme des « moules » dans lesquels la racine est insérée pour produire des formes lexicales variées. Par exemple :

- Racine N-Z-L → *manzil* (lieu où l'on descend)
- Racine J-L-S → *majlis* (lieu où l'on s'assoit)

Dans ces cas, le schème permet de transformer une notion abstraite (descendre, s'asseoir) en un nom désignant un lieu. Ce mécanisme est fondamental en onomastique, notamment pour l'interprétation des toponymes.

Le schème joue donc un rôle complémentaire à celui de la racine :

- la racine porte le sens fondamental,
- le schème en assure la mise en forme linguistique.

### **3.1.4.3. L'étymologie populaire (parétymologie)**

L'étymologie populaire est un processus sociolinguistique par lequel les locuteurs transforment la forme d'un nom propre dont la racine est devenue opaque (en raison de son ancienneté ou d'un changement de langue) pour la rapprocher d'un mot connu et sémantiquement transparent dans leur propre système linguistique.

Face à un nom dont l'origine est devenue obscure ou étrangère au système linguistique dominant, la communauté procède souvent à une « ré-étymologisation » spontanée. Ce mécanisme consiste à substituer à l'étymon réel — cette racine historique définie par Dubois comme « l'élément de base, irréductible [...] porteuse de sèmes essentiels » (2002, p. 403) — une « racine imaginaire » phonétiquement proche, mais sémantiquement familière aux locuteurs.

Cette transformation vise avant tout à réduire l'arbitraire du nom propre pour lui redonner une logique apparente et une transparence immédiate. En opérant ce glissement, l'étymologie populaire transforme le nom en un objet linguistique reconnaissable, marquant ainsi une déviation de l'origine historique au profit d'une véritable appropriation culturelle par les populations locales.

Pour le chercheur, ce phénomène est capital car il illustre la manière dont une communauté s'approprie son territoire en réinterprétant les strates linguistiques antérieures, qu'elles soient berbères, arabes, françaises ou autres. Ce processus d'adaptation permet d'intégrer des noms anciens dans de nouveaux systèmes de représentations culturelles ou religieuses, révélant ainsi la dynamique vivante du paysage onomastique.

## Exemples :

- *Châteauneuf* (Alger) : Le nom d'origine française ("Château neuf") a été transformé par l'usage oral en « Chitane-nef ». La racine étrangère, devenue obscure, a été remplacée par une consonance arabe familière (*Chitane*), redonnant au nom une identité sonore locale.
- *Ighzer* (Berbère) : La racine berbère *GZR* (qui désigne le "ravin" ou la "rivière") a été réinterprétée à travers la racine arabe *G-Z-R*. Le sens physique du relief s'est ainsi effacé au profit d'une symbolique religieuse ou de l'idée d'abondance, plus proche de la culture dominante des locuteurs.
- *Guyotville* (Aïn Benian) : Le nom du colon "Guyot" a été rattaché par les habitants au mot arabe « Ghaout » (une terre basse et fertile). Les locuteurs ont ainsi "naturalisé" un nom de personne étranger en le transformant en une description géographique qui faisait sens pour eux.

Pour résumer ce point, il convient de souligner que l'analyse onomastique moderne impose une navigation constante entre la rigueur de l'histoire et la dynamique des usages sociaux. Au cœur de cette démarche réside la notion de racine, cet élément « irréductible et porteur de sèmes essentiels » (Dubois, 2002), qui constitue le socle scientifique de toute dénomination.

L'approche s'appuie d'abord sur l'étymologie scientifique pour exhumer la motivation originelle du nom et en retracer la genèse diachronique, confirmant ainsi le postulat de Dauzat (1926) selon lequel l'étude des noms repose sur leur origine linguistique. Cependant, il est tout aussi nécessaire d'intégrer l'étymologie populaire (ou parétymologie), ce processus par lequel les locuteurs réinventent une « racine imaginaire » pour donner sens à un nom devenu opaque.

En articulant ces deux approches, l'analyse ne se contente pas de déchiffrer une étiquette ancienne ; elle examine comment une racine, qu'elle soit historique ou réinterprétée, demeure le vecteur fondamental de l'ancrage identitaire et de la mémoire d'un territoire.

### 3.1.5. Onomastique et dialectologie

La dialectologie occupe une place essentielle dans l'étude onomastique, en particulier dans l'analyse des noms de lieux. Comme le souligne Cheriguen, elle est « indispensable à l'étude des noms de lieux » (1993, p. 21), dans la mesure où elle permet de rendre compte des variations régionales qui affectent les formes et les usages des toponymes. Ces variations peuvent être de nature phonétique, phonologique, morphologique, morphosyntaxique ou encore sémantique.

En effet, les noms propres, et notamment les toponymes, sont profondément ancrés dans les parlers locaux. Leur forme actuelle résulte souvent de l'adaptation du nom à un dialecte donné, sous l'effet de l'oralité, des contacts de langues et des évolutions internes aux variétés linguistiques. La dialectologie permet ainsi d'expliquer certaines altérations phonétiques, des variantes morphologiques ou des glissements de sens qui ne peuvent être compris qu'à la lumière des usages régionaux.

Dans des contextes plurilingues et multidialectaux, comme celui de l'Algérie, l'apport de la dialectologie est d'autant plus déterminant. Elle contribue à éclairer l'influence des dialectes arabes, des variétés amazighes et, dans certains cas, des langues de contact sur la formation et la transmission des toponymes. Ainsi, la dialectologie offre à l'onomasticien des outils indispensables pour interpréter les noms de lieux dans leur diversité linguistique et pour restituer leur dimension identitaire et territoriale.

### **3.2. Onomastique et sciences du langage**

Nous allons, à travers ce point, expliquer la relation qu'entretient l'onomastique avec certaines disciplines des sciences du langage, notamment la sociolinguistique, la pragmatique et la sémiotique.

L'onomastique, en tant que discipline linguistique consacrée à l'étude des noms propres, se situe à la croisée de plusieurs champs des sciences du langage. Loin de se limiter à une analyse formelle ou descriptive, elle s'inscrit dans une perspective résolument interdisciplinaire, où les dimensions sociale, symbolique et interactionnelle du langage occupent une place centrale. Cette orientation est particulièrement pertinente dans des contextes sociolinguistiques complexes et plurilingues comme celui de l'Algérie, marqué par l'histoire coloniale, la diversité linguistique (arabe, amazigh, français) et les enjeux identitaires contemporains.

Dans ce cadre, les apports de la sociolinguistique, de la sémiotique et de la pragmatique apparaissent essentiels pour comprendre les mécanismes de nomination, de dénomination et de ré-sémantisation des noms propres, notamment les toponymes et les anthroponymes.

### 3.2.1. Onomastique et sociolinguistique

La sociolinguistique constitue l'un des cadres théoriques les plus pertinents pour l'analyse onomastique, dans la mesure où elle permet d'appréhender les noms propres comme des faits sociaux inscrits dans des pratiques langagières situées. Comme le rappelle Labov, « la langue est un fait social » (1976), et les noms propres, loin d'échapper à cette logique, en sont des révélateurs privilégiés, car ils cristallisent des enjeux identitaires, historiques et idéologiques.

Dans le contexte algérien, l'onomastique s'inscrit pleinement dans une perspective sociolinguistique. Les noms propres, qu'ils soient anthroponymiques ou toponymiques, sont fortement investis sur le plan identitaire et symbolique. La toponymie algérienne, en particulier, porte les traces de multiples strates historiques — amazighe, arabe, ottomane, coloniale et postcoloniale — qui coexistent et s'entrecroisent. Les travaux de Cheriguen (1993, 2007) ont montré que cette toponymie constitue un véritable palimpseste linguistique, où les formes héritées, imposées ou réappropriées témoignent de rapports complexes de domination, de résistance et de légitimation symbolique.

La sociolinguistique permet ainsi d'analyser les usages différenciés des toponymes selon les locuteurs, les générations, les espaces et les situations de communication. Un même lieu peut être désigné par un toponyme officiel, souvent issu de politiques d'arabisation ou de francisation, et par une dénomination vernaculaire amazighe ou arabe dialectale, employée dans les interactions quotidiennes. Ces variations ne relèvent pas d'une simple alternance linguistique, mais traduisent des positionnements identitaires et idéologiques. Comme le souligne Bourdieu, « nommer, c'est instituer » (1982), et le choix d'un nom propre participe pleinement à la construction symbolique du monde social.

L'anthroponymie, quant à elle, offre également un terrain privilégié pour l'analyse sociolinguistique. Les prénoms et noms de famille constituent des marqueurs sociaux forts, révélateurs des appartenances culturelles, religieuses, régionales ou générationnelles. En Algérie, le choix des prénoms, par exemple, peut refléter une volonté d'affirmation identitaire amazighe, arabe ou islamique, mais aussi des dynamiques de modernité, de mondialisation ou de distinction sociale. Les variations anthroponymiques rendent ainsi compte des rapports entre langue, société et idéologie, et permettent d'observer les évolutions des représentations sociales à travers le temps.

Plus largement, l'onomastique sociolinguistique s'intéresse aux conditions sociales de production, de circulation et de réception des noms propres. Elle interroge les politiques linguistiques et onomastiques, notamment les pratiques de renommage mises en œuvre après l'indépendance, visant à effacer les traces de la colonisation et à réaffirmer une identité nationale. Ces pratiques montrent que le nom propre constitue un enjeu de pouvoir, au sens foucauldien du terme, et qu'il joue un rôle central dans la construction de la mémoire collective et de l'imaginaire social.

Ainsi, envisagée dans une perspective sociolinguistique, l'onomastique — qu'elle porte sur les noms de lieux, de personnes ou d'institutions — apparaît comme un champ d'analyse privilégié pour comprendre les interactions entre langue, société, histoire et idéologie. Elle permet de dépasser une approche strictement formelle du nom propre pour en révéler la dimension sociale, symbolique et politique, essentielle à l'intelligibilité des dynamiques langagières contemporaines.

### **3.2.2. Onomastique et sémiotique**

L'approche sémiotique constitue un cadre théorique essentiel pour l'étude du nom propre, en ce qu'elle permet de le considérer non plus uniquement comme un simple outil de référence, mais comme un signe à part entière, porteur de valeurs symboliques, culturelles et idéologiques. Contrairement à une conception strictement dénotationnelle du nom propre, la sémiotique met l'accent sur sa dimension interprétative et sur les effets de sens qu'il produit dans des contextes sociaux et historiques donnés. Comme le souligne Barthes, le nom propre est « un signe volumineux, toujours gros d'une épaisseur touffue de sens » (1970, p.101), ce qui implique qu'il condense des significations multiples, souvent implicites, partagées par une communauté donnée. Dans le même sens, Greimas (1966) rappelle que le sens n'est pas donné, il est construit dans et par les pratiques sémiotiques, ce qui renforce l'idée que le nom propre participe pleinement à cette construction.

Dans cette perspective, l'onomastique et la sémiotique entretiennent un rapport étroit : l'onomastique fournit les objets d'analyse — noms de personnes, de lieux, d'institutions — tandis que la sémiotique en éclaire les mécanismes de signification, les valeurs symboliques et les processus de construction du sens. Comme le souligne Eco (1968), le signe n'est pas seulement ce qui renvoie à quelque chose, mais ce qui permet d'interpréter ce quelque chose. Le nom propre

fonctionne alors comme un signe culturel, inscrit dans un système sémiotique plus large, où s'articulent langue, mémoire, idéologie et pouvoir.

Appliquée à la toponymie, l'approche sémiotique permet de montrer que les noms de lieux ne se contentent pas de localiser un espace, mais qu'ils contribuent à signifier cet espace. Comme l'affirme Lefebvre, « l'espace est un produit social » (1974, p.26), ce qui implique que les toponymes participent à cette production symbolique. Dans le contexte algérien, de nombreux toponymes agissent comme de véritables signes mémoriels, renvoyant à des événements historiques, à des figures religieuses ou à des valeurs collectives. Les noms de lieux liés à la guerre de libération nationale, aux martyrs, ou encore aux saints (Sidi, Lalla), dépassent leur fonction référentielle pour devenir des marqueurs symboliques de l'histoire et de l'identité nationales.

L'anthroponymie se prête également à une lecture sémiotique féconde. Les noms de personnes, loin d'être de simples étiquettes individuelles, fonctionnent comme des signes identitaires qui véhiculent des informations sociales, culturelles et symboliques. Comme le souligne Bourdieu (1982), le nom propre est une institution sociale qui assigne une identité. Dans la société algérienne, les prénoms et noms de famille peuvent renvoyer à l'appartenance religieuse, à l'origine régionale, à une filiation historique ou à un héritage culturel spécifique.

Le choix anthroponymique participe ainsi d'une véritable mise en signe de l'identité. Certains prénoms à forte connotation religieuse, historique ou idéologique sont investis d'une valeur symbolique particulière et peuvent être interprétés comme des marqueurs de continuité, de revendication identitaire ou, au contraire, de modernité et d'ouverture. Dans cette perspective, Marin (1971) rappelle que « nommer, c'est déjà interpréter », soulignant ainsi la dimension signifiante de tout acte de nomination.

De plus, les pseudonymes, sobriquets ou surnoms constituent des formes anthroponymiques à forte charge sémiotique, car ils construisent des images sociales, parfois stéréotypées, de l'individu. Ils relèvent d'une logique symbolique où le nom fonctionne comme un résumé narratif ou évaluatif de la personne désignée. Comme le note Goffman (1973), les identités sociales sont construites dans l'interaction, ce qui inclut les pratiques de nomination.

Ainsi, envisagée dans une perspective sémiotique, l'onomastique permet de comprendre comment les noms propres participent à la production et à la circulation du sens au sein d'une communauté linguistique. Les noms propres ne se limitent pas à désigner : ils signifient, interprètent et organisent le monde social. Ils contribuent à la construction des imaginaires collectifs, à la transmission des valeurs et à la structuration des identités individuelles et collectives. Comme le souligne Foucault (1966), les mots font partie des choses elles-mêmes, ce qui confirme la portée symbolique du nom propre.

L'articulation entre onomastique et sémiotique met donc en évidence la dimension symbolique du nom propre et confirme que celui-ci constitue un objet privilégié pour l'analyse du langage dans sa relation au social, à l'histoire et à la culture. Dans le contexte algérien, cette approche permet notamment de saisir les enjeux mémoriels, identitaires et idéologiques qui traversent les pratiques de nomination et de dénomination.

### **3.2.3. Onomastique et pragmatique**

La pragmatique, enfin, constitue un cadre indispensable pour analyser les noms propres en discours. Elle s'intéresse aux conditions d'énonciation et aux effets produits par l'usage des unités linguistiques dans des situations concrètes de communication. Comme le rappelle Austin, « dire, c'est faire » (1962, p. 12), et l'emploi d'un nom propre participe pleinement de cette dimension performative du langage.

Dans les interactions quotidiennes en Algérie, le choix d'un nom propre n'est jamais neutre. Employer un toponyme amazigh, arabe ou français dans une situation donnée peut produire des effets pragmatiques précis : marquer une proximité, une distance, une appartenance ou, au contraire, une opposition symbolique. La pragmatique permet ainsi d'analyser les noms propres comme des indices contextuels, au sens de l'indexicalité.

Les travaux de Kleiber (1994) montrent que le nom propre prend tout son sens dans l'usage, et que sa valeur interprétative dépend du contexte spatio-temporel, des participants à l'échange et des savoirs partagés. Dans cette perspective, l'onomastique pragmatique s'intéresse aux fonctions interactionnelles des noms propres : désigner, rappeler, évaluer, légitimer ou disqualifier.

Dans le discours institutionnel, médiatique ou politique algérien, les noms propres jouent un rôle central dans la construction de l'argumentation et de l'autorité discursive. Leur analyse pragmatique permet de mettre au jour les stratégies discursives à l'œuvre et de comprendre comment le langage participe à la construction du social.

Enfin, en guise de conclusion à ce point, nous pouvons dire que l'articulation de l'onomastique avec la sociolinguistique, la sémiotique et la pragmatique permet d'inscrire l'étude des noms propres dans une approche globale et contextualisée du langage. Dans le contexte algérien, marqué par la pluralité linguistique et les enjeux identitaires, cette interdisciplinarité apparaît non seulement pertinente, mais indispensable. Les noms propres y constituent des observatoires privilégiés des dynamiques sociales, historiques et discursives, confirmant ainsi le caractère fondamentalement heuristique de l'onomastique au sein des sciences du langage. Toutefois, malgré ces multiples croisements disciplinaires, l'onomastique conserve son ancrage fondamentalement linguistique, ce qui impose au chercheur de maintenir une cohérence théorique et méthodologique dans l'analyse des noms propres.

### **3.3. Onomastique et sciences**

Ce point, quant à lui, met en avant les rapports étroits que l'onomastique entretient avec les différentes disciplines des sciences humaines et sociales. En onomastique, la linguistique demeure omniprésente, puisque le nom propre constitue avant tout un fait de langue et de discours. Toutefois, l'analyse onomastique ne peut se satisfaire d'une approche strictement linguistique. Les processus de création, de transmission, de transformation et de substitution des noms propres s'inscrivent dans des dynamiques historiques, sociales, psychologiques, politiques et juridiques complexes. C'est pourquoi l'onomastique se situe à la croisée de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales.

Akir définit à juste titre l'onomastique comme « un complexe de sciences plutôt que comme une science aux limites nettes » (2002, p. 20). Cette conception met en évidence la nécessité d'une démarche interdisciplinaire, tout en rappelant que le chercheur doit conserver une perspective linguistique claire, afin d'éviter toute dilution méthodologique de l'objet d'étude.

### **3.3.1. Onomastique et histoire**

Le lien entre l'onomastique et l'histoire est fondamental. Les noms propres constituent de véritables témoins linguistiques du passé. Comme le souligne Dauzat, « les noms de lieux sont des fossiles de langage » (1947, p.11), dans la mesure où ils conservent la trace de situations linguistiques, politiques et culturelles parfois disparues. L'étude des toponymes permet ainsi de retracer des phases de peuplement, des mouvements migratoires, des conquêtes ou encore des périodes de domination étrangère.

Dans le contexte algérien, l'analyse de la toponymie coloniale, amazighe et arabo-islamique illustre parfaitement cette articulation entre histoire et onomastique. Cheriguen souligne à ce propos que « la toponymie algérienne est un espace de mémoire où se superposent plusieurs strates historiques et idéologiques » (1997, p. 45). L'onomastique devient ainsi un outil privilégié pour la compréhension des continuités et des ruptures historiques.

### **3.3.2. Onomastique et sociologie**

La sociologie permet d'appréhender le nom propre comme un fait social. Les choix anthroponymiques ou toponymiques traduisent des appartenances sociales, des valeurs culturelles, des identités collectives et des rapports de pouvoir. Comme l'affirme Bourdieu (1982), le langage — et par extension le nom — est un instrument de pouvoir symbolique.

En Algérie, le recours à certains prénoms, patronymes ou noms de lieux peut révéler une volonté d'affirmation identitaire, religieuse ou politique. L'onomastique sociologique analyse ainsi les usages sociaux du nom propre et les représentations qui y sont associées, en mettant en lumière les tensions entre normes institutionnelles et pratiques populaires.

### **3.3.3. Onomastique et psychologie**

L'apport de la psychologie est particulièrement pertinent dans l'étude des représentations et des attitudes liées aux noms propres. Le nom participe à la construction de l'identité individuelle et collective. Comme le note Lévi-Strauss, « le nom propre n'est jamais un simple label, il engage une relation symbolique entre l'individu et le groupe » (1962, p. 215).

Les réactions suscitées par un changement de nom — notamment dans le cadre de politiques de renommage — relèvent souvent d'un attachement affectif profond. L'onomastique, enrichie par l'approche psychologique, permet alors de comprendre les phénomènes de résistance, de rejet ou d'adhésion face aux transformations nominatives.

#### **3.3.4. Onomastique et politique**

La relation entre onomastique et politique apparaît de manière explicite dans les politiques de nomination et de dénomination. Les noms de lieux, de rues ou d'institutions sont fréquemment mobilisés comme instruments idéologiques. Selon Di Méo : « nommer un lieu, c'est s'en approprier symboliquement l'espace » (1998, p. 67).

En Algérie, les processus de décolonisation toponymique engagés après l'indépendance illustrent l'usage politique du nom propre comme vecteur de réappropriation identitaire et de reconstruction symbolique de l'espace national. L'onomastique permet ainsi de décrypter les enjeux discursifs et mémoriels qui sous-tendent les choix politiques en matière de nomination.

#### **3.3.5. Onomastique et droit**

Le droit encadre et régule les pratiques onomastiques à travers des dispositifs juridiques relatifs à l'état civil, aux changements de nom, à la toponymie administrative ou encore aux noms commerciaux. Comme le souligne Baylon et Fabre, « le nom propre est à la fois un fait de langue et un objet social soumis à des règles institutionnelles » (1982, p.39).

En contexte algérien, les lois relatives à l'état civil et à la dénomination des espaces publics montrent que le nom propre est également un objet juridique, situé à l'intersection entre norme linguistique, autorité administrative et pratiques sociales.

#### **3.3.6. Onomastique et géographie**

L'étroit lien entre l'onomastique et la géographie s'incarne dans la toponymie, où le nom propre devient une « unité de sens condensée » (Thérien, 1990) et une archive du territoire. Pour le géographe, le toponyme est un marqueur spatial essentiel, qualifié par Gendron (2003) d'« élément le plus stable du paysage », car il survit aux mutations physiques du sol. Cette relation fait

de la toponymie une science capable de « restituer les anciens aspects du sol » (Rostaing, 1945), transformant chaque nom de lieu en un fossile sémantique. Ainsi, l'analyse onomastique révèle la motivation originelle d'un site, tandis que la géographie en explique le contexte, prouvant que le nom propre est une mémoire vivante ancrée dans l'espace.

### **3.3.7. Onomastique et archéologie**

L'onomastique et l'archéologie forment un binôme indispensable à la compréhension des territoires anciens. Tandis que l'archéologie s'appuie sur la matérialité des vestiges, l'onomastique traite le nom propre comme une « archive du sol », capable de désigner des structures enfouies ou des occupations humaines oubliées. Cette convergence permet de valider des hypothèses historiques : un nom de lieu peut signaler une présence antique (comme les toponymes en *-acum* pour les villas gallo-romaines) que les fouilles viendront ensuite confirmer. Comme l'exprime si bien l'historien Bloch, « le nom de lieu est un document, et, comme tout document, s'il n'est pas interprété avec une extrême prudence, il risque de tromper ; mais, bien interrogé, il est l'un des plus révélateurs » (1931, p. 18). En somme, si l'archéologue déterre l'objet, l'onomasticien en restitue l'identité culturelle et linguistique, prouvant que le nom est, au même titre que la pierre, un témoin stratigraphique de l'histoire.

### **3.3.8. Onomastique et démographie**

L'articulation entre l'onomastique et la démographie permet d'appréhender la dynamique des populations sous un angle à la fois quantitatif et qualitatif. Le nom propre ne sert plus seulement à identifier l'individu, mais devient une donnée statistique révélatrice des comportements sociaux. Par l'analyse des stocks patronymiques, le démographe peut évaluer le renouvellement d'une population ou, à l'inverse, sa stabilité géographique. Comme le souligne Dupâquier dans ses travaux sur la démographie historique : « les noms de famille constituent un véritable système de traçage qui révèle les structures de parenté et les courants migratoires là où les statistiques classiques font défaut » (1981, p. 12). En somme, l'onomastique offre à la démographie une profondeur temporelle unique, transformant chaque patronyme en un indicateur de la mobilité et de la mixité d'une société.

### **3.3.9. Onomastique et anthropologie**

L'alliance de l'onomastique et de l'anthropologie révèle que le nom propre est une institution sociale totale. Loin d'être arbitraire, le nom est le réceptacle des valeurs, des interdits et de l'histoire d'une culture. Comme le souligne Lévi-Strauss (1962, p. 238) dans *La Pensée sauvage* : « On ne nomme jamais : on classe l'autre, si l'on lui donne un nom [...] ou l'on se classe soi-même ». Cette perspective démontre que le choix d'un nom répond à des règles de système (systèmes de nomination) qui reflètent l'organisation du monde propre à chaque société. Ainsi, l'onomastique permet à l'anthropologue de décrypter les rapports de pouvoir et les représentations symboliques, prouvant que le nom est le premier lien qui rattache l'être biologique à l'ordre social.

### **3.3.10. Onomastique et littérature**

L'onomastique et la littérature s'unissent pour transformer le nom propre en un véritable dispositif esthétique. Contrairement à l'usage civil, le nom littéraire est une « unité de sens condensée » qui porte en elle l'ADN du personnage. Il peut fonctionner par évocation sonore (phono-symbolisme), par étymologie cachée ou par référence intertextuelle. Comme le souligne Barthes (1972, p. 124) dans ses analyses sur Proust : « Le nom propre est un milieu précieux, parce qu'il est à la fois un signe et un objet, un sens et une chose ». Cette densité permet au romancier de créer un monde où le nom devient le destin. En somme, l'onomastique littéraire ne se contente pas d'identifier ; elle poétise le réel et structure l'imaginaire, faisant du nom le fondement même de l'existence de l'être de papier.

### **3.3.11. Onomastique et informatique**

L'onomastique et l'informatique collaborent aujourd'hui pour transformer le nom propre en un vecteur d'information structurée au sein des environnements numériques. Grâce à la Reconnaissance d'Entités Nommées (REN), l'informatique permet d'isoler le nom propre et de lui assigner une valeur sémantique précise au milieu de flux textuels non structurés. Comme l'expliquent Toussaint et Lamirel (2006, p. 45) dans leurs travaux sur l'extraction de connaissances : « Le nom propre constitue un pivot informationnel unique dont le repérage automatique est indispensable à l'indexation et à la fouille de textes ». Cette synergie permet non seulement de cartographier des réseaux sociaux historiques par le biais des noms de famille, mais aussi de

modéliser l'évolution des langues à travers des atlas toponymiques numériques. En somme, l'informatique offre à l'onomastique une puissance de calcul inédite, faisant du nom propre une clé d'entrée fondamentale dans l'architecture du Web sémantique.

En bref, si l'onomastique entretient des relations étroites avec plusieurs disciplines, celles-ci ne sauraient se substituer à son fondement linguistique. Elles constituent des outils d'interprétation indispensables, mais l'onomastique demeure avant tout une discipline linguistique, centrée sur l'analyse du nom propre en tant que signe. C'est précisément cette tension féconde entre ancrage linguistique et ouverture interdisciplinaire qui fait la richesse et la spécificité de l'onomastique contemporaine.

## Conclusion

En somme, ce chapitre introductif nous a permis de lever le voile sur l'onomastique, une discipline bien plus complexe qu'une simple nomenclature des noms. Loin d'être de simples étiquettes figées, les noms propres constituent de véritables fossiles linguistiques et des marqueurs d'identité sociale, historique et culturelle.

Ce qu'il faut retenir :

- Une richesse terminologique : De l'anthroponymie (noms de personnes) à la toponymie (noms de lieux), en passant par des branches plus contemporaines comme l'onomastique mercatique, la discipline couvre l'intégralité du réel nommé par l'homme.
- Un carrefour disciplinaire : Nous avons vu que l'onomastique ne peut s'étudier de manière isolée. Elle se nourrit de la linguistique (morphologie, sémantique, étymologie) mais dialogue aussi constamment avec les sciences humaines (histoire, géographie, sociologie). Elle aide l'historien à retracer des migrations, le géographe à comprendre l'occupation des sols, et le sociologue à analyser les structures de parenté ou les rapports de pouvoir.
- Une science en évolution : L'émergence de l'onomastique numérique et commerciale démontre que cette science reste d'une brûlante actualité, s'adaptant aux nouveaux supports de communication et aux enjeux de la mondialisation.

En définitive, l'onomastique nous apprend que nommer n'est jamais un acte anodin. C'est un acte de création qui s'inscrit dans un système linguistique précis et qui porte en lui la mémoire d'une civilisation.

Fort de ce cadre théorique et terminologique, nous pouvons désormais aborder les chapitres suivants avec une vision claire des outils méthodologiques nécessaires à l'analyse concrète des corpus onomastiques.

**TD**

**Activités du chapitre I**

## Activité 1

**Objectif :** *Distinguer les différentes branches de l'onomastique à travers des exemples.*

**Consigne :** Pour chaque nom propre ou expression ci-dessous, identifiez la branche exacte de l'onomastique (ex: Hydronymie, Ergonymie, Phénomonymie, etc.) et précisez s'il s'agit d'une branche de la Toponymie, de l'Anthroponymie ou des "Autres branches".

Noms à analyser	Branche de l'Onomastique	Justification (Type d'objet nommé)
1. Lalla Fatma N'Soumer		
2. Oued Soummam		
3. Djurdjura		
4. Cevital		
5. Le séisme d'El Asnam		
6. Amine DZ		
7. Rue Didouche Mourad		
8. Les Touaregs		
9. Minou / Tigrou		
10. Le SILA (Salon du Livre)		
11. Tamazight		
12. Zaatar (Thym kabyle)		
13. Bimo		
14. Constantine (ex-Cirta)		
15. Le Château de la Comtesse		
16. Aphrodite / Anzar		
17. Momo (pour Mohamed)		
18. El-Haddad (Le forgeron)		
19. Ritadj Mall		
20. Chakhchoukha		

## Activité 2

**Objectifs :** *Identifier le processus de transformation phonétique.  
Approfondir les concepts de contact des langues et de phonologie.  
Définir des procédés d'altération adaptation phonétique*

**Support :** Cette activité est construite à partir d'un constat fait dans la thèse de doctorat de Lynda MOUNSI sur l'évolution de la toponymie coloniale en Algérie<sup>5</sup>.

### Constat

Certains noms coloniaux de villes ou de communes algériennes sont encore aujourd'hui largement utilisés, que ce soit par les habitants locaux, par ceux des villages voisins, ou même par des populations d'autres wilayas. Cette persistance s'explique par le fort ancrage de ces toponymes dans la mémoire historique et collective de la population algérienne. Pour la plupart, ces noms ont subi une opération d'adaptation phonétique, conséquence directe de la différence entre le système phonétique de la langue source, ici le français, et celui des langues cibles, à savoir l'arabe et le kabyle, qui sont les langues parlées par les Algériens. Cette adaptation se manifeste par des modifications dans la prononciation, l'élimination de certains sons, ou la substitution de phonèmes étrangers par des phonèmes disponibles dans la langue locale. Elle illustre parfaitement le rôle de la phonétique dans l'évolution et la transmission des toponymes, ainsi que l'influence des contacts linguistiques sur la forme des noms propres.

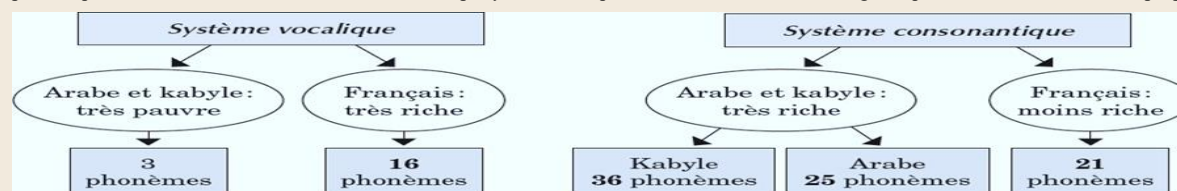


Figure 1- Différence entre les systèmes phonétiques arabe et kabyle /français

Les différences entre les systèmes phonétiques français et ceux des langues locales, à savoir l'arabe et le kabyle, permettent d'expliquer l'apparition des nouvelles formes des toponymes coloniaux en Algérie. Cette transformation correspond à une opération d'altération ou d'adaptation phonétique, résultant de l'incompatibilité entre les sons de la langue source et ceux de la langue cible.

Face à ces toponymes français, les locuteurs algériens se trouvent parfois confrontés à une "surdité phonologique", c'est-à-dire une difficulté à percevoir certains phonèmes étrangers inexistant dans leur système phonologique. Cette situation entraîne des modifications phonétiques qui se stabilisent ensuite dans l'usage populaire.

Dans l'analyse des toponymes coloniaux, on peut distinguer quatre grandes opérations d'altération ou d'adaptation phonétique, qui permettent de rendre compte de ces transformations. Ces opérations sont synthétisées dans la figure suivante, et seront détaillées dans les sections suivantes pour illustrer concrètement l'impact des différences phonologiques entre le français et les langues locales sur la toponymie algérienne.

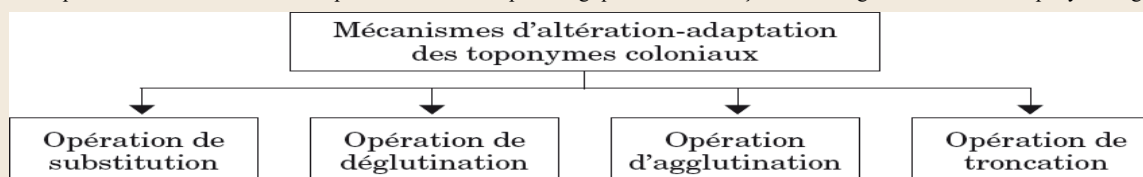


Figure 1- Mécanismes d'altération-adaptation des toponymes coloniaux

<sup>5</sup> Exemple tiré de la thèse de doctorat de MOUNSI Lynda « La toponymie de souche française dans le Nord algérien : évolution, usages et représentations » soutenue à l'université de Bejaia en 2015.

**Consigne 1 :** En vous basant sur le constat, identifiez l'opération d'altération phonétique à l'œuvre pour chaque transformation toponymique ci-dessous. Justifiez brièvement votre choix.

Toponyme Source (Français)	Toponyme Cible (Local)	Mécanisme Principal	Description du changement
Pérregaux	Barigo	Substitution	[e] devient [a] ou [i]
Castiglione	Kasti		
Michelet	Michli		
Victor Hugo	Tirigou	Agglutination	

**Consigne 2 :** Répondez aux questions suivantes en vous appuyant sur le constat plus haut et en mobilisant vos connaissances en phonétique.

1. Pourquoi le [p] de *Pérregaux* devient-il systématiquement un [b] dans l'usage local ? Reliez votre réponse au concept de "système phonologique cible".
2. Dans l'exemple de *Victor Hugo* devenant *Tirigou*, expliquez techniquement la différence entre la chute de la première syllabe (aphérèse) et ce qui aurait pu être une simple réduction de voyelle.
3. Expliquez le concept de « surdité phonologique » mentionné dans le texte. Comment ce phénomène explique-t-il que des noms français soient "stabilisés dans l'usage populaire" algérien sous une forme modifiée ?

**Consigne 3 :** Complétez le tableau suivant pour synthétiser les procédés de l'altération adaptation phonétique.

Procédé	Définition technique	Exemple toponymique
<b>Aphérèse</b>	Suppression de la partie initiale	.....
<b>Réduction</b>	.....	<i>Michelet</i> _ <i>Michli</i>
<b>Apocope</b>	Chute d'un phonème ou d'une syllabe finale	.....
<b>Substitution</b>	Assimilation d'une voyelle ou d'une consonne par une autre	.....
<b>Déglutination</b>		
<b>Agglutination</b>		

### Activité 3

**Objectif :** Identifier les procédés de formation des noms dans le domaine de l'ergonomie en particulier en onomastique pharmaceutique en prenant l'exemple de l'étude de cas de Lanseur de l'entreprise nationale algérienne SAIDAL.

**Support :** Cette activité est construite à partir de l'article de Soufiane Lanseur dont voici la référence :

Lanseur, S. (2017). Les noms de médicaments produits par SAIDAL : approche morphosémantique. *Cahiers de langue et de littérature*, (10), 183-201.

**Lien de l'article :** [file:///C:/Users/SPECTRE/Downloads/les-noms-de-médicaments-produits-par-saidal-approche-morphosémantique%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/SPECTRE/Downloads/les-noms-de-médicaments-produits-par-saidal-approche-morphosémantique%20(1).pdf)

**Consigne 1 :** En vous aidant de cet article, dites à quelles disciplines onomastiques peut-on rattacher les noms de médicaments.

**Consigne 2 :** À l'aide de l'article, identifiez le procédé linguistique utilisé pour former les noms de médicaments suivants (Composition, Mot-valise, Syncope, Apocope, Aphérèse, ou Dérivation).

1. **Glycerine enfants :** \_\_\_\_\_
2. **Ampiline** (issu de *Ampicilline*) : \_\_\_\_\_
3. **Virodal** (*Antiviral + Saidal*) : \_\_\_\_\_
4. **Prozol** (issu de *Oméprazole*) : \_\_\_\_\_
5. **Indomet** (issu de *Indométacine*) : \_\_\_\_\_
6. **Zanitra plus :** \_\_\_\_\_

**Consigne 3 :** Les mots-valises sont le procédé le plus productif chez Saidal (53 noms sur 130). Complétez le tableau d'analyse suivant en précisant les bases utilisées.

Nom du médicament	Analyse morphologique	Base(s) de référence (DCI, Maladie, ou Forme)
Clogel	Clo + gel	_____

<b>Cardital</b>	Cardi + tal	_____
<b>Gectapen</b>	Gecta + pen	_____
<b>Amoxyphen</b>	Amoxy + pen	_____

**Consigne 4 :** Répondez brièvement aux questions suivantes en vous appuyant sur les conclusions de l'auteur :

1. Comment le laboratoire Sidal signe-t-il visuellement et linguistiquement ses produits dans les noms de médicaments ? (Citez deux suffixes ou préfixes spécifiques).
2. Pourquoi l'auteur affirme-t-il que des noms comme *Clamoxyphen* s'adressent exclusivement aux spécialistes, contrairement à *Mycocide* ?
3. Quelle observation l'auteur fait-il concernant l'usage des langues locales (Arabe, Berbère) dans la nomenclature de Sidal ?

## Activité 4

**Objectif :** *Savoir différencier les noms propres en fonction, de leur genre, de leur nombre, de leur catégorie grammaticale et de leur origine linguistique.*

*Comprendre la motivation d'un nom de lieu en identifiant le lien direct entre le sens du mot et les réalités géographiques, historiques ou sociales du terrain.*

**Support :** Cette activité est conçue à partir de l'article de Lynda Mounsi dont voici la référence :

Mounsi, L. (2018). Caractéristiques linguistiques de la macrotoponymie de la tribu d'Aït Oughlis. Dans ملامح وحدة المجتمع الجزائري من خلال الواقع اللغوي الأنوماستكي الطوبونيمي في مجتمع المعرفة [Malamih wahdat al-mujtama' al-jaza'iri min khilal al-waqi' al-lughawi al-anumastiki al-tubunimi fi mujtama' al-ma'rifa] (pp. 87-106). Alger : Conseil Supérieur de la Langue Arabe (HCLA).

**Consigne 1 :** Lisez attentivement l'article et consulter un dictionnaire (celui de Jean Dubois par exemple) pour expliquer les concepts suivants :

- **Morphème discontinu**
- **Lexème**
- **Etat d'annexion**
- **Synthématisation**
- **Hybridation**

**Consigne 2 :** En vous basant sur les règles des morphèmes discontinus (début et fin du mot) citées dans le texte, complétez le tableau suivant :

Toponyme	Morphème(s) identifié(s)	Genre (M/F)	Nombre (S/P)	
<b>Tighezert</b>	t – t			
<b>Iabdounen</b>	i – en			
<b>Tissira</b>	t – a			
<b>Aourir</b>	a -			
<b>Tighouzratine</b>	t – ine			
<b>Izghad</b>	i -			

**Consigne 3 :** Classez les noms suivants dans la bonne colonne selon les descriptions de l'article :  
*Noms : El Felaye, Badjou, Berkoun, El Mahdi, Semaoun, Louda.*

Noms avec article arabe	Noms de nature anthroponymique (Patronymes)	Autres substantifs
1.	1.	1.
2.	2.	2.

**Consigne 4 :** Observez les mots *Tighezert* (singulier) et *Tighouzratine* (pluriel).

- Quelle est la racine consonantique commune à ces deux noms ?
- Comment s'opère l'extraction de la racine dans un nom d'origine berbère ?

**Consigne 5 :** En vous référant au texte, associez chaque toponyme à sa structure grammaticale exacte : *Toponymes* : *Sidi Aïch*, *Tighilt Taouraght*, *Ait Chemini*, *Ait Chetla*.

1. **Particule + Nom Propre (Np) :** \_\_\_\_\_
2. **Nom Commun (Nc) + Nom Propre (Np) :** \_\_\_\_\_
3. **Nom Commun (Nc) + Nom Commun (Nc) :** \_\_\_\_\_
4. **Nom Commun (Nc) + Adjectif (Adj) :** \_\_\_\_\_

**Consigne 6 :** Répondez aux questions suivantes en utilisant les définitions de l'article :

1. **L'état d'annexion :** Dans le nom *Tala ouzrou* (prononcé *Tala wezrou*), quel changement phonétique indique que le deuxième mot est à l'état d'annexion ?
2. **La particule "Bou" :** Que signifie généralement cette particule dans un nom comme *Boumelal* ?
3. **L'agglutination :** Expliquez brièvement comment est formé le nom *Tiloucadi*.
4. **Synthématisation :** Le nom *Tala t-tagout* provient d'une forme plus longue avec un connecteur. Quelle était cette forme originale ?

**Consigne 7 :** Complétez le tableau suivant en décomposant les unités selon le modèle du Tableau 2 de l'article :

Macrotoponyme	Lexème 1 (Catégorie)	Lexème 2 (Catégorie)	Lexème 3 (Catégorie)
Taourirt n bouali	Nc (Taourirt)	Connecteur + Particule	_____
Sidi leḥaj ḥsyen	_____	Article + Nc	Np (Prénom)

<b>Tighilt ali ou yahia</b>	Nc (Tighilt)	_____	Np (Prénom)
-----------------------------	--------------	-------	-------------

**Consigne 8** : Expliquez le nom simple et le composé selon Foudil Cheriguen

**Consigne 9** : relevez dans l'article deux noms d'origine :

- Berbère
- Arabe
- Hybride

## Activité 5

**Objectifs :** *Comprendre comment un dispositif juridique peut transformer radicalement l'identité onomastique d'un peuple*

*Comprendre le lien de l'onomastique avec le droit la politique et la sociolinguistique à travers l'exemple de l'état civil algérien et de l'anthroponymie algérienne.*

**Support :** Cette activité a été conçue à partir de l'article de Ouerdia Yermèche dont voici la référence exacte :

Yermèche, O. (2005). L'état civil algérien : genèse d'un processus redénotatif. Dans F. Benramdane & O. Yermèche (Dir.), *Anthroponymie et État civil en Algérie* (p. 19-29). Éditions du CRASC.

**Lien de l'article :** <https://pnr.crasc.dz/pdfs/2-presentation-2005-pnr.pdf>

### Analyse du "Choc de l'État Civil" (Loi de 1882)

**Consigne générale :** lisez attentivement l'article pour pouvoir répondre aux questions qui vont suivre.

#### 1. Étude de texte (Analyse de la rupture)

Selon Ouerdia Yermèche, la loi du 23 mars 1882 n'a pas été une simple collecte de noms existants, mais une véritable opération de **dé-nomination / re-nomination**.

#### Questions :

- Avant 1882, quel était le mode de nomination traditionnel des Algériens ? (Indice : l'article parle de "logiques filiationnelles traditionnelles" ou "lignagères") .
- Citez une phrase de l'article montrant que l'état civil colonial visait la "dénationalisation" ou l'assimilation.
- Expliquez l'expression "fracture du nom" utilisée par l'auteure pour décrire la superposition d'un nom administratif (écrit) à un nom traditionnel (oral).

#### 2. Atelier de "Morphologie Altérée" (Point 3.1.2)

Ouerdia Yermèche analyse comment la **francisation** a déformé les noms algériens au niveau du *signifiant* (l'orthographe et le son).

**Consigne :** Observez le tableau des transcriptions multiples dans l'article et trouvez quel phonème (son) a été le plus "maltraité" par l'administration coloniale.

- Pourquoi le nom **Guerroudj** peut-il aussi s'écrire **Gerroudj**, **Guendouzi** ou **Ghendouzi** ?.
- Quel problème cela pose-t-il aujourd'hui pour les citoyens algériens dans leurs démarches administratives (héritage, justice) ?.

### **3. Étude de cas contemporaine**

L'article mentionne "l'affaire Belkhiri" concernant les prénoms **Gaïa** et **Micipsa**.

**Mise en situation :** Un officier d'état civil refuse d'inscrire ces prénoms au motif qu'ils n'auraient pas une "consonance algérienne".

- En vous appuyant sur l'article, expliquez pourquoi ce refus est paradoxal alors que ces prénoms sont issus du patrimoine **libyco-berbère** ancien de l'Algérie.
- Comment appelle-t-on le retour actuel à ces prénoms anciens ? (L'auteure parle de "récupération de l'identité ancestrale").

**Corrigé des activités  
du chapitre I**

## Corrigé de l'activité 1

Consigne : Les différentes branches de l'onomastique

Noms à analyser	Branche de l'Onomastique	Justification (Type d'objet nommé)
1. Lalla Fatma N'Soumer	Hagionymie	Figure historique sacrée/vénérée.
2. Oued Soummam	Hydronymie	Nom d'un cours d'eau.
3. Djurdjura	Oronymie	Nom d'un massif montagneux.
4. Cevital	Ergonymie	Nom d'une entreprise (produit de l'activité humaine).
5. Le séisme d'El Asnam	Phénomymie	Nom d'un phénomène naturel/catastrophe.
6. Amine_DZ	Cyber-anthroponymie	Pseudonyme numérique avec ancrage national.
7. Rue Didouche Mourad	Hodonymie	Nom d'une voie de communication (rue).
8. Les Touaregs	Ethnonymie	Nom d'un peuple / groupe humain.
9. Minou / Tigrou	Zoonymie	Noms propres attribués à des animaux.
10. Le SILA (Salon du Livre)	Praxonymie	Nom d'un événement / pratique sociale.
11. Tamazight	Glotonymie	Nom d'une langue.
12. Zaatar (Thym kabyle)	Phytonymie	Nom propre vernaculaire d'une plante.
13. Bimo	Onomastique mercatique	Nom de marque créé (acronymie industrielle).
14. Constantine (ex-Cirta)	Macrotoponymie	Nom d'une grande entité urbaine (ville).
15. Le Château de la Comtesse	Microtoponymie	Lieu-dit ou édifice isolé.
16. Aphrodite / Anzar	Théonymie	Noms de divinités (mythologie).
17. Momo (pour Mohamed)	Hypocoristique	Forme affective/abrégée d'un prénom.
18. El-Haddad (Le forgeron)	Aptonyme	Patronyme lié à un métier.
19. Ritadj Mall	Onomastique commerciale	Enseigne de signalétique urbaine/marchande.
20. Chakhchoukha	Onomastique culinaire	Nom d'un plat traditionnel (ergonyme culinaire).

## Corrigé de l'activité 2

### Consigne 1 : Analyse des mécanismes d'altération

Toponyme Source	Toponyme Cible	Mécanisme Principal	Description du changement
Pérregaux	Barigo	Substitution	Remplacement du [p] (absent en arabe) par [b] et de la voyelle [e] par [a] ou [i].
Castiglione	Kasti	Troncation	Amputation des syllabes finales du nom pour ne garder que la base initiale.
Michelet	Michli	Réduction	Suppression de la voyelle centrale [ə] (syncope) et modification de la voyelle finale.
Victor Hugo	Tirigou	Agglutination	Fusion des deux composants en une seule unité lexicale avec modification interne.

### Consigne 2 : Analyse théorique

1. **Le passage du [p] au [b]** : Le système phonologique de l'arabe (langue cible) ne possède pas l'occlusive bilabiale sourde [p]. Face à ce phonème étranger, le locuteur algérien opte pour l'occlusive bilabiale sonore [b], qui est le phonème le plus proche disponible dans son répertoire. On dit que le système cible exerce une contrainte qui force l'adaptation des sons inexistants.
2. **Aphérèse vs Réduction dans *Victor Hugo* / *Tirigou*** :
  - **L'aphérèse** est une modification radicale qui supprime la tête du mot (ici la syllabe [vi-] de Victor). C'est une amputation structurelle.
  - **La réduction**, quant à elle, n'aurait fait que "raccourcir" ou affaiblir la voyelle sans supprimer la consonne initiale (par exemple, si le nom était devenu *Vtirigou*). Dans le cas de *Tirigou*, la structure initiale est totalement effacée au profit d'une nouvelle base.
3. **La surdité phonologique** : C'est l'incapacité d'un locuteur à percevoir ou à reproduire des distinctions phonétiques qui n'existent pas dans sa langue maternelle. L'oreille "filtre" les sons étrangers.
  - **Conséquence sur la stabilisation** : Comme les locuteurs n'entendent pas la différence (entre [p] et [b] par exemple), ils produisent une forme adaptée. Cette forme, étant plus facile à prononcer et à mémoriser pour la communauté, se transmet

de génération en génération jusqu'à devenir la norme orale, remplaçant le nom officiel dans l'usage quotidien.

### Consigne 3 : Synthèse des procédés d'altération-adaptation

<b>Procédé</b>	<b>Définition technique</b>	<b>Exemple toponymique</b>
<b>Aphérèse</b>	Suppression d'un phonème ou d'une syllabe à l'initiale du nom.	<i>Victor Hugo</i> → <b>Tirigou</b> (chute du "Vic")
<b>Réduction</b>	Suppression d'une voyelle à l'intérieur du nom (syncope), créant une suite de consonnes.	<i>Michelet</i> → <b>Michli</b>
<b>Apocope</b>	Chute d'un phonème ou d'une syllabe à la fin du nom (Troncation).	<i>Castiglione</i> → <b>Kasti</b>
<b>Substitution</b>	Remplacement d'un phonème de la langue source par un phonème proche de la langue cible.	<i>Pérregaux</i> → <b>Barigo</b> ([p] devient [b])
<b>Déglutination</b>	Déformation par amputation ou chute d'une partie du nom (regroupe l'aphérèse, l'apocope, etc.).	<i>Victor Hugo</i> → <b>Tirigou</b> (par l'aspect "amputation")
<b>Agglutination</b>	Soudure et fusion de deux éléments originellement distincts en un seul bloc.	<i>Victor Hugo</i> → <b>Tirigou</b> (fusion des deux composants)

## Corrigé de l'activité 3

### Consigne 1 : Identification de la discipline onomastique

D'après l'article de Lanseur Soufiane, l'étude des noms de médicaments s'inscrit dans un cadre disciplinaire précis au sein de l'onomastique (la science des noms propres).

Voici les disciplines auxquelles on peut rattacher ces noms :

#### 1. L'Ergonomie

C'est la branche principale citée par l'auteur pour classer les noms de médicaments.

- **Définition** : L'ergonomie est l'étude des noms donnés aux produits de l'activité humaine.
- **Application** : Les médicaments sont considérés comme des objets créés et commercialisés, nécessitant une désignation propre pour les distinguer les uns des autres.

#### 2. L'onomastique commerciale

Bien que l'article utilise le terme général d'onomastique, l'étude se focalise sur les noms de marques.

- **Le nom de marque** : Le médicament chez Saldal est une marque déposée qui sert de signe distinctif pour l'opérateur économique.
- **Fonction distinctive** : Le nom propre de médicament a pour rôle d'individualiser le produit par rapport à ses concurrents ou aux dénominations communes.

#### 3. La pharmanymie (ou onomastique pharmaceutique)

L'article fait référence à des travaux spécialisés traitant spécifiquement des « noms de marques de médicaments ».

- **Spécificité** : Cette discipline analyse la création de noms à partir de bases techniques, telles que la DCI (Dénomination Commune Internationale).
- **Lien avec la terminologie** : Elle se situe à l'intersection entre la langue de spécialité (médicale/chimique) et la création publicitaire ou commerciale.

### Consigne 2 : Identification des procédés

Le but est ici de distinguer les mécanismes de réduction ou de combinaison de mots.

1. **Glycerine enfants** : **Composition syntagmatique (Nom + Nom)**. Il s'agit d'un syntagme libre où un nom commun relatif à l'âge est ajouté pour distinguer la dose.

2. **Ampiline : Syncope lexicale.** Ce procédé consiste en la chute de sons ou de lettres à l'intérieur du mot original (*Ampicilline*).
3. **Virodal : Mot-valise.** Il combine l'initiale de la pathologie (*Viro* pour Antiviral) et la finale du nom du laboratoire (*-dal* pour Sidal).
4. **Prozol : Aphérèse lexicale.** C'est la suppression de la partie initiale du mot (*Oméprazole*). À noter le changement du "a" en "o" pour se distinguer de la concurrence.
5. **Indomet : Apocope lexicale.** Contrairement à l'aphérèse, l'apocope est une chute de lettres à la fin du mot (*Indométacine*).
6. **Zanitra plus : Composition syntagmatique (Nom + Adverbe).** L'adverbe "plus" sert à indiquer une efficacité accrue du produit.

### Consigne 3 : Analyse des Mots-valises

Le mot-valise est le procédé dominant (53 cas) car il permet d'associer l'identité de l'entreprise à la fonction du produit.

Nom	Analyse morphologique	Base(s) de référence
<b>Clogel</b>	Clo + gel	<b>Diclofenac</b> (DCI) + <b>Gel</b> (Forme pharmaceutique).
<b>Cardital</b>	Cardi + tal	<b>Cardiaque</b> (Maladie/Organe) + <b>Sidal</b> (Producteur).
<b>Gectapen</b>	Gecta + pen	<b>Injectable</b> (Mode d'administration) + <b>Pénicilline</b> (DCI).
<b>Amoxyphen</b>	Amoxy + pen	<b>Amoxicilline</b> (DCI 1) + <b>Pénicilline</b> (DCI 2/Classe).

### Consigne 3 : Motivation et sens

Cette section analyse si le nom "parle" au patient ou s'il reste technique.

1. **Référence au fabricant :** Sidal utilise principalement le suffixe **-dal** (ex: *Virodal*) ou le préfixe **Sai-** (ex: *Saipril*) pour marquer son appartenance aux produits de la firme.

2. **Accessibilité (spécialistes vs public) :** *Clamoxypen* est opaque pour le profane car il exige de connaître les DCI (*Clavulanique, Amoxicilline, Pénicilline*). À l'inverse, *Mycocide* est motivé car il utilise la base latine **-cide** (tuer) et évoque la **mycose**, des termes plus familiers.
3. **Paradoxe linguistique :** L'auteur note l'absence totale de l'arabe et du berbère. La nomenclature privilégie le français et l'anglais car elle relève d'une langue de spécialité utilisée par les professionnels de santé formés dans ces langues.

## Corrigé de l'activité 4

### Consigne 1 : Définition des concepts linguistiques

- **Morphème discontinu** : Un morphème constitué de deux parties (un préfixe et un suffixe) qui encadrent la racine pour exprimer une seule unité de sens (ex: en berbère, le féminin *t...t*).
- **Lexème** : Unité minimale signifiante du lexique (mot ou racine de mot) qui véhicule le sens sémantique, par opposition aux morphèmes grammaticaux.
- **État d'annexion** : Forme particulière que prend le nom berbère lorsqu'il est complément de nom, complément de certains chiffres ou sujet postposé au verbe. Il se manifeste souvent par la modification de la voyelle initiale (ex: *a* devient *wa* ou *u*).
- **Synthématisation** : Processus par lequel une séquence de mots tend à se figer pour devenir une unité lexicale unique (un syntème), perdant souvent ses connecteurs grammaticaux au passage.
- **Hybridation** : Procédé de formation d'un mot ou d'un nom propre à partir d'éléments appartenant à deux langues différentes (ex: un radical arabe avec une morphologie berbère).

### Consigne 2 : Analyse des morphèmes discontinus

Toponyme	Morphème(s)	Genre	Nombre
<b>Tighezert</b>	t – t	Féminin	Singulier
<b>Iabdounen</b>	i – en	Masculin	Pluriel
<b>Tissira</b>	t – a	Féminin	Pluriel
<b>Aourir</b>	a -	Masculin	Singulier
<b>Tighouzratine</b>	t – ine	Féminin	Pluriel
<b>Izghad</b>	i -	Masculin	Singulier

### Consigne 3 : Classement des catégories grammaticales

Noms avec article arabe	Noms anthroponymiques (Patronymes)	Autres substantifs
1. El Felaye	1. Badjou	1. Berkoun
2. El Mahdi	2. Semaoun	2. Louda

### Consigne 4 : Analyse de la racine

- **Racine commune** : La racine est **GH-Z-R** (idée de ruisseau/ravin).
- **Extraction de la racine** : En berbère, l'extraction s'opère par l'élimination des affixes du genre et du nombre plus les voyelles alternantes pour ne garder que les consonnes radicales.

### Consigne 5 : Structures des composés à deux lexèmes

- **Particule + Nom Propre (Np)** : *Ait Chemini*
- **Nom Commun (Nc) + Nom Propre (Np)** : *Sidi Aïch*
- **Particule + Nom Commun (Nc)** : *Ait Chetla*
- **Nom Commun (Nc) + Adjectif (Adj)** : *Tighilt Taouraght*

### Consigne 6 : Analyse morphosémantique des composés

1. **L'état d'annexion** : Le changement est l'**alternance de la voyelle initiale**. Le "a" de *azrou* se transforme en "ou" (semi-voyelle "w"), donnant *ouzrou* (prononcé *wezrou*).
2. **La particule "Bou"** : Elle exprime la **possession**, une caractéristique physique, un métier ou un trait spécifique (ici : "celui qui possède l'aspect blanc" pour *Boumelal*).
3. **L'agglutination** : Le nom est formé par la **fusion** de deux noms distincts : *tiliwa* (les fontaines) et *cadi* (le juge).
4. **Synthématisation** : La forme originale était **Tala n tagout** (La fontaine de la brume).

### Consigne 7 : Analyse des composés à 3 lexèmes

Macrotoponyme	Lexème 1	Lexème 2	Lexème 3
Taourirt n bouali	Nc (Taourirt)	Connecteur + Particule	Np (Ali)
Sidi leħaj ħsyen	Nc (Sidi)	Article + Nc	Np (Prénom)
Tighilt ali ou yahia	Nc (Tighilt)	Np (Ali)	Np (Prénom)

### Consigne 8 : Nom simple et composé selon Foudil Cheriguen

Selon Cheriguen, le **nom simple** est une unité lexicale non décomposable en lexèmes distinctifs (composée d'une racine et de marques grammaticales). Le **nom composé** résulte de la réunion de plusieurs lexèmes qui conservent une certaine autonomie sémantique mais fonctionnent comme une unité nouvelle pour désigner un lieu précis.

### Consigne 9 : Relevé selon l'origine linguistique

- **Berbère** : *Tawirt, Tala*
- **Arabe** : *El Felaye, El Mahdi*
- **Hybride** : *At Dawed* (At [Berb.] + Dawed [Ar./Héb.]), ou *Tala Ali*.

### Consigne 10 : Analyse sémantique de quelques macrotoponymes

#### 1. Tawirt n Bu Eli (Le relief / Oronyme)

- **Analyse** : Ce nom composé associe un élément topographique (*Tawirt* = colline) à un personnage (*Bu Eli*).
- **Sens** : « La colline de celui qui s'appelle Ali ». C'est un exemple de détermination spatiale : on utilise un relief précis pour situer le domaine d'une personne ou d'une famille.

#### 2. Tala n Tagut (L'eau / Hydronyme)

- **Analyse** : Composé du nom commun berbère *Tala* (source/fontaine) et de *Tagut* (brume/brouillard).

- **Sens** : « La fontaine de la brume ». Ici, la motivation est météorologique et environnementale. Le nom décrit un phénomène naturel récurrent (la brume) qui caractérise l'emplacement de la source.

#### 4. Tiskriwin (La flore / Phytonyme)

- **Analyse** : Forme plurielle du terme berbère *Tasekra*, qui désigne une variété de chardon ou de cactus (echinops).
- **Sens** : « L'endroit aux chardons ». La motivation est botanique. Le lieu est nommé d'après la plante qui y prolifère, servant ainsi de repère visuel immédiat pour les bergers et les cultivateurs.

#### 5. Sidi Aïch (L'influence religieuse / Hagionyme)

- **Analyse** : Emprunt hybride associant le titre respectueux arabe *Sidi* (Monseigneur) au nom d'un marabout local.
- **Sens** : « Monseigneur Aïch ». Ce nom témoigne de la sacralisation de l'espace. Le lieu ne porte pas le nom d'un relief, mais celui d'un saint homme dont le tombeau a fixé la population et donné son nom à l'agglomération.

#### 6. At Wray (L'ethno-toponymie)

- **Analyse** : *At* (les fils de) + *Wray* (jaune/pâle). En berbère, le jaune est la métaphore de l'or.
- **Sens** : « Les fils de l'Or » ou « Les descendants de celui qui est pâle ». C'est un toponyme de peuplement. À l'origine nom de tribu, il est devenu le nom du territoire occupé par ce groupe.

#### 7. Tadkwant (L'habitat / Architecture)

- **Analyse** : Nom simple désignant en kabyle une banquette en maçonnerie située à l'intérieur de la maison traditionnelle.
- **Sens** : Ce toponyme est une métonymie de l'habitat. Un élément précis de l'architecture intérieure est utilisé pour désigner l'ensemble du lieu habité, montrant l'importance de la culture matérielle domestique dans la nomination.

## 8. Souk Oufella (La vie sociale / Ergonyme)

- **Analyse :** *Souk* (marché, emprunt arabe) + *Oufella* (du haut, berbère).
- **Sens :** « Le marché du haut ». Ce nom décrit la fonction économique du lieu et sa position géographique relative par rapport à d'autres points d'échange. Il souligne l'organisation spatiale des activités humaines.

## 9. Cebirdu (La faune / Zoonyme)

- **Analyse :** Terme berbère désignant la genette (petit mammifère carnivore).
- **Sens :** « La genette ». Bien que rare dans le corpus d'Ath Oughlis (2,77%), ce nom montre que la présence d'un animal spécifique dans une zone a pu frapper l'imaginaire des nommants au point de devenir un nom propre de lieu.

## 10. Tizi Leerayef (Le relief / Oronyme)

- **Analyse :** *Tizi* signifie le col (passage entre deux montagnes) et *Leerayef* renvoie à des crêtes ou des escarpements.
- **Sens :** « Le col des escarpements ». Ce toponyme est purement topographique. Il décrit une difficulté de passage, essentielle pour la circulation et la défense de la tribu dans ce territoire accidenté.

## Corrigé de l'activité 5

### 1. La rupture entre nomination traditionnelle et administrative

- **Réponse détaillée :** Avant la loi de 1882, le système algérien était lignager et oral. On utilisait la filiation directe : *Prénom + Ben (fils de) + Prénom du père + Prénom du grand-père* (ex: Ahmed ben Mohamed ben Salem). Ce système rattachait l'individu à sa tribu (**Ethnonymie**).
- **L'objectif politique :** L'administration coloniale voulait briser les structures tribales pour faciliter le contrôle des populations et, surtout, l'appropriation des terres. Un nom de famille fixe et écrit était indispensable pour le cadastre (droit de propriété). L'article parle d'une volonté de "fixer" l'indigène.

### 2. La "Fracture du nom" et l'altération morphologique

**Question :** Expliquez la "fracture du nom" et les problèmes de transcription.

- **La fracture :** C'est le décalage entre le nom vécu (celui que la famille utilise oralement, lié aux ancêtres) et le nom inscrit (souvent arbitraire, parfois insultant ou dépourvu de sens, attribué par les commissions coloniales).
- **Analyse linguistique :** L'article souligne que les officiers français, ne maîtrisant pas la phonétique arabe ou berbère, ont transcrit les sons de manière chaotique.
  - **Le cas du son [g] (Gaf) :** Il a été transcrit par *G, GU, GH, K* ou même *Q*.
  - **Conséquence juridique actuelle :** Cette instabilité graphique crée des "discordances" dans les dossiers de retraite ou d'héritage. Deux frères peuvent avoir des noms orthographiés différemment (ex: *Guerroudj* et *Gerroudj*), ce qui les oblige aujourd'hui à des procédures de "rectification de nom" devant les tribunaux.

### 3. L'Affaire Belkhiri : Onomastique, Identité et État

**Question :** Pourquoi le refus des prénoms *Gaïa* et *Micipsa* est-il un paradoxe onomastique ?

- **Analyse du paradoxe :** L'officier d'état civil a refusé ces prénoms car ils ne figuraient pas sur la liste des "prénoms algériens" (souvent réduite aux prénoms arabo-musulmans). Or, **Gaïa** et **Micipsa** sont des rois numides (ancêtres des Algériens).
- **Conflit de disciplines :**
  - **L'Histoire :** Prouve que ces noms sont les plus anciens du patrimoine national.
  - **Le Droit :** S'appuie sur des circulaires administratives restrictives.

- **Conclusion de l'affaire :** Le jugement de la Cour de Batna (2003) en faveur de M. Belkhiri marque une victoire de l'onomastique historique sur l'étroitesse administrative. Cela montre que l'Algérie cherche à "guérir" son identité en assumant son triptyque (Arabe, Berbère, Islam).

**À retenir :** L'article de Yermèche démontre que le nom propre en Algérie est un marqueur de trauma historique. Étudier l'onomastique algérienne aujourd'hui, c'est faire de la "stratigraphie" : sous le nom écrit en français à l'état civil, on retrouve la racine arabe ou berbère, et derrière cette racine, on retrouve l'histoire d'une tribu, d'un saint (Hagionymie) ou d'un lieu (Toponymie).



## **CHAPITRE II**

**Le nom propre : critères de définition,  
de distinction et typologie**

## **Introduction**

Le nom propre occupe une place centrale dans la réflexion linguistique, en raison des nombreuses difficultés théoriques qu'il soulève quant à sa définition, à son fonctionnement et à son statut au sein du système de la langue. Longtemps perçu comme une catégorie marginale ou évidente, le nom propre s'est progressivement imposé comme un objet d'analyse complexe, à l'intersection de la grammaire, de la sémantique, de la philosophie du langage et de l'analyse du discours.

Ce chapitre se propose d'examiner le nom propre à travers ses principaux critères de définition, de distinction et de classification. Il s'agira d'abord de revenir sur les différentes définitions proposées par les linguistes, en mettant en évidence la diversité des approches théoriques. Nous analyserons ensuite les critères traditionnellement mobilisés pour définir le nom propre — formels, morpho-syntaxiques, sémantiques et référentiels — en soulignant à la fois leur pertinence et leurs limites. Une attention particulière sera accordée à la distinction entre le nom propre et le nom commun, distinction souvent présentée comme évidente, mais qui se révèle, à l'analyse, relative et dépendante des usages discursifs.

Enfin, le chapitre proposera une typologie du nom propre, fondée à la fois sur le référent et sur les fonctions désignative et classificatoire. Cette approche permettra de montrer que le nom propre ne se réduit ni à une simple étiquette référentielle ni à une catégorie homogène, mais qu'il constitue un objet linguistique dynamique, dont l'interprétation repose sur le contexte, le discours et les pratiques sociales de nomination

### **1. Autour du nom propre**

Dans cette partie, nous examinerons la définition du nom propre ainsi que les critères qui permettent de le caractériser.

#### **1.1. Définition**

La définition du nom propre constitue l'un des problèmes les plus délicats de la linguistique, dans la mesure où cette catégorie échappe aux critères classiques de description grammaticale. Si le nom propre semble aller de soi dans l'usage ordinaire, il résiste cependant à toute définition univoque. Cette difficulté tient au fait qu'il ne peut être appréhendé à partir d'un seul niveau

d'analyse, mais requiert une approche plurielle, mobilisant la grammaire, la sémantique, la philosophie du langage, la pragmatique et l'analyse du discours.

### 1.1.1. Les définitions grammaticales et descriptives

Dans la tradition grammaticale, le nom propre est défini par sa fonction de désignation d'un être ou d'un lieu unique. Grevisse et Goosse (2016) le présentent comme « un nom qui sert à désigner un être ou une chose individualisée », fondant ainsi la distinction sur l'opposition au nom commun, qui renvoie à une classe.

Cependant, cette définition classique rencontre des paradoxes :

- **Le problème de l'unicité** : Certains noms communs désignent des objets uniques (*le soleil, la lune*) sans devenir des noms propres, tandis que des noms propres peuvent désigner plusieurs individus (*plusieurs personnes nommées Mohamed ou Ali*).
- **La fonction d'isolement** : Darmesteter (1894) précise que le nom propre est le « mot par lequel on désigne individuellement une personne, un animal, un pays... », soulignant sa capacité à extraire un référent d'un ensemble homogène. Marouzeau (1933) renforce cette idée en opposant le nom propre, qui convient à un « individu déterminé », au nom commun qui désigne une catégorie.
- **Langue vs Parole** : Dubois et al. (2002) insistent sur l'application à un être particulier, mais c'est Bally (1932) qui apporte une nuance cruciale en distinguant :
  - Le nom propre de la langue : individualisé par lui-même (*Annibal, Les Pyrénées*).
  - Le nom propre de la parole : un concept actualisé pouvant varier selon le contexte.

Enfin, sur le plan logique et philosophique, Guillaume (1971) voit dans le nom propre le point ultime de la « visée particularisante » (de l'universel au singulier), tandis que Kripke (1980) le définit comme un « désignateur rigide ». Pour Swiggers (1997), le nom propre est un signe orienté vers un référent réel, incluant à la fois l'adresse et la référence. Curat et Hamlin (1985) concluent que le nom propre marque une « conscience de l'acte de désignation » et établit une relation d'unicité entre le signifié et son référent.

### 1.1.2. Les approches philosophiques

La question centrale est de savoir si le nom propre "veut dire" quelque chose ou s'il se contente de montrer.

- **La vacuité sémantique (Référentialisme) :** Pour Mill et Kripke, le nom propre est un marqueur pur, dépourvu de contenu descriptif. C'est un « désignateur rigide » qui renvoie au même individu dans tous les mondes possibles, peu importent les changements de propriétés du référent. Gardiner rejoint cette vue en comparant le nom à une « étiquette » de repérage.
- **La richesse sémantique :** À l'opposé, Sweet affirme que « le nom aurait un sens », et **Jespersen** insiste sur son caractère arbitraire.
- **La position nuancée :** Guillaume propose une voie médiane : si « le nom n'a pas de signifié » au sens lexical du terme, il représente l'aboutissement du mouvement de la pensée vers le singulier.

### 1.1.3. Les apports de la linguistique contemporaine

La linguistique moderne dépasse le débat binaire (sens vs absence de sens) pour proposer des modèles plus complexes :

- **L'expression nominale désignative :** Jonasson (1994) définit le nom propre comme une expression dont la fonction est de désigner « sans passer par une description définitoire », tout en acceptant des valeurs sémantiques secondaires selon le contexte.
- **Le sens nucléaire :** Kleiber (1981, 2004) introduit une notion fondamentale : le nom propre possède un noyau sémantique minimal qui consiste en l'instruction référentielle « être appelé X ». Ce sens minimal le distingue du nom commun sans en faire un mot descriptif.
- **L'approche multidimensionnelle :** Curat et Hamlin (2002) analysent le nom propre sur trois plans :
  1. **Lexical :** Un « court-circuitage du signifié lexical ».
  2. **Sémantique :** Une relation d'unicité entre le signifié onomastique et le référent.
  3. **Syntaxique :** Une référence directe ou une détermination limitée à l'article défini.
- **La valeur culturelle et symbolique :** Barthes (1970) décrit le nom propre comme un « signe volumineux », riche d'une épaisseur intertextuelle. Clarinval (1996) note qu'il est «

plus ou moins significatif » que les autres signes de la langue, refusant de le réduire à une étiquette vide.

#### **1.1.4. Le nom propre comme unité linguistique et discursive**

Les recherches actuelles concluent que le nom propre est un objet hybride. S'il est un fait de langue (soumis à des règles morphologiques), il est surtout un fait de discours. Wilmet (1995) explique que les théories (grammaticales, philosophiques, linguistiques) ne s'excluent pas mais se complètent. Grimand (1998) rappelle que le système de nomination implique deux situations : « l'adresse et la référence ».

En résumé, les définitions du nom propre varient selon les cadres théoriques mobilisés, mais convergent vers une idée centrale : le nom propre se distingue moins par un ensemble de traits fixes que par une fonction spécifique dans le langage, celle de l'identification référentielle d'êtres, de lieux ou d'entités singulières, en interaction constante avec le contexte discursif et les usages sociaux. Cette complexité justifie pleinement la place centrale du nom propre dans les recherches onomastiques et, plus largement, dans les sciences du langage.

### **1.2. Critères définitoires du nom propre**

La définition du nom propre repose sur un ensemble de critères hétérogènes qui relèvent de différents niveaux d'analyse linguistique. Aucun de ces critères ne se révèle à lui seul pleinement définitoire ; ils doivent être envisagés comme des indices partiels dont la validité dépend du contexte linguistique et discursif.

#### **1.2.1. Les critères formels**

L'identification du nom propre a longtemps reposé, dans la tradition grammaticale, sur un ensemble de critères dits formels, c'est-à-dire des indices observables à la surface du discours écrit. Parmi ceux-ci, la majuscule initiale occupe une place privilégiée. Toutefois, les recherches contemporaines en linguistique et en onomastique ont largement relativisé la portée de ce critère, montrant qu'il ne saurait, à lui seul, définir le statut du nom propre. L'examen critique de la majuscule, de ses effets discursifs et de la question de l'intraductibilité permet ainsi de mieux cerner les limites d'une approche strictement formelle.

### **1.2.1.1. La majuscule**

Dans la tradition grammaticale normative, la majuscule est fréquemment considérée comme le signe graphique distinctif du nom propre. Comme le rappellent Grevisse et Goosse (2016), le nom propre désigne un référent individualisé et « prend généralement une majuscule initiale ». Toutefois, Jonasson (1994) insiste sur le fait que la majuscule ne constitue qu'un indice graphique externe appartenant au plan de l'écriture et non au système linguistique proprement dit. Elle ne définit pas la nature du nom mais en constitue seulement un marqueur conventionnel.

Ce critère manque d'universalité car l'usage de la majuscule varie considérablement selon les langues. Par exemple, si le français l'utilise pour les noms propres mais pas pour les adjectifs de nationalité comme dans « un écrivain français », l'anglais l'applique aux deux avec « a French writer », tandis que l'allemand l'attribue à tous les noms communs comme « der Mann ». Plus radicalement, l'arabe et le tamazight ignorent totalement la distinction entre majuscule et minuscule. De plus, au sein même du français, on observe des hésitations typographiques entre « internet » et « Internet », confirmant que la majuscule est un indice utile mais insuffisant qui doit être complété par des critères sémantiques.

### **1.2.1.2. Effets sémantiques et discursifs de la majuscule**

Si la majuscule ne suffit pas à définir le nom propre, elle possède une forte valeur discursive et peut modifier l'interprétation d'un lexème. Elle fonctionne souvent comme un opérateur de singularisation qui tend à individualiser le référent. Jonasson (1994) parle à ce propos de « contagion » des propriétés du nom propre. Cela se manifeste par une personnification ou une abstraction symbolique, comme lorsqu'on passe de « le destin » à « le Destin ».

La majuscule joue également un rôle crucial dans la dénomination d'événements historiques, fonctionnant alors comme un marqueur d'unicité référentielle. Elle permet de distinguer le processus général de l'événement précis, à l'image de « la révolution » opposée à « la Révolution », ou de « la libération » distinguée de « la Libération ». Ce phénomène s'étend aux titres honorifiques et institutionnels, comme « le Président », ainsi qu'aux noms de marque. Ces derniers illustrent la zone intermédiaire entre nom commun et propre, où « une fermeture éclair » devient un nom commun tandis qu'« un Frigidaire » conserve sa trace de marque. Ainsi, la

majuscule participe à la construction discursive de la référence plutôt qu'à une stricte définition linguistique.

### **1.2.1.3. Intraductibilité et lexicographie**

Deux propriétés traditionnellement associées au nom propre sont souvent invoquées : son intraductibilité et son absence des dictionnaires de langue. Cependant, comme le montre Kleiber (2004), l'intraductibilité n'est qu'une tendance générale et non une règle absolue. De nombreux noms propres subissent des transformations interlinguistiques, qu'il s'agisse de pays comme « Germany » devenant « Allemagne », de capitales comme « London » traduit par « Londres », ou d'anthroponymes historiques tels que « John » devenant « Jean » ou « Charles » se transformant en « Carlos ». Il est donc plus juste de parler de résistance relative à la traduction plutôt que d'intraductibilité absolue.

Concernant les dictionnaires, Rey (1994) réfute l'idée que l'absence des noms propres signifie qu'ils n'appartiennent pas à la langue. Cette exclusion relève surtout de choix éditoriaux et de contraintes matérielles. En réalité, la porosité entre le lexique commun et les noms propres est constante. Certains noms propres se lexicalisent totalement par le biais de la dénomination antonomastique, entrant ainsi de plein droit dans le dictionnaire, comme c'est le cas pour « un don juan », « un tartuffe » ou « un diesel ».

Enfin, il est pertinent de noter que l'examen des critères formels montre que la majuscule, l'intraductibilité supposée et la présence lexicographique ne permettent pas, isolément, de définir le nom propre de manière satisfaisante. La majuscule demeure un indice graphique utile mais instable, dont la valeur est essentiellement discursive et pragmatique. De même, l'intraductibilité et l'exclusion des dictionnaires relèvent davantage de tendances ou de choix éditoriaux que de propriétés linguistiques intrinsèques.

Ces constats confirment la nécessité d'adopter une approche plurielle du nom propre, articulant dimensions formelle, sémantique, référentielle et discursive — perspective aujourd'hui privilégiée en onomastique contemporaine.

## 1.2.2. Les critères morpho-syntaxiques

Au-delà des indices graphiques, l'identification du nom propre s'est également appuyée sur des critères morpho-syntaxiques, notamment la relation au déterminant et le comportement flexionnel. La tradition grammaticale a longtemps présenté le nom propre comme dépourvu de déterminant et insensible à la variation morphologique. Toutefois, l'observation des usages réels — particulièrement en contexte plurilingue comme l'Algérie — montre que ces propriétés relèvent davantage de tendances prototypiques que de règles absolues.

### 1.2.2.1. L'absence ou la présence du déterminant

Le nom propre est souvent décrit comme apparaissant sans déterminant, ce qui le distinguerait du nom commun. Cette propriété repose sur l'idée que le nom propre possède une référence intrinsèquement unique et n'a donc pas besoin d'être actualisé par un déterminant. Cependant, comme le souligne Wilmet (1995, p.134), la détermination du nom propre est loin d'être marginale dans l'usage effectif.

L'analyse des pratiques révèle plusieurs configurations :

- **L'absence prototypique** : Dans de nombreux cas (anthroponymes et certains toponymes), le nom propre apparaît sans déterminant (*Sétif se développe rapidement*, *Kateb Yacine a marqué la littérature*), ce qui correspond à sa fonction de désignateur direct.
- **Le déterminant lexicalisé** : Certains noms propres comportent un déterminant figé qui fait partie intégrante de la dénomination (*El Oued*, *El Kala*, *La Casbah d'Alger*). L'article ne fonctionne plus ici comme un outil syntaxique libre mais comme un élément identitaire.
- **Le déterminant expressif ou métonymique** : Le nom propre peut recevoir un déterminant en discours pour produire une mise en relief (*Le Mouloud Mammeri que j'admire le plus*) ou pour désigner une institution, notamment dans la presse sportive algérienne (*Le MC Alger affronte le JS Kabylie*).
- **Le cas du français algérien oral** : L'usage familier présente parfois des formes comme *le Karim* ou *la Samira*. Ces emplois, calqués sur l'arabe dialectal, montrent que la détermination peut être sociolinguistiquement motivée.

### 1.2.2.2. L'invariabilité morphologique

Un autre critère traditionnel associe le nom propre à l'invariabilité, en particulier l'absence de pluralisation. Grevisse et Goosse indiquent ainsi que le nom propre est « en principe insensible à la flexion en nombre » (2016, p.106). Là encore, l'usage réel invite à nuancer fortement cette affirmation.

Plusieurs phénomènes de pluralisation sont observables :

- **Le fonctionnement prototypique** : Dans l'emploi référentiel standard, l'invariabilité correspond à la référence unique (*Sonatrach domine le secteur, Constantine possède un riche patrimoine*).
- **Les pluriels métonymiques** : Le français d'Algérie atteste des pluriels pour désigner plusieurs individus portant le même nom (*trois Benali*) ou un groupe familial (*Les Mammeri ont marqué la vie culturelle*).
- **Noms de marques et typification** : Le nom propre peut devenir un nom commun de produit (*Les Condors dominent le marché, plusieurs Renaults*) ou servir à construire une catégorie par analogie dans le discours journalistique (*Les nouveaux Mammeri de la littérature amazighe*).
- **Influence du plurilinguisme** : Le contexte algérien, par ses interférences arabe/français et ses antonomases commerciales fréquentes, rend le nom propre particulièrement perméable à la recatégorisation morphologique.

À l'issue de l'examen du critère morpho-syntaxiques, nous pouvons avancer que ni l'absence de déterminant ni l'invariabilité morphologique ne peuvent être considérées comme des propriétés définitoires absolues du nom propre. Les données du français en contexte algérien révèlent au contraire une grande souplesse d'emploi, liée notamment au plurilinguisme, aux usages discursifs et aux phénomènes d'antonomase.

### 1.2.3. Les critères sémantiques

Le critère sémantique constitue sans doute le terrain le plus débattu dans la réflexion sur le nom propre. La question centrale peut se formuler ainsi : le nom propre a-t-il un sens ? Alors que la tradition grammaticale insistait principalement sur la fonction référentielle du nom propre, la philosophie du langage et la sémantique formelle ont ouvert un débat fondamental opposant deux

grandes orientations : les théories de l'absence de sens lexical du nom propre et les théories reconnaissant au nom propre une forme de contenu sémantique. Ces positions ne s'excluent pas nécessairement, mais correspondent à des conceptions différentes de ce que l'on entend par sens .

### 1.2.3.1. Les théories de l'absence de sens du nom propre

Cette approche, qualifiée de référentialiste, considère le nom propre comme une unité sémantiquement vide dont l'unique rôle est la désignation directe de l'objet.

- **La position référentialiste de Mill :** Dans une perspective empiriste, Mill (1843/1974, p. 33) soutient que les noms propres « ne signifient rien » mais « servent uniquement à marquer les objets auxquels ils sont appliqués ». Contrairement au nom commun (*ville, étudiant, montagne*) qui connote un ensemble de propriétés, le nom propre (*Alger, Amina, Massinissa*) ne connote aucune propriété ; il dénote simplement un individu. Dans l'énoncé : « Alger est la capitale de l'Algérie », le nom *Alger* fonctionne comme une étiquette arbitraire, attachée conventionnellement à un référent sans apporter d'information descriptive.
- **Kripke et le désignateur rigide :** Cette position est approfondie par Kripke (1980, p. 48) qui définit le nom propre comme un « désignateur rigide ». Cela signifie que l'expression renvoie au même individu dans tous les mondes possibles, indépendamment de toute description. Par exemple, le nom *Massinissa* renvoie à la même figure historique même si les connaissances à son sujet changent ou si la description « roi numide » s'avérait fausse. Le nom continue de référer au même individu par le résultat d'une chaîne causale de baptême et de transmission.

### 1.2.3.2. Les théories du sens du nom propre

D'autres théories soutiennent que le nom propre possède une forme de sens, qu'il soit lié au mode de présentation, à l'épaisseur culturelle ou à une instruction linguistique.

- **Frege : la distinction Sinn / Bedeutung :** Pour Frege (1892/1971, p. 102), le nom possède un *Sinn* (sens) distinct de la *Bedeutung* (référence). Le sens correspond à la manière dont le référent est donné. Dans l'exemple classique de « l'étoile du matin » et « l'étoile du soir », la référence est identique (Vénus), mais le sens diffère. Appliqué aux noms propres, cela

signifie qu'un nom comme *Alger* est donné selon un certain mode de présentation (capitale politique, centre historique, espace symbolique).

- **Barthes : la richesse sémiotique** : Dans une perspective sémiotique, Barthes (1970, p. 124) affirme que le nom propre est « un signe volumineux, toujours gros d'une épaisseur touffue de sens ». Il devient un condensé d'histoire et un opérateur culturel. Dans le contexte algérien, des noms comme *Novembre* (renvoyant au 1er novembre 1954), *Didouche Mourad* ou *Emir Abdelkader* fonctionnent comme des noyaux mémoriels activant des représentations historiques, politiques et affectives.
- **Kleiber : la notion de sens nucléaire** : Cherchant à dépasser l'opposition entre vacuité et richesse, Kleiber (1981, p. 59) propose un sens nucléaire minimal formulable comme « être appelé X ». Le contenu sémantique est réduit à une instruction d'identification (« l'individu qui porte ce nom »). Cette position concilie la stabilité référentielle de Mill et Kripke avec la reconnaissance d'une structure sémantique minimale.

### 1.2.3.3. Vers une approche intégrative du sens du nom propre

Les approches contemporaines tendent à dépasser l'opposition binaire. Il est généralement admis que le nom propre ne possède pas de sens lexical descriptif comparable au nom commun, mais qu'il active un contenu encyclopédique et culturel construit en contexte. Ainsi, *Kabylie* n'est pas seulement un territoire géographique mais convoque des dimensions identitaires, tandis que *Boumédiène* renvoie à une période historique et une mémoire collective.

Comme le souligne Wilmet (1995, p. 141), « les théories du nom propre ne s'excluent pas, elles se complètent ». Mill et Kripke décrivent le fonctionnement référentiel formel, Frege éclaire la dimension cognitive, Barthes met en évidence l'épaisseur sémiotique et Kleiber articule minimalisme sémantique et pragmatique.

La lecture du critère sémantique nous permet de constater que le nom propre ne peut être réduit ni à une simple étiquette vide, ni à une description déguisée. Les positions théoriques classiques ont parfois opposé ces deux interprétations : d'un côté, une conception strictement référentielle considérant le nom propre comme un pur instrument d'identification ; de l'autre, une approche lui attribuant un contenu descriptif implicite. Or, une perspective intégrative permet de dépasser cette alternative. Le nom propre constitue une unité linguistique singulière : à faible

contenu lexical descriptif, puisqu'il ne définit pas une classe d'objets ni un ensemble de propriétés sémantiques stables ; mais à fort potentiel encyclopédique, discursif et socio-symbolique, dans la mesure où il active un réseau de savoirs, de représentations et de valeurs partagés par une communauté linguistique. Ainsi, le sens du nom propre ne réside pas dans un ensemble fixe de traits sémantiques, comme c'est le cas pour le nom commun, mais dans l'interaction dynamique entre une instruction linguistique minimale d'identification (être appelé X), un enrichissement contextuel et discursif, et un ancrage historique et culturel. C'est précisément sur ce troisième point que l'onomastique apporte un éclairage décisif.

L'onomastique, en tant que science des noms propres, montre que la nomination est un acte socialement et historiquement situé. Le nom propre n'est jamais un simple signifiant arbitraire : il est le produit d'un contexte culturel, politique, religieux ou identitaire. L'étude des anthroponymes, des toponymes ou des odonymes révèle que chaque nom propre conserve la trace d'une époque, d'une mémoire collective, d'un rapport au territoire et d'un système de valeurs. Par exemple, un prénom peut signaler une appartenance confessionnelle ou culturelle ; un toponyme peut témoigner d'une stratification historique (coloniale, précoloniale, nationale) ; un nom d'institution peut traduire une orientation idéologique. Dans ces cas, le nom propre ne décrit pas le référent, mais l'inscrit dans une histoire et dans un imaginaire collectif. L'onomastique démontre ainsi que le nom propre est faiblement descriptif sur le plan lexical, mais fortement signifiant sur le plan socio-symbolique.

Le nom propre apparaît dès lors comme un opérateur d'identification dont la signification se construit à l'intersection de la langue (dimension formelle et référentielle), de l'histoire (dimension mémorielle), de la société (dimension identitaire) et du discours (dimension contextuelle). Il ne possède pas un sens intrinsèque comparable à celui du nom commun ; son contenu sémantique émerge dans l'usage et dans l'interprétation. Autrement dit, le nom propre n'est pas porteur d'un faisceau stable de propriétés, mais d'un potentiel interprétatif activé par la communauté linguistique.

Le critère sémantique, éclairé par l'onomastique, conduit à considérer le nom propre comme une unité linguistique à statut hybride : minimalement sémantique dans sa structure lexicale,

maximalement signifiante dans son inscription socio-culturelle. Il n'est donc ni un simple désignateur vide, ni un nom commun déguisé.

#### **1.2.4. Le critère référentiel**

Parmi les critères traditionnellement mobilisés pour définir le nom propre, le critère référentiel occupe une place centrale. Il repose sur l'idée que le nom propre se distingue du nom commun par son mode particulier de renvoi au monde : là où le nom commun catégorise, le nom propre identifierait un référent singulier. Toutefois, si ce principe semble clair dans son énoncé, son application révèle des zones d'indétermination qui invitent à une analyse plus nuancée.

##### **1.2.4.1. La désignation individuelle**

Dans la tradition grammaticale, le nom propre est avant tout conçu comme un outil de désignation individuelle. Darmesteter le définit comme « un mot par lequel on désigne individuellement une personne, un animal, un pays, un cours d'eau ou une ville » (1894, p. 45). Cette définition met l'accent sur la fonction distinctive du nom propre : il permet de singulariser une entité au sein d'un ensemble plus vaste.

Ainsi, des noms comme *Amina*, *Alger*, *Tassili n'Ajjer* ou *Université d'Alger 2* renvoient à des entités déterminées, distinguées des autres membres de leur classe. Le nom propre ne décrit pas les propriétés du référent — il ne dit pas ce qu'est Alger — mais permet de l'identifier comme entité unique dans l'espace discursif.

Dans cette perspective, la désignation individuelle constitue le cœur de la définition référentielle du nom propre : il assure une fonction d'indexation stable, facilitant la reconnaissance intersubjective du référent. La communauté linguistique partage ainsi une convention qui associe un signifiant donné à un référent particulier.

Cependant, cette conception suppose implicitement que le référent est préalablement identifié et stable, ce qui n'est pas toujours le cas dans les pratiques discursives réelles.

##### **1.2.4.2. Le principe d'unicité référentielle**

Marouzeau distingue le nom propre comme « celui qui ne convient qu'à un individu déterminé ou à une collectivité », par opposition au nom commun, qui renvoie à une catégorie (1933, p. 211). Cette opposition repose sur le principe d'unicité référentielle : un nom propre serait associé à un seul référent.

Toutefois, cette unicité est plus relative qu'absolue.

D'une part, de nombreux noms propres sont portés par plusieurs individus : *Mohamed*, *Ahmed*, *Fatima* ou *Bensalem* désignent une pluralité de personnes. L'identification effective dépend alors du contexte (nom complet, situation d'énonciation, co-texte). L'unicité ne réside donc pas dans le signifiant lui-même, mais dans son actualisation contextuelle.

D'autre part, certains noms propres peuvent désigner des entités collectives ou évolutives : *l'Algérie* renvoie à une entité politique dont les frontières et les représentations ont varié historiquement ; *le Sahara* désigne un espace géographique immense, aux limites parfois discutées.

L'unicité référentielle apparaît ainsi comme un effet de discours, résultant d'un processus d'identification partagé plutôt que comme une propriété intrinsèque du nom propre. Comme le montrent les travaux contemporains en sémantique (Kleiber, 1999), la référence est construite dans l'interaction entre langue, contexte et savoir encyclopédique.

Le critère référentiel que nous venons d'expliquer demeure fondamental pour penser la spécificité du nom propre, car il souligne sa fonction essentielle d'identification singulière et sa capacité à établir une relation privilégiée entre un signifiant et un référent. Il permet d'expliquer pourquoi, dans l'usage courant, le nom propre semble se suffire à lui-même pour désigner un individu, un lieu ou un objet unique. Cependant, cette unicité référentielle est relative et fortement dépendante du contexte d'énonciation. Ainsi, certains noms propres oscillent entre usage référentiel strict et emploi plus général, pouvant se rapprocher d'un nom commun dans certaines constructions discursives ou métonymiques. Par ailleurs, la référence elle-même n'est pas une propriété intrinsèque du nom, mais un processus interprétatif qui mobilise la compétence linguistique et la connaissance encyclopédique de la communauté.

C'est précisément ici que la dimension sémantique vient compléter et enrichir le critère référentiel. Là où le référentiel indique *à qui ou à quoi le nom renvoie*, la sémantique montre *comment le sens se construit autour de ce référent*. Le nom propre, tout en assurant une identification, active un réseau de connaissances, de représentations et de valeurs qui dépasse la simple relation signifiant-référent. Par exemple, le toponyme *La Casbah d'Alger* ne désigne pas seulement un quartier précis ; il évoque également un patrimoine historique, une mémoire collective et une identité culturelle. De même, un prénom comme *Abdelkader* fait référence à un

individu précis mais mobilise également une charge historique et symbolique liée à l'Émir d'Algérie.

Cette articulation montre que le critère référentiel et le critère sémantique ne s'opposent pas, mais se complètent : le premier fonde la capacité du nom propre à identifier de manière unique, tandis que le second enrichit cette identification par des dimensions contextuelles, discursives et socio-symboliques. L'analyse critique met en évidence que le nom propre ne peut être réduit ni à une fonction purement référentielle ni à un contenu sémantique figé. Son sens émerge de l'interaction dynamique entre :

- la relation au référent (critère référentiel),
- la construction contextuelle et discursive (pragmatique),
- et l'inscription historique, culturelle et symbolique (critère sémantique et socio-discursif).

En somme, notre lecture des critères définitoires du nom propre met en évidence la complexité de cette catégorie linguistique, qui ne saurait être réduite à un ensemble de propriétés fixes. Nous constatons que les critères formels, tels que la majuscule ou l'intraductibilité, ne constituent que des indices partiels et instables, tandis que les critères morpho-syntaxiques révèlent une grande variabilité en usage, notamment sous l'effet du contexte discursif et sociolinguistique. Sur le plan sémantique, nous observons que le nom propre oscille entre vacuité descriptive et richesse encyclopédique, ce qui nous conduit à adopter une position intermédiaire reconnaissant un sens minimal enrichi en contexte. Enfin, nous relevons que le critère référentiel, bien que central, présente lui aussi des limites en raison de la relativité de l'unicité et du rôle déterminant du discours dans l'identification des référents. Ainsi, nous pouvons conclure que le nom propre se définit moins par des caractéristiques intrinsèques que par une fonction dynamique d'identification, construite à l'intersection de la langue, du discours et des pratiques socio-culturelles.

## **2. Le nom propre et le nom commun : principes généraux de distinction**

Nous allons voir que la distinction entre le nom commun et le nom propre constitue un point nodal en linguistique générale, en sémantique lexicale et en onomastique. Longtemps considérée comme évidente, cette opposition s'avère, à l'examen, complexe, relative et parfois instable, notamment lorsque nous prenons en considération les usages sociaux, discursifs et culturels des noms, comme c'est le cas dans le contexte algérien multilingue et multiculturel.

## 2.1. Définition linguistique du nom commun

Du point de vue linguistique, le nom commun constitue l'une des catégories centrales du lexique. Il est traditionnellement défini comme une unité lexicale nominale qui sert à désigner non pas un individu singulier, mais une classe d'êtres, d'objets, de lieux ou de notions abstraites, regroupés sur la base de propriétés communes. À la différence du nom propre, qui vise l'identification, le nom commun remplit avant tout une fonction de catégorisation et de conceptualisation du réel.

### 2.1.1. Le nom commun comme instrument de catégorisation

La catégorisation est un mécanisme cognitif fondamental par lequel les locuteurs organisent leur expérience du monde. Nommer une entité à l'aide d'un nom commun, c'est l'inscrire dans une catégorie mentale préexistante, partagée par la communauté linguistique.

Comme le souligne Kleiber (1999), le nom commun « dénomme une catégorie d'objets construite sur la base de traits sémantiques partagés ». Autrement dit, le sens du nom commun repose sur un ensemble de traits sémantiques (sèmes) qui permettent de reconnaître les éléments appartenant à la même classe.

Exemples :

- *ville* : [+habité], [+organisation urbaine], [+administration]
- *université* : [+institution], [+enseignement supérieur], [+recherche]
- *mosquée* : [+lieu], [+religieux], [+culte musulman]

Dans le contexte algérien, des noms comme *wilaya*, *commune* ou *douar* fonctionnent également comme des catégories institutionnelles ou socioterritoriales partagées par les locuteurs. Le terme *wilaya* renvoie ainsi à une catégorie administrative définie juridiquement et culturellement reconnue.

### 2.1.2. Référence générique et non individualisée

Sur le plan sémantico-référentiel, le nom commun se caractérise par une référence générique. Il ne renvoie pas à un référent unique, mais à un ensemble ouvert de référents possibles.

Dans l'énoncé :

*La wilaya a lancé un nouveau projet*, le nom *wilaya* ne désigne pas nécessairement une wilaya précise (Alger, Sétif, Oran, etc.), mais une instance quelconque de la catégorie *wilaya*, que

le contexte ultérieur pourra éventuellement préciser. Cette propriété distingue fondamentalement le nom commun du nom propre, dont la référence est en principe unique et stable.

Selon Lyons (1977), le nom commun possède une « référence virtuelle », c'est-à-dire qu'il active une classe d'objets possibles sans en sélectionner un de manière définitive.

### **2.1.3. Le contenu sémantique descriptif du nom commun**

Contrairement au nom propre, souvent présenté comme faiblement descriptif, le nom commun est porteur d'un contenu sémantique riche. Il décrit le référent à travers ses propriétés constitutives, fonctionnelles ou culturelles.

Ainsi, le nom commun :

- informe sur la nature de l'objet (*langue, étudiant*),
- indique une fonction sociale (*enseignant, imam*),
- peut véhiculer des valeurs culturelles ou symboliques.

Dans le contexte algérien :

- *zaouïa* ne désigne pas seulement un lieu, mais renvoie à une institution religieuse et éducative, historiquement liée à la transmission du savoir et à la résistance culturelle.
- *douar* évoque une forme d'habitat rural traditionnel, souvent associée à une organisation tribale ou familiale.

Ces noms communs sont donc chargés d'un sens encyclopédique, au sens où l'entendent les approches contemporaines de la sémantique (Rastier, 1987).

### **2.1.4. Propriétés morphosyntaxiques du nom commun**

Sur le plan morphosyntaxique, le nom commun se caractérise par plusieurs propriétés régulières.

#### **2.1.4.1. La détermination**

Le nom commun est généralement accompagné d'un déterminant, qui permet d'actualiser la référence :

- *une ville, la ville, des villes*
- *une mosquée, la mosquée du quartier*

La détermination joue un rôle essentiel en faisant passer le nom d'une catégorie abstraite à une occurrence précise en discours.

#### **2.1.4.2. Le nombre**

Le nom commun varie en nombre, ce qui lui permet de désigner un ou plusieurs éléments d'une même classe :

- *étudiant / étudiants*
- *commune / communes*

**Exemple :**

*Les communes rurales rencontrent des difficultés d'accès aux services publics.*

#### **2.1.4.3. La modification**

Le nom commun peut être enrichi par des adjectifs ou des expansions :

- *une grande université*
- *une wilaya côtière*
- *une mosquée historique*

Cette possibilité de modification confirme son caractère descriptif.

### **2.2. Définition linguistique du nom propre**

Le nom propre constitue une catégorie linguistique particulière, située à l'interface de la langue, du discours et du social. Il se définit, dans son acception la plus générale, comme une unité lexicale dont la fonction principale est l'identification d'un référent singulier, situé dans un espace, un temps et une communauté linguistique donnés. À la différence du nom commun, il ne vise pas la catégorisation, mais la désignation individualisante.

#### **2.2.1. Le nom propre comme opérateur d'identification**

Sur le plan référentiel, le nom propre permet d'accéder directement à un individu particulier, sans passer par une description générique. Il assure la coordination des représentations entre les locuteurs, sur la base d'une convention sociale partagée.

Comme le souligne Jonasson (1994), il s'agit d'« une expression linguistique dont la fonction première est d'assurer l'identification d'un individu singulier dans une communauté donnée ».

Dans l'énoncé *Alger est la capitale de l'Algérie*, le nom *Alger* désigne une entité urbaine précise, historiquement et géographiquement identifiée.

### **2.2.2. Un signe à faible contenu descriptif**

Dans la tradition structuraliste, le nom propre est souvent considéré comme un signe à faible contenu sémantique. Sa fonction principale est référentielle et non descriptive.

Selon Saussure, il n'existe pas de relation motivée entre le nom propre et les propriétés de son référent : il fonctionne comme une étiquette arbitraire. Cette idée est reprise par Mill, pour qui le nom propre « dénote » sans « connoter ».

### **2.2.3. Une dimension sémantique et culturelle**

Les approches contemporaines remettent en cause l'idée d'un nom propre dépourvu de sens. Si celui-ci ne possède pas de contenu descriptif stable, il est néanmoins porteur d'un sens discursif, encyclopédique et culturel.

Kleiber (1999) évoque un sens minimal : le nom propre donne l'instruction d'identifier un référent à partir des connaissances partagées.

Dans le contexte algérien, des noms comme *Massinissa*, *Emir Abdelkader* ou *Ben M'hidi* renvoient à une mémoire historique et à des valeurs symboliques fortes.

### **2.2.4. Nom propre et contexte socio-historique**

Dans le contexte algérien, marqué par l'histoire coloniale et postcoloniale, le nom propre possède une forte dimension symbolique. Les pratiques de renommage montrent qu'il participe à la construction de la mémoire et de l'identité.

Par exemple, le passage de *rue Michelet* à *rue Didouche Mourad* illustre le rôle du nom propre comme marqueur identitaire et politique.

### **2.2.5. Vers une définition élargie du nom propre**

Nous pouvons donc proposer une définition synthétique du nom propre :

Le nom propre est une unité linguistique dont la fonction première est l'identification d'un référent unique, mais dont le fonctionnement réel en discours révèle une forte charge symbolique, mémorielle et socioculturelle, variable selon les contextes historiques et idéologiques.

Cette définition permet de dépasser l'opposition simpliste entre nom propre sans sens et nom commun porteur de sens, et d'inscrire l'étude du nom propre dans une approche discursive et socio-sémantique.

### 2.3. Tableau comparatif des critères distinctifs entre les noms propres et les noms communs

Ce tableau met en évidence les critères distinctifs entre les noms propres et les noms communs

Critère	Nom commun	Nom propre
<b>Fonction linguistique</b>	Catégorisation : désigne une classe d'êtres, d'objets ou de notions	Individualisation : identifie un référent singulier au sein d'une communauté
<b>Critère graphique</b>	Généralement écrit avec une minuscule	Généralement écrit avec une majuscule initiale (convention graphique, non absolue)
<b>Critère référentiel</b>	Référence générique ou indéterminée ; actualisation dépendante du déterminant	Référence singulière, fondée sur une convention sociale de désignation
<b>Critère sémantique</b>	Contenu lexical descriptif, structuré en traits sémantiques	Contenu lexical réduit ou minimal ; enrichissement sémantique discursif et encyclopédique
<b>Rapport au sens</b>	Sens stable en langue, modulé par le contexte	Sens construit en discours, chargé de valeurs mémorielles, culturelles ou idéologiques
<b>Critère syntaxique</b>	Nécessite généralement un déterminant pour être actualisé	Peut apparaître sans déterminant ( <i>Alger, Mohamed</i> ) ou avec détermination contextuelle
<b>Critère morphologique</b>	Accepte la flexion en nombre (et parfois en genre)	Principe d'invariabilité, avec des pluriels métonymiques ou catégoriels possibles
<b>Compatibilité avec la pluralisation</b>	Productive et régulière ( <i>des villes, des universités</i> )	Marquée et interprétative ( <i>les Ben Ali, les Oran d'autrefois</i> )
<b>Relation au contexte algérien</b>	<i>wilaya, commune, mosquée</i> : catégories administratives ou sociales	<i>Alger, Tizi Ouzou, Emir Abdelkader</i> : référents identifiés historiquement et culturellement
<b>Stabilité catégorielle</b>	Appartenance nette au lexique commun	Frontières poreuses (noms propres lexicalisés, emplois figurés)

**Tableau 1-** Distinction entre le nom commun et le nom propre

Ce tableau met en évidence que la distinction entre nom commun et nom propre repose sur un faisceau de critères convergents, mais jamais totalement exclusifs. Les phénomènes de glissement catégoriel, de nominalisation, de métonymie ou de re-sémantisation montrent que les unités nominales circulent entre ces deux pôles, selon les besoins discursifs et les enjeux sociaux de la nomination.

Cette relativité des critères invite à interroger non seulement la nature linguistique des noms, mais aussi les conditions sociales et politiques de leur usage, en particulier dans des

contextes marqués par l'histoire coloniale et postcoloniale, comme celui de l'Algérie, où les noms propres constituent des lieux privilégiés de mémoire, de conflictualité et de construction identitaire.

#### **2.4. Limites et relativité des critères traditionnels de distinction entre nom commun et nom propre**

Les grammaires traditionnelles ont longtemps cherché à établir une distinction nette entre le nom commun et le nom propre à partir d'un ensemble de critères présentés comme stables : la majuscule, l'unicité référentielle, l'absence de déterminant, l'invariabilité morphologique ou encore la supposée vacuité sémantique du nom propre. Or, l'examen attentif des usages linguistiques, en particulier dans une perspective discursive et sociolinguistique, montre que ces critères ne sont ni nécessaires ni suffisants pour fonder une opposition rigoureuse.

##### **2.4.1. L'insuffisance des critères graphiques et morphologiques**

Le critère graphique de la majuscule, souvent invoqué comme marqueur distinctif du nom propre, relève davantage d'une convention orthographique que d'un trait linguistique pertinent. Il varie selon les langues, les traditions scripturales et les normes institutionnelles. En contexte algérien, la variation est particulièrement visible dans les usages bilingues ou multilingues (arabe, français, tamazight), où les pratiques graphiques peuvent fluctuer (*alger / Alger, kabylie / Kabylie*), sans que cela n'affecte la valeur référentielle du nom.

De même, l'invariabilité morphologique du nom propre se révèle largement relative. Les pluriels métonymiques (*les Benali, les Boumediene de l'histoire politique algérienne*), les emplois catégoriels (*un Napoléon algérien*), ou encore les dérivations lexicales (*algérois, oranais*) témoignent d'une intégration partielle des noms propres au système morphologique de la langue. Ces phénomènes invalident l'idée d'une frontière morphologique étanche entre les deux catégories.

##### **2.4.2. La fragilité du critère référentiel**

Le critère de l'unicité référentielle est sans doute l'un des plus problématiques. D'une part, de nombreux noms propres ne désignent pas un référent unique au sens strict (*Mohamed, Amina, Ahmed*), mais une pluralité d'individus partageant la même dénomination. L'identification ne devient possible qu'à travers le contexte discursif, la situation d'énonciation ou des éléments de co-texte.

D'autre part, certains noms communs peuvent, dans des contextes donnés, fonctionner comme des désignateurs quasi uniques. Des syntagmes tels que *le Président, la Révolution, le Hirak* ou *la Décennie noire* en Algérie renvoient à des référents historiquement et socialement stabilisés, bien qu'ils relèvent formellement du lexique commun. Comme le souligne Kleiber (1999), la référence n'est pas une propriété intrinsèque du nom, mais le résultat d'un processus d'actualisation discursive.

#### **2.4.3. La remise en cause de la vacuité sémantique du nom propre**

La conception selon laquelle le nom propre serait dépourvu de sens lexical, héritée notamment de Mill et prolongée par certaines lectures structuralistes, a été largement nuancée par les travaux contemporains. Si le nom propre ne possède pas un sens descriptif comparable à celui du nom commun, il est néanmoins porteur d'un potentiel sémantique et encyclopédique considérable.

Dans le contexte algérien, des noms comme *Emir Abdelkader, Massinissa, Ben M'hidi* ou *Tizi Ouzou* ne se réduisent nullement à de simples étiquettes référentielles : ils condensent des strates de mémoire historique, de valeurs idéologiques et de représentations collectives. Comme l'indique Barthes, le nom propre est un « signe volumineux », chargé d'une épaisseur culturelle qui se déploie en discours. Cette dimension est particulièrement visible dans les débats politiques et identitaires, où le choix d'un nom devient un acte symbolique.

#### **2.4.4. Le rôle déterminant du discours et du contexte socio-historique**

Les limites des critères traditionnels s'expliquent en grande partie par leur ancrage dans une conception décontextualisée de la langue. Or, l'analyse discursive montre que la valeur d'un nom — commun ou propre — dépend étroitement de son inscription dans des pratiques sociales de nomination.

Les phénomènes de renommage, de débaptisation et de rebaptisation des lieux en Algérie après l'indépendance illustrent de manière exemplaire cette dynamique. Le passage de noms coloniaux à des noms à forte charge symbolique nationale ou religieuse montre que la distinction entre nom commun et nom propre ne peut être dissociée des rapports de pouvoir, des idéologies dominantes et des stratégies mémorielles.

Ainsi, comme l'ont montré les travaux en onomastique critique et en sociolinguistique, le nom propre ne se définit pas seulement par ses propriétés formelles, mais par sa fonction dans un système de valeurs historiquement situé.

#### **2.4.5. Vers une approche graduelle et intégrative**

L'ensemble de ces observations conduit à privilégier une approche graduelle plutôt que binaire de la distinction entre nom commun et nom propre. Les deux catégories doivent être envisagées comme des pôles entre lesquels se déploient des usages intermédiaires, hybrides et contextuellement motivés.

Dans cette perspective, la distinction ne relève plus d'une opposition de nature, mais d'une différence de fonctionnement linguistique et discursif, intégrant :

- la catégorisation vs l'individualisation,
- le sens lexical vs le sens encyclopédique,
- la référence générique vs la référence située,
- et la langue vs le discours.

Cette approche permet non seulement de rendre compte de la complexité réelle des faits linguistiques, mais aussi d'inscrire l'analyse du nom propre et du nom commun dans une réflexion plus large sur les pratiques sociales de nomination, au cœur des sciences du langage contemporaines.

L'ensemble des développements articulés précédemment nous permet désormais d'affirmer que l'examen des définitions du nom propre, des critères traditionnellement mobilisés pour le caractériser, ainsi que de sa mise en regard avec le nom commun, met en évidence la complexité d'un objet linguistique qui résiste à toute approche strictement classificatoire. En effet, loin de constituer une catégorie homogène et stable, le nom propre apparaît comme une entité à fonctionnement spécifique, dont la définition ne peut être envisagée qu'à la croisée de plusieurs niveaux d'analyse : grammatical, sémantique, référentiel, discursif et socio-historique.

Aussi, les tentatives de définition du nom propre ont historiquement oscillé entre deux pôles théoriques : d'un côté, une conception référentialiste qui fait du nom propre un simple instrument d'identification, dépourvu de contenu sémantique descriptif ; de l'autre, des approches qui reconnaissent au nom propre une forme de signification, qu'elle soit cognitive, encyclopédique,

symbolique ou discursive. L'état actuel de la réflexion en sciences du langage invite à dépasser cette opposition, en reconnaissant que le nom propre ne possède certes pas un sens lexical catégoriel comparable à celui du nom commun, mais qu'il est néanmoins porteur d'un potentiel sémantique activé par les usages, les contextes et les cadres interprétatifs.

L'analyse des critères définitoires — graphiques, morfo-syntaxiques, sémantiques et référentiels — quant à elle a montré que ceux-ci ne sauraient, pris isolément, fonder une distinction rigoureuse entre nom commun et nom propre. La majuscule relève davantage d'une convention normative que d'un trait linguistique pertinent ; l'invariabilité morphologique connaît de nombreuses exceptions ; l'unicité référentielle se révèle relative et contextuelle ; enfin, la supposée vacuité sémantique du nom propre est contredite par l'épaisseur mémorielle et idéologique que véhiculent de nombreux noms, en particulier dans des contextes marqués par l'histoire et le politique.

De plus, la confrontation systématique entre nom commun et nom propre, notamment à travers un tableau comparatif, nous a permis de dégager des tendances fonctionnelles plutôt que des oppositions absolues : catégorisation versus individualisation, sens lexical versus sens encyclopédique, référence générique versus référence située. Ces différences ne relèvent pas d'une opposition de nature, mais d'un continuum de valeurs linguistiques et discursives, où les usages réels viennent constamment reconfigurer les catégories théoriques.

Pour ce qui concerne la portée théorique de ces critères, nous constatons que leurs limites et leur relativité apparaissent avec une netteté particulière dès lors que l'analyse intègre la dimension discursive et socio-historique de la nomination. Du point de vue de l'histoire politique et des dynamiques identitaires, les pratiques de dénomination, de renommage et de redénomination — notamment dans des contextes postcoloniaux comme celui de l'Algérie — montrent que le nom propre constitue un lieu privilégié d'inscription des rapports de pouvoir, des enjeux identitaires et des stratégies mémorielles. Le nom n'est jamais neutre : il est un acte, une prise de position symbolique, un opérateur de territorialisation et de légitimation.

En définitive, nous pouvons considérer que la distinction entre nom commun et nom propre ne saurait être pensée comme une frontière fixe, mais bien comme une relation dynamique, sensible aux contextes linguistiques, culturels et politiques. Nous voyons ainsi que cette perspective intégrative nous conduit à replacer l'étude du nom propre au cœur des sciences du langage, non

seulement comme objet de description grammaticale, mais également comme observatoire privilégié des interactions entre langue, discours et société.

### **3. Typologie du nom propre**

Nous considérons que l'étude du nom propre ne saurait se limiter à la simple distinction traditionnelle entre le nom propre et le nom commun. La diversité des réalités et des référents que ces unités linguistiques permettent de désigner nous conduit à mobiliser, à la suite des travaux de linguistes et d'onomasticiens, des typologies rigoureuses visant à classer les noms propres selon la nature de leurs référents, leurs fonctions discursives ou encore leur inscription socioculturelle.

Parmi les propositions les plus influentes, nous retenons la typologie de Bauer (1983) comme un modèle de référence particulièrement opérationnel en onomastique. Sa perspective nous permet d'organiser les noms propres en fonction du type de référent auquel ils renvoient, tout en mettant en évidence les liens étroits entre les dimensions linguistiques, sociales et culturelles de l'acte de nomination. Cette classification, que nous détaillerons dans les sections suivantes, distingue principalement cinq grandes catégories : les anthroponymes, les toponymes, les ergonymes, les praxonymes et les phénonymes.

#### **3.1. La typologie référentielle de Bauer**

La typologie référentielle proposée par Bauer en 1983 constitue l'une des classifications les plus structurées en onomastique. Elle repose sur un principe fondamental : classer les noms propres en fonction de la nature des référents auxquels ils renvoient. Cette approche permet de dépasser une vision strictement formelle du nom propre pour en révéler les ancrages cognitifs, sociaux et culturels.

En effet, le nom propre ne se limite pas à une fonction d'identification ; il participe à l'organisation du monde en catégories référentielles distinctes. Bauer distingue ainsi cinq grandes classes : les anthroponymes, les toponymes, les ergonymes, les praxonymes et les phénonymes.

##### **3.1.1. Les anthroponymes : le nom propre comme marqueur d'identité humaine**

Les anthroponymes regroupent l'ensemble des noms propres qui désignent des êtres humains, individuellement ou collectivement. Ils constituent une catégorie centrale, dans la mesure où ils touchent directement à la question de l'identité.

D'un point de vue linguistique et anthropologique, les anthroponymes remplissent plusieurs fonctions : identifier, différencier, inscrire dans une filiation et marquer une appartenance sociale ou culturelle. Ils sont également porteurs de valeurs symboliques fortes.

Nous distinguons plusieurs sous-types :

- **Les noms de famille**, qui assurent la transmission généalogique et inscrivent l'individu dans une lignée ;
- **Les prénoms**, qui individualisent la personne et reflètent souvent des choix culturels, religieux ou idéologiques ;
- **Les pseudonymes**, qui relèvent d'une construction identitaire volontaire, notamment dans les domaines artistique ou littéraire ;
- **Les surnoms**, issus de pratiques sociales et souvent fondés sur des traits distinctifs ;
- **Les ethnonymes**, qui désignent des groupes humains et participent à la construction des identités collectives.

L'anthroponymie est particulièrement révélatrice des influences historiques (arabe, berbère, islamique, coloniale) et des dynamiques identitaires en particulier dans le contexte algérien.

### 3.1.2. Les toponymes : le nom propre comme structuration de l'espace

Les toponymes désignent les lieux géographiques et constituent un système fondamental de repérage spatial. Ils permettent non seulement de localiser, mais aussi de symboliser et d'approprier l'espace.

Cette catégorie comprend plusieurs sous-ensembles :

- **Les oronymes**, qui désignent les reliefs (montagnes, massifs) ;
- **Les hydronymes**, qui concernent les cours d'eau et les étendues aquatiques ;
- **Les odonymes**, qui nomment les voies de circulation ;
- **Les hagnonymes**, liés aux lieux religieux ou sacrés.

Au-delà de leur fonction de localisation, les toponymes possèdent une forte dimension historique et politique. Ils conservent la mémoire des événements, des figures marquantes et des transformations territoriales. En contexte postcolonial, comme en Algérie, les pratiques de renommage illustrent leur rôle dans la reconstruction identitaire et symbolique de l'espace.

### **3.1.3. Les ergonymes : le nom propre dans l'espace institutionnel et productif**

Les ergonymes désignent les entités créées par l'activité humaine, notamment les institutions, les organisations, les entreprises ou encore les productions culturelles.

Cette catégorie met en évidence le rôle du nom propre dans la structuration du champ social et économique. Nommer une institution ou une organisation revient à lui conférer une identité, une légitimité et une visibilité dans l'espace public.

Les ergonymes remplissent ainsi plusieurs fonctions :

- identification institutionnelle ;
- reconnaissance sociale ;
- inscription dans des réseaux économiques et culturels.

Ils peuvent également véhiculer des valeurs idéologiques ou politiques, notamment à travers le choix des noms d'institutions publiques.

### **3.1.4. Les praxonymes : le nom propre comme mémoire des événements**

Les praxonymes désignent des événements, des actions ou des réalités historiques. Ils permettent de nommer des faits collectifs et de les inscrire dans la mémoire sociale.

Contrairement aux autres catégories, les praxonymes renvoient à des entités temporelles et dynamiques. Ils jouent un rôle essentiel dans la construction du récit historique et dans la transmission des valeurs collectives.

Ils peuvent désigner :

- des événements historiques majeurs ;
- des mouvements sociaux ou politiques ;
- des périodes spécifiques.

Dans le contexte algérien, ces noms propres participent fortement à la construction de la mémoire nationale et à la transmission de l'histoire collective.

### **3.1.5. Les phénonymes : le nom propre et la nature**

Les phénonymes regroupent les noms propres attribués à des éléments naturels ou à des phénomènes non humains. Ils concernent notamment les reliefs, les déserts, les régions naturelles ou encore certains phénomènes géographiques.

Bien que cette catégorie soit moins développée dans les usages quotidiens, elle n'en demeure pas moins essentielle. Elle montre que le processus de nomination ne se limite pas au social, mais s'étend également à la nature, contribuant ainsi à l'organisation cognitive de l'environnement.

Les phénonymes jouent un rôle important dans la structuration des repères géographiques ; la transmission des savoirs traditionnels et la construction des représentations culturelles de l'espace naturel.

Nous retenons que la typologie référentielle de Bauer présente un intérêt majeur pour l'analyse linguistique du nom propre. Elle permet de structurer la diversité des noms propres, de relier les catégories linguistiques aux réalités extralinguistiques et de mettre en évidence l'ancrage social, culturel et historique de la nomination.

Nous comprenons ainsi que le nom propre ne constitue pas une catégorie homogène, mais un ensemble de sous-systèmes organisés selon des logiques spécifiques. Dès lors, il apparaît non plus comme une simple étiquette, mais comme un outil fondamental d'organisation du réel, à la fois linguistique, cognitif et socio-culturel.

### **3.2. La typologie fonctionnelle (ou taxinomique) du nom propre**

La typologie fonctionnelle du nom propre ne se limite pas à la référence à un objet ou à un individu, mais s'intéresse à la manière dont le nom opère dans le discours. Elle complète la typologie référentielle de Bauer en mettant l'accent sur la dimension pragmatique, discursive et sociale du nom propre. Cette approche permet de comprendre comment les noms propres peuvent identifier, classer ou symboliser des entités selon le contexte linguistique et socioculturel.

Au-delà de la simple classification référentielle, il s'agit d'examiner les fonctions que le nom propre assume dans la production des significations, la structuration de l'information et l'organisation des représentations sociales. Cette perspective montre que le nom propre n'est pas

seulement un marqueur de référence, mais un opérateur linguistique et cognitif actif dans l'interaction. Plusieurs chercheurs, dont Wilmet (1995), Kleiber (2004), Hanks (2013) et Barthes (1970), ont souligné que le nom propre constitue un véritable lieu d'articulation entre langue, discours et culture, révélant à la fois sa fonction identificatoire et sa portée symbolique.

### **3.2.1. Fonction désignative**

La fonction désignative constitue la caractéristique centrale du nom propre. Elle permet de référer à un référent unique, facilitant la coordination des représentations entre locuteur et interlocuteur. Selon Jonasson, le nom propre est une « expression linguistique dont la fonction première est d'assurer l'identification d'un individu singulier dans une communauté donnée » (1994, p.18), soulignant ainsi son rôle essentiel dans l'engagement référentiel du discours.

Sur le plan linguistique, le nom propre ne renvoie pas à une classe générique, mais à un référent singulier déjà stabilisé dans l'encyclopédie culturelle des locuteurs. Kripke (1980) affirme à ce sujet que le nom propre est un « désignateur rigide », c'est-à-dire une expression qui renvoie au même individu dans tous les mondes possibles où cet individu existe, indépendamment de toute description associée.

Ainsi, dans l'énoncé « *Alger* est la capitale de l'Algérie », le nom « Alger » ne se limite pas à décrire un ensemble de propriétés — comme « grande ville » ou « centre politique » — mais identifie une entité géographique unique, reconnue par l'ensemble des locuteurs comme un référent précis. Cette fonction repose sur la reconnaissance sociale et culturelle du référent et demeure centrale dans les situations d'information, de narration ou de description objective. Même dans des contextes multilingues ou postcoloniaux, comme en Algérie, le nom propre conserve cette fonction, bien que sa forme et son usage puissent refléter des enjeux historiques et identitaires, comme dans le cas de la « Rue Michelet » renommée « Rue Didouche Mourad ».

### **3.2.2. Fonction classifiante**

Dans certains contextes discursifs, le nom propre peut dépasser sa fonction d'identification individuelle pour acquérir une portée catégorielle ou typologique, devenant ainsi un outil de classification implicite. Wilmet (1995) souligne que « le nom propre cesse parfois d'être un simple identifiant pour devenir un symbole collectif » (p. 141), illustrant la capacité du nom à représenter non plus un individu unique, mais un prototype ou une catégorie conceptuelle.

Exemples :

- « Les Boumédiène de l'histoire politique algérienne... » : ici, le nom de famille « Boumédiène » ne désigne pas une seule personne, mais un profil d'acteur politique généralisé à une dynamique ou catégorie historique.
- « Les Einstein de ce siècle... » : utilisé métaphoriquement, « Einstein » désigne une classe d'individus dotés d'une certaine excellence scientifique.

Cette fonction illustre la flexibilité sémantique du nom propre : selon Hanks (2013), un nom propre peut connaître une « distribution sémantique étendue », où le contexte discursif enrichit sa signification et le rapproche d'une catégorie ou d'un prototype conceptuel. Elle montre également que la frontière entre nom propre et nom commun peut devenir floue dans les usages métaphoriques, métonymiques ou symboliques.

### 3.2.3. Nom propre incarné et nom propre désincarné

Les noms propres peuvent être distingués selon leur relation au temps, à l'existence physique du référent et au contexte discursif, mettant en évidence leur capacité à osciller entre présence concrète et inscription mémorielle. Cette distinction permet de comprendre comment le nom propre fonctionne simultanément dans le présent et dans la mémoire collective.

#### 3.2.3.1. Nom propre incarné

Le nom propre incarné renvoie à des référents actuels, existants et directement accessibles dans le contexte de communication. Il assure une identification immédiate et facilite la coordination des représentations entre locuteur et interlocuteur.

- Exemple : « Mohamed Salah est un joueur algérien. » Ici, le nom désigne un individu concret, observable et identifiable dans l'actualité.

#### 3.2.3.2. Nom propre désincarné

Le nom propre désincarné désigne des entités historiques, mythiques ou symboliques, absentes physiquement mais présentes dans la mémoire collective et le discours culturel.

**Exemple** : « Massinissa a fondé le royaume numide. » Dans cet énoncé, « Massinissa » opère comme référent historique fortement ancré dans la mémoire sociale, malgré l'absence matérielle de l'individu.

Cette distinction souligne l'importance du contexte temporel, énonciatif et socio-historique pour interpréter le nom propre, particulièrement dans des sociétés où l'histoire et l'identité sont

fortement liées aux noms, comme dans l'Algérie postcoloniale. Elle rejoint les travaux de Barthes, qui considère le nom propre comme un « signe volumineux », porteur non seulement d'une désignation, mais aussi d'une charge symbolique, historique et intertextuelle : « ...le nom propre est toujours gros d'une épaisseur touffue de sens » (Barthes, 1970, p. 124).

Cette lecture met en évidence le rôle dual du nom propre : incarné pour l'identification immédiate, désincarné pour la mémoire, la symbolisation et la construction de valeurs collectives.

Pour résumer, nous retenons que la typologie fonctionnelle du nom propre met en évidence son rôle central dans le fonctionnement du langage. Le nom propre ne se limite pas à identifier un référent unique ; il peut également prendre une valeur généralisante ou symbolique et renvoyer à des réalités présentes ou passées, selon le contexte.

Nous voyons ainsi que le nom propre est un outil linguistique dynamique, dont les fonctions — désignative, classifiante et temporelle — varient et se combinent dans le discours.

## **Conclusion**

L'examen approfondi du nom propre révèle un objet linguistique d'une complexité singulière, qui échappe aux tentatives de catégorisation trop rigides. Au terme de ce chapitre, il apparaît que la définition du nom propre ne peut se limiter à de simples critères graphiques — comme la majuscule — ou morphosyntaxiques — comme l'absence de déterminant. Si ces indices facilitent l'identification de prime abord, ils se révèlent insuffisants face à la plasticité du discours et aux spécificités culturelles.

L'opposition traditionnelle entre le nom propre, opérateur d'identification individuelle, et le nom commun, instrument de catégorisation générique, a été nuancée par les apports de la linguistique contemporaine. Nous avons vu que le nom propre n'est pas un simple « étiquette » vide de sens (vacuité sémantique) ; il est au contraire investi d'une épaisseur sémantique et culturelle dense, agissant comme un véritable condensateur de mémoire socio-historique.

La typologie présentée, qu'elle soit référentielle (anthroponymes, toponymes, ergonymes, etc.) ou fonctionnelle, permet de structurer la diversité des usages. Elle souligne notamment le passage du nom propre « désincarné » (simple référent dans le lexique) au nom propre « incarné » dans le discours, où il acquiert sa pleine puissance expressive.

En définitive, le nom propre doit être appréhendé comme une unité dynamique. Sa compréhension nécessite une approche intégrative qui concilie sa structure linguistique, sa fonction référentielle et son ancrage pragmatique. Cette analyse des fondements théoriques nous permet de mieux saisir comment ces dénominations fonctionnent au sein des structures sociales et discursives, et de comprendre les enjeux symboliques qu'elles portent au sein d'un système de désignation

**TD**  
**Activités du chapitre II**

## Activité 1

**Objectif :** Analyser un article scientifique pour comprendre comment le nom propre fonctionne réellement en contexte, au-delà des simples définitions de grammaire.

**Support :** Cette activité est conçue à partir de l'article de Marie -Noelle Gary -Prieur dont voici la référence exacte :

Gary-Prieur, M.-N. (1991). « Le nom propre : constitution d'une catégorie linguistique ». *Langue française*, n°92.

**Lien de l'article :** [https://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1991\\_num\\_92\\_1\\_6209](https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1991_num_92_1_6209)

**Consigne :** Faites le compte rendu de cet article en suivant les instructions suivantes :

- Lisez attentivement l'article plusieurs fois.
- Présentez l'auteur et l'objectif de l'article.
- En vous référant au cours, dites à quelle approche de la linguistique contemporaine l'auteure se rattache-t-elle ?
- Résumez comment l'auteur critique les critères purement formels (la majuscule) ou morphologiques (l'absence de déterminant).
- Expliquez la thèse de Gary-Prieur : le nom propre n'est pas "vide" de sens, il possède un contenu lié à son porteur et à la connaissance du monde.
- Analysez comment un nom propre peut devenir un "opérateur de catégorisation" (comme le nom commun) lorsqu'on dit "Les Mozart de demain".
- Pour la rédaction de votre compte rendu, ne dépassez pas 4 à 6 pages. L'objectif est d'extraire la moelle épinière de l'argumentation de l'auteure.

## Activité 2

**Objectif :** Analyser les phénomènes de **proprialisation** (un nom commun qui devient propre) et d'**antonomase** (un nom propre qui devient commun) à travers des exemples du contexte algérien.

**Consigne :** Vous êtes chargé d'analyser trois extraits de presse. Pour chaque unité soulignée, vous devez :

1. **Identifier le statut d'origine** (Est-ce initialement un NC ou un NP ?).
2. **Analyser le changement de catégorie** en vous appuyant sur le **critère graphique** (majuscule) et le **critère sémantique** (sens lexical vs encyclopédique).
3. **Expliquer l'enjeu mémoriel** ou symbolique de ce changement.
  1. **Le passage du Commun au Propre (Proprialisation)**

### Extrait 1

« En Algérie, **la Révolution** n'est pas seulement un concept politique de soulèvement, c'est l'acte de naissance de la nation. »

- **Travail à faire :** Expliquez comment le nom commun « révolution » (une classe d'événements) se transforme ici en un référent unique. Quel rôle joue la majuscule dans cette "capture" d'un mot du dictionnaire pour en faire un nom historique ?

### 2. Le passage du Propre au Commun (Antonomase)

### Extrait 2

« Ce jeune dramaturge est considéré comme **le Kateb Yacine** de sa génération. »

- **Travail à faire :** Ici, le nom propre "Kateb Yacine" est précédé d'un article défini ("le"). Est-il toujours un identifiant individuel ? Montrez comment il devient un nom de catégorie désignant un type d'intellectuel engagé (le "prototype").

### 3. La création d'un nom propre par l'usage (Le Hirak)

### Extrait 3

« **Le Hirak** a redéfini le rapport des citoyens à l'espace public. »

- **Travail à faire :** Le mot arabe *hirak* signifie "mouvement" (nom commun). Analysez comment, par la répétition médiatique et l'unicité de l'événement, ce mot est devenu un **nom propre temporel** (praxonyme) qui ne nécessite plus de définition.

### Activité 3

**Objectif :** *Maîtriser la nomenclature de Bauer et savoir identifier la strate culturelle, géographique et historique des noms propres.*

**Consigne :** À partir du corpus de noms propres ci-dessous, complétez le tableau d'analyse. Vous devez identifier la catégorie de Bauer, préciser la sous-catégorie technique (oronyme, hagianyme, etc.) et justifier brièvement l'ancrage historique ou culturel du nom.

#### Support :

#### **CORPUS**

*Lalla Fatma N'Soumer  
Le Djurdjura  
Sonatrach  
Le 1er Novembre 1954  
Oued Soummam  
L'Université Mentouri (Constantine)  
Le Front de Libération Nationale (FLN)  
Didouche Mourad  
La Mitidja  
Le Congrès de la Soummam  
Tamanrasset  
L'Émir Abdelkader  
Air Algérie  
Le Sahara  
La Casbah d'Alger  
Sidi M'Hamed  
Le Grand Erg Occidental  
La Crise de l'été 1962  
Djamila Bouhired  
Le Chélif*

## Activité 4

**Objectif :** *Distinguer les fonctions désignatives et classifiantes, et comprendre le passage du nom "incarné" au nom "désincarné" (selon Barthes et Kripke).*

**Consigne :** Analysez les deux extraits de textes suivants (issus de la presse ou de manuels d'histoire algériens) et répondez aux questions :

### Extraits :

**Texte A :** *"L'actuel ministre de l'Énergie a reçu hier son homologue étranger à Alger."*

**Texte B :** *"L'Algérie a besoin, dans sa reconstruction économique, de nouveaux Benbadis de la science et de l'innovation."*

- 1. Fonctionnement syntaxique :** Dans le texte B, identifiez la fonction du nom "Benbadis". Est-elle **désignative** (référence unique) ou **classifiante** (catégorie) ? Justifiez par la présence d'un déterminant pluriel.
- 2. L'épaisseur du sens :** En vous appuyant sur la citation de Barthes (« le nom propre est toujours gros d'une épaisseur touffue de sens »), expliquez quelles valeurs symboliques le nom "Benbadis" active dans le texte B.
- 3. Incarnation vs Désincarnation :**
  - Le nom du ministre dans le texte A est-il **incarné** ou **désincarné** ? Pourquoi ?
  - Pourquoi peut-on dire que "Massinissa" ou "Jugurtha" dans un manuel scolaire sont des noms **désincarnés** ?

## Activité 5

**Objectif** : étudier un article scientifique pour comprendre les concepts de nom propre, nom collectif et nom sale.

**Support** : cette activité est conçue à partir de l'article de Pierre Henri Billy dont voici la référence exacte :

BILLY, Pierre-Henri, « Le nom propre et le nom sale », *Nouvelle Revue d'Onomastique*, n° 21-22, 1993, p. 3-10

Lien de l'article : [https://www.persee.fr/doc/onoma\\_0755-7752\\_1993\\_num\\_21\\_1\\_1154](https://www.persee.fr/doc/onoma_0755-7752_1993_num_21_1_1154)

### 1. Définition du nom propre

L'auteur montre que le nom propre est un concept complexe qui échappe aux définitions purement linguistiques.

- *En quoi la définition du nom propre selon l'auteur dépasse-t-elle le simple cadre de la linguistique ? Distinguez notamment le « désignant » du « désigné ».*

### 2. Différences entre nom propre et nom commun

Le texte propose une rupture avec la vision classique (majuscule vs minuscule).

- *Opposez le nom propre et l'appellatif (nom commun) selon les trois critères suivants : le sens (asémantisme), la motivation et la transmission du signe.*
- *Pourquoi ? L'auteur insiste sur le fait que le nom propre n'a pas de « sens » en lui-même et que sa « motivation » disparaît avec le premier porteur. Préciser ces critères guide l'analyse.*

### 3. Les catégories et leur identification

C'est le point le plus original du texte (la tripartition finale).

- *Expliquez la distinction que fait l'auteur entre le « nom propre », le « nom collectif » et le « nom bâtard ». Quel rôle joue la présence ou l'absence d'un « référent précis » dans cette classification ?*
- *Pourquoi ? Le terme de « nom sale » (ou bâtard) est le cœur de son argumentation. Cette question oblige à comprendre pourquoi un nom comme « Pierre » dans un dictionnaire n'est plus, selon lui, un véritable nom propre.*

#### 4. Analyse de texte : Onomastique et Pragmatique

- Pourquoi l'auteur affirme-t-il que le nom propre ne peut être analysé uniquement sous un aspect formel ?
- Expliquez le passage du statut de « descripteur » à celui de « désignateur » à travers l'exemple du nom *Bouvier* ou de la ville de *Paris*.
- Pourquoi peut-on dire que le nom propre est un « asémantisme » contrairement au nom commun ?

5. **La typologie finale** : Complétez le tableau suivant en vous appuyant sur la fin de l'article :

Type de nom	Présence d'un référent précis	Caractéristiques principales
Nom propre	Oui (singulier)	Toujours orienté vers un seul objet/être.
Nom collectif	Non	Désigne un groupe, possède un sens.
Nom bâtard	Non	Figure dans les dictionnaires, sans lien réel avec un individu.

**Corrigé des activités  
du chapitre II**

## Corrigé de l'activité 1

### Eléments de réponses suivant les consignes pour la rédaction du compte rendu

#### 1. Présentation de l'auteure et objectif de l'article

Marie-Noëlle Gary-Prieur est une linguiste française reconnue pour ses travaux en sémantique et en linguistique du nom propre. Ses recherches s'inscrivent dans une réflexion approfondie sur le statut linguistique et discursif des noms propres.

Dans cet article, l'auteure se donne pour objectif de définir le nom propre comme une véritable catégorie linguistique, en remettant en question les définitions traditionnelles qui le considèrent comme une unité marginale ou dépourvue de sens. Elle cherche ainsi à montrer que le nom propre possède un fonctionnement spécifique qui mérite une analyse linguistique rigoureuse.

#### 2. Approche linguistique de l'auteure

L'analyse proposée par Gary-Prieur s'inscrit dans une approche sémantico-pragmatique de la linguistique contemporaine.

En effet, elle ne se limite pas à une description formelle du nom propre (forme graphique ou morphologique), mais elle prend en compte :

- le sens construit en contexte
- le rôle du locuteur et des connaissances partagées
- la dimension discursive et référentielle

#### 3. Critique des critères formels et morphologiques

L'un des apports majeurs de l'article réside dans la critique des critères traditionnels utilisés pour définir le nom propre.

##### ■ a) La majuscule comme critère insuffisant

L'auteure montre que la majuscule est un indice graphique, mais non linguistique et ne permet pas de définir le nom propre de manière fiable

En effet, certains noms communs peuvent prendre une majuscule (ex : institutions), et certains noms propres peuvent apparaître sans majuscule dans certains usages.

##### ■ b) L'absence de déterminant : un critère non absolu

La tradition grammaticale considère souvent que le nom propre n'admet pas de déterminant. Or, Gary-Prieur démontre que des noms propres peuvent être précédés d'articles (*le Mozart, un Dupont*) et cette propriété dépend du **contexte d'énonciation**

Ainsi, les critères morphologiques ne suffisent pas à définir le nom propre.

#### 4. Thèse principale : le nom propre n'est pas vide de sens

Contrairement à une conception largement répandue, Gary-Prieur défend l'idée que le nom propre possède un contenu sémantique. Cependant, ce sens n'est pas de même nature que celui du nom commun. Selon lui, le nom propre possède les caractéristiques principales suivantes :

- il est lié à un référent particulier

- il dépend des connaissances encyclopédiques des locuteurs
- il se construit dans le discours

Par exemple, un nom comme *Mozart* ne renvoie pas seulement à une personne, mais évoque :

- un compositeur
- un génie musical
- une époque culturelle

### 5. Le nom propre comme opérateur de catégorisation

L'un des aspects les plus intéressants de l'analyse est la capacité du nom propre à fonctionner comme un **nom commun** dans certains contextes.

#### Exemple : « Les Mozart de demain »

Dans cette expression :

- *Mozart* ne désigne plus une personne unique
- il devient un modèle ou une catégorie

Le nom propre fonctionne ici comme un : opérateur de catégorisation. Cela implique que le le nom propre peut servir à classer des individus, à acquérir une valeur généralisante, à se rapprocher du fonctionnement du nom commun. Ce phénomène montre que la frontière entre nom propre et nom commun est souple et dynamique.

### 6. Synthèse et portée de l'article

L'article de Gary-Prieur constitue une contribution majeure à la linguistique contemporaine, car il permet de dépasser les définitions traditionnelles du nom propre, d'intégrer le nom propre dans une approche sémantique et pragmatique, de montrer que le sens dépend du contexte et des usages et enfin mettre en évidence la flexibilité fonctionnelle du nom propre.

En définitive, Gary-Prieur démontre que le nom propre ne peut être réduit à une simple étiquette référentielle.

Il s'agit d'une catégorie linguistique à part entière, dont :

- le sens est contextuel
- la valeur est discursive
- le fonctionnement est dynamique

Le nom propre apparaît ainsi comme un élément central dans la construction du sens et dans l'organisation du langage.

## Corrigé de l'activité 2

### 1. La proprialisation (Du commun au propre)

**Exemple :** « *En Algérie, la Révolution n'est pas seulement un concept... »* »

- **Statut d'origine :** Nom commun (NC). Le mot *révolution* désigne initialement une classe d'événements (un changement brusque de régime politique).
- **Analyse du changement :** On assiste à une **proprialisation**. Le mot sort du dictionnaire pour entrer dans l'Histoire.
  - **Critère Graphique :** L'usage de la **majuscule distinctive** signale l'abandon de la valeur générique au profit d'une valeur unique.
  - **Critère Sémantique :** Le sens lexical (« un soulèvement ») est remplacé par un **sens encyclopédique** précis (la Guerre de Libération 1954-1962).
- **Enjeu mémoriel :** Transformer un nom commun en Nom Propre est un acte politique. Cela permet de sacraliser l'événement et de l'isoler comme le fondement de l'identité nationale. Le mot devient un **Praxonyme**.

### 2. L'Antonomase (Du propre au commun)

**Exemple :** « *Ce jeune dramaturge est considéré comme le Kateb Yacine de sa génération. »* »

- **Statut d'origine :** Nom propre (NP) anthroponyme. Il désigne à l'origine l'individu singulier, l'auteur de *Nedjma*.
- **Analyse du changement :** C'est une antonomase de l'individu. Le nom propre fonctionne ici comme un nom commun de catégorie.
  - **Critère Syntaxique :** La présence de l'article défini (le) et du complément (de sa génération) prouve que le nom est désormais "déterminé" comme un nom commun.
  - **Critère Sémantique :** Le nom perd sa "rigidité" (Kripke) pour devenir un prototype. Il désigne désormais un ensemble de qualités : le génie rebelle, l'innovation littéraire, l'engagement.

- **Enjeu symbolique** : Utiliser un nom propre comme un nom commun permet de créer des échelles de valeur. Kateb Yacine n'est plus seulement un homme, c'est une unité de mesure de l'excellence littéraire.

### 3. La création discursive (Le cas du Hirak)

**Exemple** : « *Le Hirak a redéfini le rapport des citoyens...* »

- **Statut d'origine** : Nom commun (NC) en langue arabe (*mouvement*).
- **Analyse du changement** : C'est une propriation par l'usage.
  - **Critère Référentiel** : Par la répétition dans les médias, le mot a fini par désigner un référent unique et daté (février 2019). Il n'a plus besoin d'être défini (« un mouvement de protestation »), il est identifié par son nom seul.
  - **Critère Morphosyntaxique** : Le figement avec l'article (Le Hirak) en fait une entité stable.
- **Enjeu socio-historique** : Le passage au statut de Nom Propre permet de "figer" l'événement dans la mémoire collective. Le nom devient le support d'une identité politique commune.

**A retenir :**

1. **Le nom propre est un statut, pas une essence** : Un mot peut devenir "propre" s'il est utilisé pour isoler un être unique (Ex: *Le Président*).
2. **L'épaisseur sémantique** : Contrairement au nom commun qui se définit par des traits stables (ex: *chat* = félin, mammifère), le nom propre se charge de connotations culturelles (ex: *Alger* = Blanche, héroïque, révolutionnaire).
3. **Le rôle du contexte** : C'est le discours (la presse, l'école, la rue) qui décide quand un mot commun doit devenir un Nom Propre pour servir la mémoire d'un peuple.

## Corrigé de l'Activité 3

### Consigne : Classification Référentielle de Bauer

Nom Propre	Catégorie (Bauer)	Sous-catégorie	Justification (Ancrage Socio-culturel / Historique)
<b>Lalla Fatma N'Soumer</b>	Anthroponyme	Nom historique / Hagionyme	Figure de la résistance (1850) ; le titre "Lalla" marque le respect et la sainteté.
<b>Le Djurdjura</b>	Phénomène	Oronyme	Massif montagneux ; repère géographique et identitaire majeur de la Kabylie.
<b>Sonatrach</b>	Ergonyme	Institution / Entreprise	Acronyme symbolisant la souveraineté économique et l'industrie pétrolière.
<b>Le 1er Novembre 1954</b>	Praxonyme	Événement historique	Date fondatrice de la Révolution ; fonctionne comme un nom propre temporel.
<b>Oued Soummam</b>	Phénomène	Hydronyme	Cours d'eau structurant l'espace ; lié au célèbre Congrès de la Révolution.
<b>L'Univ. Mentouri</b>	Ergonyme	Institution	Nom d'un chahid (Mentouri) attribué à un lieu de savoir ; politique de mémoire.
<b>FLN</b>	Ergonyme	Organisation / Parti	Sigle désignant l'acteur politique central de l'histoire contemporaine.
<b>Didouche Mourad</b>	Anthroponyme	Nom de personne	Chahid (membre des 22) ; son nom sert souvent de base à des <b>odonymes</b> .
<b>La Mitidja</b>	Phénomène	Région naturelle	Plaine agricole historique ; symbole de la colonisation puis de la récupération des terres.
<b>Le Congrès de la Soummam</b>	Praxonyme	Événement / Action	Fait historique majeur (1956) organisant la lutte de libération.
<b>Tamanrasset</b>	Toponyme	Ville / Lieu	Pôle urbain du Grand Sud ; témoigne de l'ancrage saharien et berbère (touareg).
<b>L'Émir Abdelkader</b>	Anthroponyme	Nom historique	Fondateur de l'État algérien moderne ; figure de la résistance et de la spiritualité.
<b>Air Algérie</b>	Ergonyme	Entreprise	Compagnie nationale ; vecteur de l'image de l'Algérie à l'international.
<b>Le Sahara</b>	Phénomène	Désert / Région	Entité géographique géante ; espace de ressources et d'imaginaire collectif.

<b>La Casbah d'Alger</b>	Toponyme	Lieu urbain / Quartier	Cœur historique d'Alger ; mémoire de l'époque ottomane et de la Bataille d'Alger.
<b>Sidi M'Hamed</b>	Toponyme	Hagionyme	Nom de saint (Marabout) devenu nom de quartier ; influence du soufisme.
<b>Grand Erg Occidental</b>	Phénomène	Désert / Relief	Formation dunaire spécifique ; illustre la précision de la nomination naturelle.
<b>Crise de l'été 1962</b>	Praxonyme	Période historique	Nomme une tension politique précise lors de l'accession à l'indépendance.
<b>Djamila Bouhired</b>	Anthroponyme	Prénom / Nom	Héroïne de la Révolution ; symbole du sacrifice des femmes algériennes.
<b>Le Chéouf</b>	Phénomène	Hydronyme	Plus long fleuve du pays ; axe vital pour l'irrigation et l'histoire des plaines.

## Corrigé de l'activité 4

### Consigne : Analyse Discursive et "Désincarnation"

**1. Fonctionnement syntaxique (Le cas "Benbadis") :** Dans le texte B (« de nouveaux Benbadis »), le nom propre perd sa fonction de désignateur rigide (référence à l'individu unique Abdelhamid Benbadis) pour acquérir une fonction classifiante.

- **Justification :** L'utilisation du déterminant pluriel « de nouveaux » et la pluralisation (même si elle est invisible à l'écrit ici, elle est syntaxique) transforment le nom en prototype. Benbadis ne désigne plus une personne, mais une *catégorie* de savants réformateurs.

**2. L'épaisseur du sens (selon Barthes) :** Le nom « Benbadis » est un « signe volumineux » car il n'est pas une étiquette vide. Dans l'imaginaire algérien, il active une « épaisseur touffue de sens » incluant :

- La réforme religieuse (Islah).
- La défense de la langue arabe et de l'identité nationale.
- L'éducation et la résistance intellectuelle face à l'acculturation coloniale.

### 3. Incarnation vs Désincarnation :

- **Texte A (Le ministre) :** Il s'agit d'un nom incarné. Le référent est actuel, il existe physiquement au moment de l'énonciation et occupe une fonction réelle dans l'actualité immédiate.
- **Massinissa / Jugurtha :** Ce sont des noms désincarnés. Ils désignent des entités historiques absentes physiquement (morts depuis des siècles) mais maintenues vivantes par le discours culturel et les manuels scolaires. Ils fonctionnent comme des symboles de l'ancienneté de la nation et de la résistance ancestrale.

## Corrigé de l'activité 5

### 1. La définition du nom propre

L'auteur soutient que le nom propre est un objet pluridisciplinaire. Si la linguistique s'arrête souvent à l'aspect formel (le mot), le nom propre, lui, s'ancre dans une réalité extra-linguistique (historique, sociale, juridique). Pour Billy, l'analyse doit être pragmatique :

- Le **désignant** est le signe linguistique (le nom en tant que mot).
- Le **désigné** est l'être, le lieu ou l'objet réel et singulier. Contrairement au nom commun, le nom propre ne peut être compris sans son référent (le lien intime avec l'objet nommé). La définition dépasse la linguistique car elle nécessite de connaître le contexte spatio-temporel de la nomination pour que le signe ait une valeur.

### 2. Différences entre nom propre et nom commun (Appellatif)

- **Le sens (asémantisme) :** Le nom commun a un sens lexical (un concept). Le nom propre est un asémantisme : il n'a pas de sens en lui-même. Il sert à identifier un individu, pas à définir une catégorie.
- **La motivation :** Le nom commun est motivé par son concept (un *boulangier* fait du pain). Pour le nom propre, la motivation est éphémère : elle existe au moment de la nomination (ex: le premier "Bouvier" gardait des bœufs), mais elle disparaît dès la mort du premier porteur ou la transmission du nom. Le nom devient alors opaque.
- **La transmission :** Le nom commun se transmet par l'usage social et l'apprentissage de la langue. Le nom propre se transmet par filiation (nom de famille) ou par attribution administrative ou juridique (prénom, décret pour un lieu).

L'auteur établit une distinction basée sur la vie du signe et son fonctionnement concret plutôt que sur sa syntaxe, ce tableau résume sa vision :

Critères	Nom Propre (NP, NL, etc.)	Nom Commun (Appellatif)
<b>Le Référent</b>	Unique, singulier et localisable dans le temps/espace.	Désigne une classe, une catégorie ou une espèce.

<b>Le Sens</b>	Dépourvu de sens intrinsèque (asémantisme).	Pourvu d'un sens lexical (définition de dictionnaire).
<b>La Motivation</b>	Disparaît après l'acte initial de nomination (devient opaque).	Permanente et liée au concept (ex: un <i>boulangier</i> pétrit le pain).
<b>La Transmission</b>	Par filiation ou attribution administrative/juridique.	Par l'usage social et l'apprentissage de la langue.
<b>La Perpétuation</b>	Meurt avec la disparition du dernier porteur ou du lieu.	Survit tant que le concept ou l'objet existe dans la culture.

### 3. Les catégories et leur identification

C'est la présence d'un **réfèrent précis** (un être unique localisable) qui est le pivot de cette classification :

- **Le nom propre** : Possède un réfèrent unique et singulier (*Louis XIV, Paris*). C'est le seul "vrai" nom propre selon l'auteur car il est orienté vers une unité réelle.
- **Le nom collectif** : N'a pas de réfèrent précis. Il désigne l'appartenance à un groupe (*un Français, une Renault*). Il se comporte comme un nom commun (admet l'article indéfini) malgré sa majuscule.
- **Le nom bâtard (ou « sale »)** : C'est un nom propre coupé de son réfèrent (ex: *Pierre* ou *Bouvier* dans un dictionnaire). Il est "bâtard" car il garde la forme d'un nom propre mais fonctionne comme une catégorie générale sans désigner personne en particulier.

### 4. Analyse de texte : Onomastique et Pragmatique

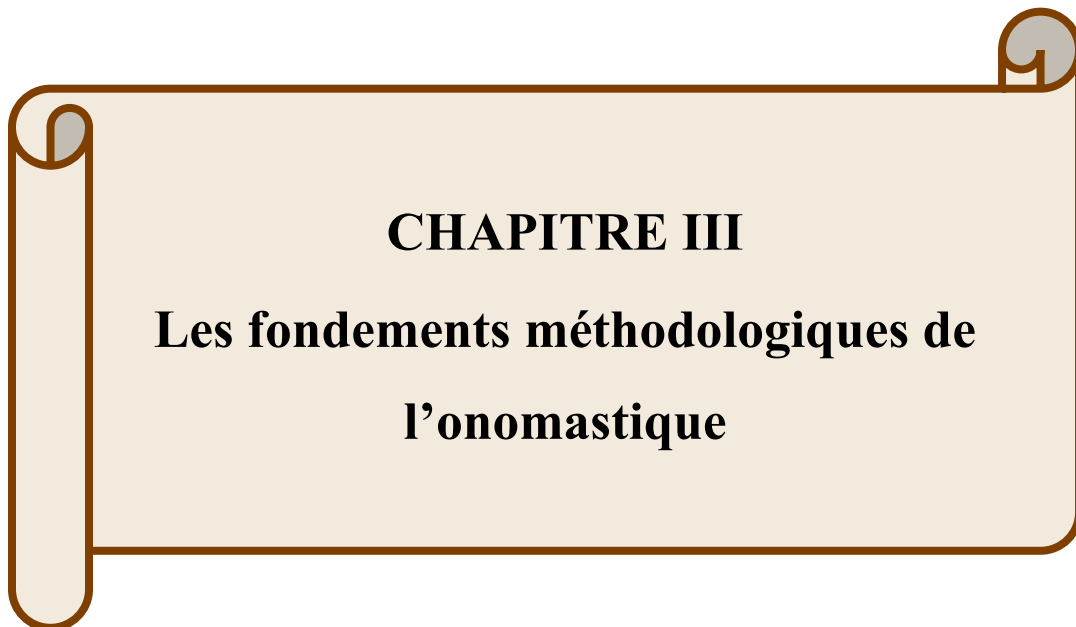
- **L'approche pragmatique** : L'auteur refuse l'analyse purement formelle car elle évacue la fonction première du nom : **l'adresse et la référence**. Un nom n'existe que parce qu'il permet d'appeler ou de désigner quelqu'un dans le monde réel. L'étymologie seule ne suffit pas à expliquer le fonctionnement vivant du nom.
- **Le cycle de vie du nom (Descripteur vs Désignateur)** : \* À l'origine, le nom est un descripteur : *Parisii* décrivait le peuple gaulois local ; *Bouvier* décrivait le métier.

- Avec le temps et l'usage, le nom perd son sens descriptif pour devenir un simple **désignateur** : aujourd'hui, *Paris* ne "décrit" plus rien, il désigne simplement la ville de façon rigide.
- **La rupture sémantique** : On dit que le nom propre est un « asémantisme » car, contrairement au nom commun « loup » (qui évoque l'animal, ses dents, sa fourrure), le nom propre « Pierre » n'évoque aucune caractéristique intrinsèque de la personne. Il est une étiquette vide de sens lexical.

### 5. Typologie finale (Tableau récapitulatif)

Type de nom	Présence d'un référent précis	Caractéristiques principales
Nom propre	Oui (singulier)	Toujours orienté vers un seul objet/être ; lien intime avec la réalité.
Nom collectif	Non	Désigne un membre d'un groupe ou d'une collectivité ; possède un sens lexical.
Nom bâtard	Non	Figure dans les dictionnaires ; forme de nom propre mais sans lien réel avec un individu.

**A retenir** : Pour Pierre-Henri Billy, l'onomastique n'est pas une branche de la lexicologie. Le nom propre n'existe vraiment que lorsqu'il appelle quelqu'un (comme le dit la petite Alice au début du texte). Hors de la relation entre un nommant et un nommé, le nom devient « sale » : il perd sa fonction primaire de désignation unique.



**CHAPITRE III**  
**Les fondements méthodologiques de**  
**l'onomastique**

L'onomastique, discipline charnière située à la confluence de la linguistique et de plusieurs disciplines des sciences du langage et des sciences humaines, exige une rigueur méthodologique à la mesure de la complexité de son objet d'étude. La validité des résultats scientifiques dans ce domaine repose sur une articulation étroite entre un recueil de données rigoureux et une analyse multidimensionnelle, capable de restituer aux noms propres leur épaisseur historique et culturelle. Ce chapitre a pour ambition d'exposer la démarche préconisée pour traiter le matériau onomastique, en explorant les protocoles qui permettent de transformer un simple inventaire de noms en un corpus d'analyse significatif.

Dans cette perspective, la recherche onomastique s'appuie sur quatre piliers fondamentaux : **l'observation, la description, l'enquête et la constitution d'un corpus**. Ces étapes successives ne sont pas de simples procédures techniques ; elles constituent le socle méthodologique permettant de collecter, d'organiser et de passer au crible les données linguistiques nécessaires à l'intelligence des noms propres.

De manière générale, toute investigation onomastique s'inscrit dans un processus ternaire:

- **Le recueil et la constitution du corpus** : étape de collecte et de sélection des sources (écrites, orales ou numériques).
- **Le choix d'un paradigme méthodologique** : détermination des cadres d'analyse (descriptif, comparatif ou diachronique).
- **L'analyse et l'interprétation des données** : phase de décryptage sémantique, morphologique et sociolinguistique.

Le présent chapitre détaille d'abord la démarche méthodologique globale adoptée en onomastique, avant d'examiner les spécificités analytiques propres à **l'anthroponymie et à la toponymie**. Cette double approche permettra de mettre en lumière les outils d'interprétation, tels que la méthode de la racine, indispensables à la compréhension des systèmes de dénomination.

## **1. La méthode en onomastique**

La constitution du corpus représente l'étape fondatrice et le socle empirique de toute recherche onomastique. Nous soutenons que la pertinence de l'interprétation sémantique et la

fiabilité des conclusions scientifiques dépendent intrinsèquement de la robustesse et de la représentativité de la base de données initiale.

Comme le souligne Canut-Hobé (2005), le corpus peut être défini comme « un ensemble de données langagières construites par le chercheur en fonction de l'objectif descriptif et analytique qui est le sien » (p. 8). Dans le champ spécifique de l'onomastique, ce corpus se matérialise par une nomenclature structurée de noms propres, extraite d'un environnement linguistique donné pour devenir un objet d'étude scientifique.

### **1.1.Le recueil du corpus**

La constitution du corpus constitue une étape fondamentale, car la validité de l'analyse dépend largement de la représentativité des données recueillies. Dans les sociétés plurilingues, notamment dans l'espace maghrébin, il est souvent nécessaire de procéder à un classement préalable des noms propres selon leur origine linguistique (arabe, berbère, français, turc, etc.). En effet, comme le rappelle Guiraud (1972), « un nom propre ne peut être interprété qu'à partir du système linguistique auquel il appartient ».

#### **1.1.1. Principes de constitution du corpus**

La validité de toute analyse onomastique est tributaire de la rigueur apportée à la phase de collecte. Pour transformer une nomenclature brute en un objet de recherche scientifique, le chercheur doit se conformer à trois piliers directeurs : la pertinence, la représentativité et l'authenticité.

##### ***1.1.1.1.La pertinence***

Le principe de pertinence exige que le choix des noms soit dicté exclusivement par les objectifs de la recherche. Un corpus ne peut être exhaustif par nature ; il doit donc être sélectif. Comme le souligne Canut-Hobé (2005), le corpus est une construction du chercheur « en fonction de l'objectif descriptif et analytique qui est le sien » (p. 8).

- **L'orientation thématique** : Si l'objectif est d'étudier la mémoire urbaine ou la symbolique politique, le chercheur privilégiera les odonymes (noms de rues) ou les monumentonymes<sup>6</sup>.

---

<sup>6</sup> Nom propre attribué à un monument ou à un édifice remarquable (édifices religieux, statues, arcs de triomphe, palais, sépultures historiques, etc.)

- **Le bornage<sup>7</sup> spatial et temporel** : La pertinence impose de définir des limites géographiques (un quartier, une ville, une région) ou chronologiques (les noms avant ou après la réforme de l'état civil de 1882) afin d'éviter toute dispersion des données.

#### *1.1.1.2. La représentativité*

Un corpus est scientifiquement valide s'il constitue un échantillon fidèle du système étudié. La représentativité garantit que les conclusions tirées de l'échantillon peuvent être généralisées à l'ensemble du système onomastique. Elle s'articule autour de trois axes :

- **La stratification linguistique** : Le corpus doit refléter les différentes couches de peuplement et d'influence (berbère, latine, arabe, turque, française). Selon Dauzat (1939), l'analyse doit tenir compte des sédiments linguistiques successifs pour ne pas fausser la lecture historique du territoire (p. 26).
- **La répartition géographique** : En toponymie par exemple, il est crucial d'inclure aussi bien la macrotoponymie (villes) que la microtoponymie (lieux-dits, parcelles) pour observer les variations dialectales et les usages locaux.
- **La diversité sociale** : A titre d'exemple en anthroponymie, l'échantillon doit couvrir différentes catégories sociales et genres, car les pratiques de nomination diffèrent souvent selon les structures tribales, rurales ou urbaines.

#### *1.1.1.3. L'authenticité*

Le principe d'authenticité est sans doute le plus complexe dans le contexte maghrébin. Il s'agit de garantir l'intégrité de la donnée linguistique face aux déformations institutionnelles.

- **La critique de la source** : En Algérie, les formes officielles consignées dans les registres ou sur les cartes sont souvent le produit de couches administratives successives. Elles portent les marques d'une « normalisation » (francisation graphique sous la colonisation ou arabisation standard après l'indépendance) qui masque parfois la réalité linguistique.

---

<sup>7</sup> Dans le cadre de la recherche, le bornage désigne l'action de fixer des limites précises (frontières) à un objet d'étude. Il permet de circonscrire le corpus selon des critères spatiaux (territoire géographique) et temporels (période historique), garantissant ainsi la validité et la cohérence de l'analyse scientifique.

- **Le retour au vernaculaire** : L'authenticité impose de confronter la forme écrite à la forme vernaculaire (le nom tel qu'il est prononcé par les locuteurs locaux). Cette confrontation est essentielle pour identifier les formes primitives et éviter les erreurs d'étymologie populaire. Comme le souligne Chaker (1984), l'authenticité du matériau onomastique réside dans sa capacité à restituer la vérité phonétique locale par-delà les écritures administratives ou les transcriptions approximatives (p. 147).

Enfin, il faut préciser que le chercheur ne doit jamais considérer la source officielle comme une vérité absolue. La scientificité de la démarche repose sur ce travail de « déconstruction » des formes administratives pour atteindre l'authenticité du nom en usage, permettant ainsi une interprétation sémantique fiable.

### **1.1.2. Diversité des sources**

Il existe plusieurs sources permettant de recueillir un corpus onomastique. Cependant, le choix de ces sources dépend largement de l'objet d'étude que l'onomasticien se propose d'analyser, certaines sources pouvant être privilégiées par rapport à d'autres selon la nature de la recherche, nous les résumons dans ce qui suit :

#### ***1.1.2.1. Les archives et les inscriptions***

L'investigation onomastique ne peut se limiter à la contemporanéité ; elle doit s'appuyer sur une démarche diachronique pour retracer l'évolution des dénominations. Comme le souligne Camps (1987), l'étude des noms anciens est une fenêtre ouverte sur les structures sociales disparues : « Les noms propres sont souvent les seuls vestiges qui nous restent de langues dont nous avons perdu l'usage » (p. 45).

**1.1.2.1.1. Les registres de l'état civil** : La consultation des registres administratifs (état civil, listes électorales) permet d'analyser le passage de la dénomination traditionnelle à la dénomination moderne.

En Algérie, ce point est indissociable de la ***Loi du 23 mars 1882***. Avant cette date, le système était essentiellement oral et basé sur la filiation (*nasab*). Lacheraf (1978) a mis en évidence l'impact de cette bureaucratisation sur l'identité : « L'état civil colonial a souvent brisé les lignages en imposant des noms arbitraires, modifiant ainsi la perception de la parenté » (p.112). Les registres

permettent au chercheur de repérer ces ruptures historiques et de retrouver les souches originelles derrière les transcriptions parfois approximatives des administrateurs.

**1.1.2.1.2. L'épigraphie antique :** L'épigraphie<sup>8</sup> constitue la source primaire pour l'analyse des racines autochtones avant les grandes vagues de standardisation.

- **L'épigraphie libyque**

Les inscriptions libyques, principalement funéraires, sont essentielles pour identifier les anthroponymes pré-islamiques. Pour Chaker (1984), ces inscriptions sont les preuves d'une continuité linguistique millénaire : « L'onomastique libyque est le socle sur lequel s'est construite l'identité berbère ; elle nous livre des racines qui sont encore productives dans la toponymie actuelle » (p.143).

- **L'épigraphie latine et la romanisation**

Durant l'Antiquité, le contact entre les cultures a généré une onomastique hybride. Carcopino (1943) notait que les inscriptions révèlent une « latinité de surface » où des noms berbères étaient simplement "habillés" à la romaine : « Sous le *nomen* romain, le *cognomen* indigène persiste comme une signature de l'origine » (p.210).

**1.1.2.1.3. Intérêt méthodologique :** La consultation des archives et des inscriptions permet d'appliquer la « méthode régressive » théorisée par Bloch (1949), qui consiste à lire le passé à la lumière du présent (p. 34). Pour le chercheur, l'archive agit comme un régulateur scientifique. Selon Dauzat (1939), elle est le « garde-fou » du linguiste, empêchant les étymologies fantaisistes en restituant au nom sa forme primitive et documentée (p. 26).

### ***1.1.2.2. La cartographie***

La cartographie ne constitue pas seulement un inventaire de noms de lieux ; elle est un témoin des strates historiques d'un territoire. Pour le toponymiste, comparer les cartes anciennes

---

<sup>8</sup> L'étude des inscriptions sur pierre.

(coloniales) et contemporaines permet d'observer les phénomènes de persistance, de substitution ou de traduction des noms de lieux.

**1.1.2.2.1. Les cartes coloniales :** Les cartes produites durant la période coloniale (notamment par le Service Géographique de l'Armée ou l'IGN) représentent une source hybride.

- **La transcription phonétique :** Les cartographes ont souvent transcrit des noms berbères ou arabes selon les règles de la phonétique française, entraînant parfois des déformations graphiques significatives.
- **Le relevé de la microtoponymie :** paradoxalement, les cartes coloniales sont souvent plus riches en microtoponymes (noms de sources, de crêtes, de petits hameaux) que les cartes modernes, car elles répondaient à des impératifs de contrôle militaire du terrain. Comme le souligne Dauzat (1939), ces documents permettent de figer des formes qui auraient pu disparaître avec l'érosion orale (p. 30).

**1.1.2.2.2. Les cartes contemporaines :** La cartographie actuelle reflète les politiques de souveraineté nationale et de normalisation linguistique.

- **L'arabisation des noms :** On observe souvent un passage de la transcription française à une transcription arabe, ou parfois la substitution d'un nom ancien par un nom lié à l'histoire contemporaine (martyrs de la révolution, dates historiques).
- **Le risque d'omission :** Fabre (1982) avertit que la cartographie moderne tend parfois à simplifier le paysage toponymique en ne retenant que les noms des agglomérations principales, au détriment de la richesse des lieux-dits ruraux (p. 45).

#### **1.1.2.2.3. L'analyse comparative et diachronique**

La superposition de ces différentes couches cartographiques permet de mettre en œuvre une analyse diachronique.

- **Stabilité :** Certains toponymes traversent les siècles sans changement (les "toponymes fossiles"), témoignant d'un ancrage profond dans la géographie physique (oronymes, hydronymes).
- **Altération :** D'autres subissent des modifications morphologiques (élision, ajout d'articles).

- **Disparition** : L'urbanisation rapide entraîne souvent la disparition des noms liés à l'agriculture ou à la végétation sauvage.

Comme le note Rostaing (1945), la carte est le « miroir d'une civilisation » ; elle permet de localiser avec précision les zones de contact entre les langues et les populations qui se sont succédé sur un même sol (p. 15).

### *1.1.2.3. Les enquêtes orales*

L'enquête orale constitue une étape indispensable lorsque les sources archivistiques ou cartographiques s'avèrent lacunaires, imprécises ou muettes. Elle permet au chercheur de passer de la « langue de papier » à la « langue vécue », en recueillant les dénominations telles qu'elles sont pratiquées et perçues par les locuteurs autochtones.

**1.1.2.3.1. Pallier les silences des sources officielles :** Dans de nombreuses régions, notamment en Algérie, la microtoponymie rurale<sup>9</sup> n'a jamais été consignée sur des supports officiels. L'enquête de terrain, par le biais d'entretiens avec les « informateurs » (généralement des aînés, des agriculteurs ou des bergers), permet d'exhumer un patrimoine nominal invisible. Comme le souligne Canut-Hobé (2005), le chercheur construit son corpus en allant au-devant des données langagières là où elles sont produites (p. 8).

**1.1.2.3.2. La phonétique locale et la correction des transcriptions :** Les sources écrites, souvent rédigées par des administrateurs ou des cartographes allogènes, souffrent fréquemment de distorsions phonétiques.

- **L'audition directe** : L'enquête orale permet de noter la prononciation exacte du nom, incluant les nuances de l'accent local, les emphatiques ou les gutturales qui disparaissent souvent à l'écrit.
- **La restitution morphologique** : Entendre le nom prononcé par un locuteur naturel est souvent la seule manière de rétablir une racine étymologique masquée par une orthographe

---

<sup>9</sup> Noms de parcelles, de sentiers, de sources isolées.

fautive. Pour Chaker (1984), la transcription scientifique doit impérativement s'appuyer sur l'enquête orale pour éviter les erreurs d'interprétation sémantique (p. 145).

**1.1.2.3.3. L'étymologie populaire et la mémoire collective :** L'enquête orale ne se limite pas au relevé du nom ; elle explore également le discours entourant le nom.

- **L'étymologie populaire**

Il s'agit des récits ou légendes créés par les habitants pour expliquer l'origine d'un nom (souvent par analogie phonétique avec un mot connu). Bien que linguistiquement fausses, ces étymologies sont scientifiquement précieuses car elles révèlent la manière dont une communauté s'approprie son territoire et son identité.

- **La toponymie narrative**

Certains noms ne prennent sens que lorsqu'ils sont associés à un événement historique ou mythique transmis oralement. Comme le note Baylon et Fabre (1982), le nom propre est un « condensé de récit » que seule l'enquête orale peut déplier (p. 52).

**1.1.2.3.4. Modalités de l'enquête :** Le chercheur utilise généralement :

- **L'entretien semi-directif :** Pour laisser l'informateur raconter l'histoire des lieux ou des familles.
- **Le questionnaire topographique :** Pour identifier précisément des lieux sur le terrain.
- **L'enregistrement sonore :** Indispensable pour une analyse phonétique ultérieure rigoureuse.

***1.1.2.4. Les bases de données numériques***

L'évolution des technologies de l'information a radicalement transformé le recueil des données onomastiques. Au-delà des archives papier, le chercheur dispose désormais de sources numériques dynamiques qui permettent d'observer les noms en usage réel et les stratégies d'auto-dénomination.

**1.1.2.4.1. Les plateformes géographiques et collaboratives :** L'accès à la toponymie a été révolutionné par les outils de cartographie numérique et les Systèmes d'Information Géographique (SIG).

- **OpenStreetMap (OSM) et Google Maps** : Ces plateformes sont précieuses car elles intègrent souvent des microtoponymes (noms de sentiers, de sources, de quartiers informels) saisis par les contributeurs locaux. Contrairement aux cartes officielles parfois figées, ces bases de données sont mises à jour régulièrement.
- **Bases de données de recensement numérisées** : L'accès aux plateformes gouvernementales permet de traiter des volumes de données massifs (Big Data) pour établir des statistiques précises sur la fréquence des patronymes ou des prénoms à l'échelle d'un pays.

**1.1.2.4.2. Les Réseaux Sociaux** : Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok, Snapchat, YouTube) constituent un nouveau terrain d'enquête pour l'anthroponymie contemporaine, notamment pour l'étude des pseudonymes et des hypocoristiques (diminutifs affectueux), mais aussi pour l'étude des noms commerciaux issus du E.commerce et beaucoup d'autres entités dénominatives.

- **Facebook et l'anthroponymie hybride** : De nombreux utilisateurs, notamment dans le monde arabe et berbère, utilisent des structures de noms hybrides (mélange de noms officiels, de prénoms traduits ou de noms de clan). Cela permet d'étudier l'affirmation identitaire à travers le nom.
- **TikTok et Snapchat** : Ces plateformes sont le lieu de création de nouveaux sobriquets et pseudonymes éphémères. Par exemple, l'analyse des "handles"<sup>10</sup> révèle des processus de morphologie lexicale innovants tels que les jeux de mots, la troncation ou l'aphérèse.
- **YouTube et les communautés virtuelles** : L'étude des pseudonymes des créateurs de contenu permet à titre d'exemple de comprendre comment un nom devient une marque ou un ethnonyme numérique.

---

<sup>10</sup> Noms d'utilisateurs commençant par @

#### 1.1.2.4.3. Avantages et limites méthodologiques de l'exploitation numérique :

L'intégration des sources numériques dans la constitution du corpus toponymique ou anthroponymique représente un tournant méthodologique majeur. Si elle offre des opportunités inédites, elle impose une rigueur accrue pour garantir la validité scientifique des données.

##### *Les avantages*

L'environnement numérique transforme radicalement le rapport du chercheur à son objet d'étude :

- **L'actualité et la dynamique évolutive** : Contrairement aux archives figées, le web permet de saisir les dénominations en cours de formation ou de transformation.
- **La massification des données (Big Data)** : L'usage de techniques comme le *web scraping* (extraction automatisée) permet de constituer des corpus exhaustifs de plusieurs milliers d'unités en un temps réduit, offrant une représentativité statistique difficilement atteignable par les méthodes de collecte classiques.
- **La richesse contextuelle** : Sur les réseaux sociaux, le nom n'est plus un isolat linguistique. Il s'insère dans un écosystème de données sociolinguistiques (géolocalisation, métadonnées de l'utilisateur, langue de publication) qui facilitent une analyse multidimensionnelle de la nomination.

##### *Les Limites et Précautions*

L'exploitation du matériau numérique confronte toutefois le chercheur à des défis spécifiques :

- **L'instabilité et la volatilité** : Le support numérique est par essence éphémère. La suppression d'un profil ou la modification d'une page peut rendre le corpus volatil, rendant nécessaire une stratégie de "capture" et d'archivage des sources pour assurer la traçabilité de la preuve.
- **L'opacité numérique et la déviance graphique** : L'usage de pseudonymes arbitraires, de l'écriture en caractères latins pour l'arabe (*arabizi*) ou de codes propres au web augmente le taux de **noms opaques**. Ces formes résistent aux règles de la linguistique classique et imposent de nouveaux modèles de décryptage.
- **Le cadre Éthique et Déontologique** : La manipulation de données issues du web n'exclut pas le respect de la vie privée. Le chercheur doit impérativement veiller à l'anonymisation

des données sensibles, en conformité avec les réglementations sur la protection des données personnelles, afin de concilier liberté de recherche et éthique de l'information.

Enfin, nous pouvons avancer que si le passage au numérique démultiplie les capacités d'investigation de l'onomasticien, il l'oblige à redéfinir ses protocoles : la rigueur de l'analyse ne porte plus seulement sur l'étymologie du nom, mais sur la fiabilité et l'éthique de sa source numérique. Mais, il convient toutefois de préciser que l'intégration de ces sources ne remplace pas l'enquête de terrain ni l'examen des registres d'état civil ; elle vient les compléter pour offrir une vision à 360° des pratiques de dénomination au XXIe siècle. Cette hybridation méthodologique permet ainsi de saisir le nom dans toute sa dualité : comme institution administrative figée et comme usage social en perpétuel mouvement.

### **1.1.3. Échelles de corpus et outils de traitement**

La méthodologie d'analyse en onomastique est étroitement liée à la volumétrie des données recueillies. Le chercheur doit adapter ses outils selon qu'il travaille sur un macro-corpus (milliers d'unités) ou un micro-corpus (une centaine d'unités).

#### ***1.1.3.1. Le traitement des Macro-Corpus***

Lorsque le corpus dépasse plusieurs centaines d'unités (listes électorales nationales, bases de données de recensements, réseaux sociaux), l'analyse manuelle devient impossible. Le recours aux outils numériques est alors une nécessité pour dégager des tendances systémiques.

**1.1.3.1.1. Les Systèmes d'Information Géographique (SIG) :** Des logiciels comme **QGIS** ou **ArcGIS** permettent de spatialiser des milliers de points. Pour un macro-corpus, le SIG sert à identifier des zones d'influence linguistique (ex. : la densité des préfixes *Aït* vs *Beni*). Chaker (1984) souligne que cette géographie linguistique à grande échelle est le seul moyen de visualiser les mouvements de population historiques (p. 152).

**1.1.3.1.1.1. La Statistique textuelle (Iramuteq, TXM) :** Ces outils traitent des volumes massifs pour extraire des récurrences et des co-occurrences. Ils permettent de valider la "robustesse analytique" (Canut-Hobé, 2005) en identifiant des noyaux patronymiques ou des structures toponymiques dominantes par le biais de calculs de fréquences et de graphes de similitude.

#### ***1.1.3.2. Le traitement des Micro-Corpus***

Pour un corpus restreint (environ 100 noms), comme l'étude des noms d'un quartier spécifique ou d'une tribu isolée, l'objectif n'est pas la statistique mais la profondeur sémantique.

**1.1.3.2.1. L'Analyse manuelle et lexicographique :** Ici, le chercheur privilégie une étude au cas par cas. Chaque nom fait l'objet d'une fiche détaillée incluant sa transcription phonétique, son étymologie et son histoire locale. Le dictionnaire (numérisé ou papier) reste l'outil principal pour une vérification croisée des racines.

**1.1.3.2.2. L'interprétation contextuelle :** Contrairement aux grands corpus où le nom est une donnée statistique, dans un petit corpus, le nom est un "récit". L'analyse s'appuie fortement sur l'enquête orale pour saisir les nuances que les logiciels de traitement automatique ne pourraient pas détecter (ironie, métaphore locale, étymologie populaire).

Nous pouvons ainsi synthétiser le mode de traitement de données dans le tableau suivant :

Caractéristiques	Macro-Corpus (> 1000 noms)	Micro-Corpus (≈ 100 noms)
Objectif	Repérer des lois générales et des tendances	Comprendre le sens profond et le contexte
Outils clés	SIG, Iramuteq, Algorithmes, Big Data	Dictionnaires, Enquêtes orales, Fiches
Méthode	Quantitative / Automatisée	Qualitative / Manuelle
Risque	Perte du détail local	Manque de représentativité statistique

**Tableau 2-** Synthèse des modes de traitement

Si l'outil numérique démultiplie la puissance d'analyse et la taille des corpus, il ne saurait s'affranchir d'une vigilance philologique constante. Quelle que soit la masse de données collectées, le chercheur doit maintenir une exigence de vérification individuelle des formes, car la quantité ne garantit en rien la fiabilité étymologique de l'interprétation

## 1.2.La démarche méthodologique

Une fois le corpus constitué et stabilisé, nous mettons en œuvre un protocole d'analyse rigoureux. La validité de la recherche repose sur la capacité du chercheur à articuler des approches quantitatives et qualitatives au sein d'un cadre pluridisciplinaire.

### 1.2.1. Complémentarité des approches quantitatives et qualitatives

L'analyse ne peut être unidimensionnelle. Elle doit jouer sur les deux échelles pour être représentative :

#### 1.2.1.1.L'approche quantitative (Macro-analyse)

Cette méthode est privilégiée pour le traitement des grands corpus. Elle permet d'établir des statistiques de fréquences et de dégager des "tendances lourdes" au sein du système onomastique. Par exemple, elle permet de mesurer le taux de noms à charge religieuse par rapport aux noms laïcs ou profanes. Selon Ratinaud (2014), la statistique textuelle garantit une objectivité dans l'identification des structures dominantes du lexique (p. 5).

#### 1.2.1.2.L'approche qualitative (Micro-analyse)

Cette analyse est indispensable pour les petits corpus ou l'étude de cas isolés, elle se concentre sur l'épaisseur sémantique et la charge symbolique. Ici, le chercheur s'attache à l'étymologie fine et à l'histoire singulière d'une dénomination que la statistique pourrait ignorer.

### 1.2.2. Les étapes de l'analyse

L'analyse se décline en quatre phases opératoires successives :

- **Transcription<sup>11</sup> et translittération** : Il s'agit du passage de l'oral à l'écrit (pour les enquêtes) ou du passage des caractères arabes/tifinagh vers l'alphabet latin. Cette étape exige une rigueur phonétique absolue pour ne pas perdre les traits pertinents de la racine.

---

<sup>11</sup>Cheriguen utilise une adaptation de l'Alphabet Phonétique International (API) pour rendre compte des particularités de la phonologie arabe et berbère. Pour plus de détails sur les signes de transcription proposé par ce linguiste de référence, il faut consulter son ouvrage fondateur sur « La toponymie algérienne des lieux habités : Les noms composés ».

- **Normalisation** : Le chercheur doit identifier la "forme canonique" ou primitive du nom. Dans le contexte algérien, cela consiste à nettoyer le nom des scories orthographiques ou des déformations administratives successives pour retrouver sa structure morphologique de base.
- **Catégorisation** : Les noms sont classés selon des modèles fonctionnels. Nous nous appuyons notamment sur la typologie de Bauer (1985) ou de Dauzat (1939), qui distinguent les noms selon leur origine (anthroponymes issus de métiers, de lieux, de caractéristiques physiques, etc.).
- **Interprétation** : C'est la phase ultime où le nom est remis en relation avec son contexte de production (historique, politique et social) pour en extraire le sens global.

### 1.2.3. Pluridisciplinarité des méthodes

L'onomastique, telle que nous l'envisageons au XXI siècle, ne saurait se limiter à une seule grille de lecture. Nous défendons une méthode intégrative où le nom est considéré comme un « objet total », situé à la confluence de plusieurs champs disciplinaires :

- **L'approche linguistique** : Elle constitue le socle indispensable de toute analyse. Elle se décline en morphologie (étude de la structure), phonétique (analyse des évolutions sonores) et sémantique (détermination du sens de la racine). Comme le souligne Chaker (1984), cette rigueur est le « premier garde-fou contre les interprétations hasardeuses » (p. 147), protégeant le chercheur des dérives de l'étymologie populaire.
- **L'approche historique** : Le nom fonctionne ici comme un fossile directeur. Cette méthode s'attache à dater l'apparition du nom et à retracer sa genèse à travers les strates du temps. Elle permet de documenter la résilience de certains toponymes (notamment berbères) face aux strates latine, arabe et française, révélant ainsi la profondeur chronologique du territoire.
- **L'approche sociolinguistique** : Elle examine les rapports de force entre les langues et les dynamiques de nomination (choix anthroponymiques, re-baptisations de l'espace urbain). Le nom est alors analysé comme un enjeu de pouvoir et d'identité. Pour Calvet (1993), la nomination de l'espace est un « acte politique majeur de marquage territorial » (p. 72), transformant le lieu en un objet de revendication ou de légitimation.

- **L'approche sémiotique** : Ici, le nom est traité comme un signe porteur de valeurs idéologiques et culturelles. Au-delà de sa fonction de désignation, il « signifie » une appartenance, un prestige ou une mémoire collective. Le nom devient alors un symbole dont le chercheur doit décoder les couches de sens implicites.

Cette approche pluridisciplinaire permet d'appréhender le nom dans toute sa densité. Nous allons, à travers les deux points qui suivront, nous focaliser sur l'approche linguistique appliquée aux domaines de la toponymie et de l'anthroponymie. Ce prisme constituera, pour les étudiants de Master 1 Sciences du langage, le premier niveau de traitement des données : il s'agira d'en extraire la substance morphosyntaxique et sémantique avant toute autre forme d'interprétation historique ou sociologique.

## 2. Le corpus et la méthode en anthroponymie

Le corpus en anthroponymie ne se résume pas à une simple nomenclature nominative ; il constitue la matière première permettant de décrypter les structures de parenté, les hiérarchies sociales et les imaginaires culturels. En tant qu'objet d'étude, il dépasse la morphologie pour devenir ce que Lévi-Strauss (1962) appelait un système de classification où « nommer, c'est classer».

Il regroupe diverses catégories de désignants qui s'emboîtent comme des strates d'identité :

- **Les ethnonymes** : qui définissent l'appartenance au groupe élargi (tribu, clan, nation).
- **Les patronymes et prénoms** : qui fixent l'individu dans une lignée biologique et administrative.
- **Les pseudonymes et sobriquets** : qui révèlent l'identité "vécue" et les dynamiques de dérision ou de prestige au sein de la communauté.

Comme le souligne Molino (1982), « le nom propre est le lieu d'une investiture symbolique ». Cette affirmation signifie que l'attribution d'un nom est le premier acte de socialisation : on n'existe socialement que par le nom que les autres (la famille, puis l'État) nous octroient. Le corpus devient alors un révélateur des tensions permanentes entre l'individu et son groupe d'appartenance.

Dans le contexte spécifique de l'Algérie, cette « investiture symbolique » prend une dimension historique cruciale. L'étude du corpus anthroponymique permet d'analyser :

- **La sédimentation historique** : Les traces de substrats (berbère, arabe, turc) qui témoignent des vagues de peuplement et d'influence.

- **Le traumatisme administratif** : L'impact de l'état civil colonial (Loi de 1882) qui a souvent brisé les chaînes de filiation traditionnelles pour imposer des patronymes parfois arbitraires ou dégradants.
- **La réappropriation identitaire** : Le retour à des prénoms historiques ou amazighs comme acte de revendication culturelle.

En somme, l'anthroponymie ne se contente pas de lister des noms ; elle analyse des stratégies de désignation. Le chercheur doit donc aborder son corpus comme un texte complexe où chaque unité nominale est le résumé narratif d'une trajectoire familiale et d'une position dans l'espace social.

## 2.1. Le recueil du corpus

La constitution du corpus anthroponymique repose sur une tension entre la fixité administrative et la fluidité de l'usage. Le chercheur doit naviguer entre les archives de l'État et la mémoire des locuteurs.

### 2.1.1. Les sources institutionnelles

Les registres d'état civil et les listes électorales sont des sources primaires par excellence. Elles offrent une vision synchronique et légale de la nomination, mais elles sont aussi le produit d'une histoire politique.

- **L'impact de la loi de 1882 en Algérie** : Ce cadre législatif a marqué une rupture brutale dans l'anthroponymie algérienne. Le passage d'un système de filiation orale et clanique (fondé sur le *Nisba* ou le *Ben*) à un système de patronymie fixe a entraîné des phénomènes de standardisation forcée. Le chercheur peut y lire des processus d'altération, de traduction approximative ou de création arbitraire de noms, faisant du registre une archive des rapports de force coloniaux.
- **Les bases de données socio-professionnelles** : Les annuaires et listes professionnelles permettent un relevé systématique des prénoms « ordinaires ». Ils sont précieux pour les études statistiques sur la fréquence et la répartition géographique des patronymes, permettant de cartographier la diffusion d'un nom à travers le territoire national.

### 2.1.2. L'enquête de terrain

Cependant, pour une étude exhaustive, le chercheur doit souvent déborder ces cadres rigides pour atteindre ce que Canut (2005) appelle le "vocal", c'est-à-dire le nom tel qu'il est performé socialement.

- **La dissonance entre l'écrit et le vécu :** L'écrit administratif (l'anthroponyme "papier") est souvent déconnecté des pratiques vernaculaires. L'enquête de terrain permet de recueillir les noms d'usage, les diminutifs hypocoristiques ou les appellations claniques qui circulent dans l'espace privé et public. Par exemple, un individu inscrit sous un prénom officiel peut être exclusivement connu sous un autre prénom ou un sobriquet au sein de sa communauté.
- **Le recueil des pseudonymes et sobriquets :** Ces désignants sont les plus révélateurs de la dynamique sociale. Ils échappent totalement à l'état civil mais sont porteurs d'une charge sémantique et symbolique intense (référence à un trait de caractère, à un métier ou à un événement). Comme le souligne Canut (2005), l'enquêteur doit s'immerger dans la communauté pour comprendre comment le nom circule, car c'est dans l'usage oral que se joue la véritable identité du sujet.

### 2.1.3. La triangulation des sources

Le protocole de recueil doit donc s'appuyer sur une triangulation :

- **Le document :** Pour la structure légale et historique.
- **L'observation :** Pour identifier les noms portés dans l'espace social.
- **L'entretien :** Pour comprendre la motivation du choix (pourquoi ce prénom ?) et la mémoire du nom (l'origine racinaire racontée par la famille)

### 2.2.L'analyse du corpus

Traiter un corpus anthroponymique exige de dépasser la simple liste pour entrer dans une phase d'exégèse linguistique et sociologique. L'anthroponymiste mobilise deux approches complémentaires qui permettent de passer de la forme au sens.

#### 2.2.1. La méthode descriptive

C'est en quelque sorte l'anatomie du nom. Elle vise à « déshabiller » le nom pour en comprendre la mécanique interne. Cette déconstruction s'opère à deux niveaux interdépendants :

- **La description morphologique :** Cette étape consiste à identifier l'architecture du nom. Nous distinguons les noms simples (monolexématiques, ex : *Amine*) des noms composés

(syntagmes plus ou moins complexes, ex : Abd el Rahim). L'analyse porte sur les catégories grammaticales (substantif, adjectif, verbe) et les marques flexionnelles de genre et de nombre.

Prenant l'exemple du contexte algérien, l'étude des morphèmes de parenté (Aït, At, Ouled, Ben, Larbi) est fondamentale. Ces préfixes ne sont pas de simples particules de liaison ; ils sont les indices de structures claniques et patrilineaires. Ils indiquent comment l'individu se définit par rapport à un ancêtre réel ou mythique, transformant le nom en une généalogie condensée.

- **La description sémantique (Le postulat de la motivation) :** Elle repose sur l'idée que tout anthroponyme est, à l'origine, un nom commun porteur de sens. On mobilise la méthode de la racine (notamment la racine trilatère en domaine arabe/berbère) pour l'interprétation. L'analyse sémantique permet de classer les noms selon leur motivation initiale :
  - ✓ **Qualités physiques ou morales :** ex : *Saïd* : l'heureux ; *Aziz* : le cher.
  - ✓ **Métiers et fonctions sociales :** ex : *Haddad* : le forgeron ; *Khodja* : le secrétaire.
  - ✓ **Origines géographiques (Nisba) :** ex : *Djazairi* : d'Alger.

Outre les motivations essentielles que nous avons présentées ici, il en existe d'autres, lesquelles dépendent des spécificités de chaque corpus étudié.

### 2.2.2. La méthode comparative

La comparaison est l'outil privilégié pour transformer l'analyse statique en une dynamique sociolinguistique. Elle permet de mesurer l'évolution des pratiques de nomination à travers le temps et l'espace.

- **L'axe temporel (Diachronie) :** La comparaison de deux strates temporelles (ex: les prénoms de la génération de 1954 vs ceux de 2024) révèle les mutations des tendances dénominatives et les ruptures idéologiques. Coulmont (2014) souligne que le choix du prénom est un sismographe social : il marque la distance ou la proximité avec la tradition, la religion ou la modernité globale. On peut ainsi observer le passage de prénoms théophores ou hagiographiques à des prénoms plus courts, phonétiquement "mondialisés".

- **L'axe spatial (Diatopie) :** La comparaison entre deux régions (ex: Kabylie vs Aurès) ou deux milieux sociaux (urbain vs rural) permet d'identifier des isolats onomastiques<sup>12</sup> ou, au contraire, des phénomènes de convergence. Elle met en lumière la persistance de substrats linguistiques locaux face à la standardisation nationale.

### 2.2.3. Le protocole de la rigueur symétrique

L'analyse comparative ne peut être valide que si elle respecte une rigueur symétrique. Pour que la comparaison entre deux corpus soit scientifiquement recevable, le chercheur doit appliquer exactement la même grille d'analyse (morphosyntaxique et sémantique) aux deux ensembles.

Ce n'est qu'après ce traitement égal que l'on peut faire ressortir :

- **Les similitudes :** Les permanences culturelles, ce "socle dur" de l'identité qui résiste aux changements historiques.
- **Les différences :** Les innovations, les emprunts linguistiques ou les effets de prestige qui témoignent d'une société en mutation.

Pour résumer, nous pouvons affirmer que l'anthroponyme ne se réduit pas à une simple étiquette civile, mais s'inscrit au cœur d'une dynamique temporelle et sociale complexe. L'analyse d'un corpus anthroponymique exige une déconstruction méthodique à plusieurs paliers que nous allons regrouper dans le tableau suivant :

Niveau d'analyse	Opérations linguistiques	Objectif scientifique	Concepts clés
<b>Morphologique</b>	Étude des composants (nom simple/composé) et des morphèmes de parenté ( <i>Ben, Aït, Ou-</i> ).	Déterminer la structure de filiation (patrilinéaire, clanique).	Préfixe, affixe. Catégorie grammaticale
<b>Sémantique</b>	Identification de la racine trilatère et de la motivation (qualité, métier, animal, plante).	Restituer l'investissement symbolique initial du nom.	Racine, motivation, sème, opacité.

<sup>12</sup> Groupe de noms (lieux ou personnes) spécifique à une zone ou une communauté, qui reste figé dans le temps et ne se mélange pas aux modes extérieures. C'est une sorte d'« îlot » de noms anciens et rares. L'isolat onomastique est l'opposé de la convergence onomastique qui désigne le moment où tous les noms finissent par se ressembler à cause de la modernisation (ex: les mêmes prénoms à Alger, Oran et Paris).

Niveau d'analyse	Opérations linguistiques	Objectif scientifique	Concepts clés
<b>Généalogique</b>	Suivi de la transmission sur plusieurs générations (G1 à G4).	Observer la permanence ou la rupture des lignages.	Transmission, héritage, ancêtre.
<b>Sociosémantique</b>	Comparaison des stocks de prénoms selon les époques et les milieux.	Analyser les stratégies de distinction et la mobilité sociale.	Mode onomastique, goût, distinction.
<b>Politique / Historique</b>	Analyse de l'impact des lois (ex: 1882) et des transcriptions administratives.	Comprendre la fixation du nom par l'autorité de l'État.	État civil, standardisation, stigmatisation.

**Tableau 3-** Synthèse de la méthodologie d'analyse anthroponymique

En définitive, cette grille d'analyse pluridimensionnelle permet de passer d'une simple lecture de l'état civil à une véritable anthropologie du nom. Elle met en lumière la tension permanente entre le "nom-papier", produit de la normalisation étatique, et le "nom-vécu", qui demeure le conservatoire privilégié des racines linguistiques et de l'imaginaire social d'une lignée.

### 3. Le corpus en toponymie

Le corpus toponymique ne se limite pas à une simple nomenclature ; il constitue un « conservatoire de faits de langue et d'histoire » (Dauzat, 1926, p.7). Cette métaphore du conservatoire souligne que le nom propre survit souvent à la disparition de la langue qui l'a produit, agissant comme un « fossile directeur » (Rostaing, 1945, p. 5) pour le linguiste.

Il regroupe diverses strates dénominatives qui s'organisent selon une hiérarchie spatiale et fonctionnelle :

- **Macrotoponymes** : Désignent les unités majeures (villes, régions). Ils sont souvent les plus stables mais aussi les plus soumis aux influences des pouvoirs politiques (conquêtes, renommages).
- **Microtoponymes** : Concernent les lieux-dits et les parcelles. Moins exposés aux changements officiels, ils conservent souvent le lexique le plus archaïque et le plus proche du terroir.
- **Hydronymes, odonymes et oronymes** : Respectivement les noms d'eaux, de voies et de reliefs. Les hydronymes sont réputés être les strates les plus anciennes d'un territoire (théorie du substrat).

Selon l'orientation de la recherche, on distinguera deux approches qui conditionnent les choix méthodologiques :

- **Le corpus général (Visée exhaustive) :** Il tend à la représentativité statistique. Son but est de cartographier l'ensemble des dénominations d'une aire donnée pour en dégager les grandes tendances (dominance d'une langue, fréquences de certaines racines). C'est une approche quantitative qui permet de dresser un inventaire patrimonial.
- **Le corpus spécifique (Visée thématique) :** Il est centré sur une problématique particulière (ex: les noms de saints en Kabylie, ou les traces puniques dans le littoral). Ici, la sélection est opérée selon un critère sémantique ou historique. Cette approche qualitative permet une analyse en profondeur de la motivation onomastique.

Cette distinction est essentielle, car elle définit le cadre interprétatif. Comme le souligne Molino (1982), le chercheur ne « trouve » pas un corpus, il le « construit ».

- Dans un corpus général, l'enjeu est la fiabilité des sources (croisement cartographie/enquête).
- Dans un corpus spécifique, l'enjeu est la cohérence du sème (s'assurer que les noms retenus appartiennent bien au champ thématique étudié).

En articulant ces deux dimensions, l'onomasticien ne se contente pas de lister des noms ; il analyse comment le territoire est « mis en mots » par les sociétés qui l'habitent, confirmant que le corpus est le miroir de la dynamique des usages sociaux.

### **3.1. Le recueil du corpus**

La constitution du corpus représente une étape fondamentale et particulièrement délicate. Elle implique une démarche rigoureuse de collecte et de validation des données, dans la mesure où la qualité du corpus conditionne directement la validité de l'analyse. Comme le rappelle Billy : « La toponymie est une discipline de carrefour, qui exige la confrontation de sources multiples » (1988, p. 23). Cette pluridisciplinarité impose au chercheur de croiser l'archive, la carte et le terrain pour éviter les écueils de l'étymologie isolée.

### 3.1.1. Les sources documentaires

Le chercheur mobilise en priorité une documentation textuelle et graphique qui sert de base à la genèse diachronique du nom :

- **La cartographie officielle** : Elle est considérée comme une base incontournable. Dauzat insiste d'ailleurs sur ce rôle central : « La carte demeure le point de départ de toute étude toponymique » (1926, p. 15). Elle permet de situer le nom dans son environnement spatial et d'en observer la stabilité ou les mutations au fil des éditions (cartes coloniales, cartes d'état-major, plans cadastraux).
- **Les archives administratives et cadastrales** : Elles offrent une traçabilité juridique du nom, révélant souvent les processus de fixation ou de normalisation par l'administration.
- **Les textes anciens et documents historiques** : Les récits de voyageurs (comme ceux d'Ibn Khaldoun ou des explorateurs du XIXe siècle), les manuscrits et les archives de l'état civil constituent des gisements pour identifier les formes archaïques.
- **Les sources épigraphiques** : Inscriptions lapidaires ou stèles, elles fournissent des attestations directes de noms antiques (puniques, libyques, latins), essentielles pour l'étude des substrats.

### 3.1.2. Les sources numériques

Avec l'évolution des technologies, les Systèmes d'Information Géographique (SIG) et les bases de données géoréférencées (comme Google Earth ou les portails géographiques nationaux) offrent de nouvelles possibilités d'analyse spatiale. Ces outils permettent de superposer différentes couches historiques et de visualiser la répartition spatiale des racines (ex: cartographier la densité des préfixes *Aït* ou *Oued*), facilitant ainsi le croisement des données linguistiques et géographiques.

### 3.1.3. L'enquête de terrain

Dans des contextes comme celui de l'Algérie, où les microtoponymes (noms de parcelles, de sources, de sentiers) sont peu documentés de manière officielle, l'enquête orale devient indispensable. Elle permet d'accéder à une mémoire linguistique vivante, souvent absente des sources écrites ou déformée par les transcriptions administratives successives.

L'enquête permet de recueillir la prononciation vernaculaire, seule capable de révéler la véritable morphologie du nom (phonétique dialectale, accentuation). Comme le souligne Farid

Benramdane (2005), l'oralité est le dernier refuge des noms « effacés » par la nomenclature officielle. Cette dimension empirique rejoint l'idée que le nom propre est aussi un fait social, inscrit dans l'usage quotidien des locuteurs qui réinventent et maintiennent le sens du territoire au travers de la parole.

### 3.2. L'analyse du corpus

L'étude du corpus toponymique ne saurait se limiter à un simple inventaire ; elle exige une double déconstruction, à la fois formelle et lexicale, pour transformer le nom en objet de connaissance scientifique.

#### 3.2.1. La description morphologique

L'analyse morphologique est en quelque sorte l'architecture du nom. Elle constitue la première étape de la "lecture" du territoire. Elle vise à identifier la structure interne du toponyme, car, comme le souligne Cheriguen : « La forme du nom est le premier indice de sa genèse » (1993, p. 67). Cette étape se décline en trois axes :

- **Typologie formelle** : Nous distinguons les formes simples (monolexématiques, ex : *M'sila*) des formes composées (syntagmes souvent constitués d'un appellatif et d'un déterminant, ex : *Aïn El Hammam*). Cette distinction permet de repérer les structures de dénomination stables et les créations plus récentes.
- **Identification des catégories grammaticales** : Il s'agit de repérer les unités qui entrent en composition (substantif + adjectif, substantif + substantif, ou verbe à la forme figée). Dans la toponymie algérienne, l'analyse des préfixes spatiaux (berbères comme *Tizi, Ighil, Thala* ou arabes comme *Oued, Djebel, Aïn*) est primordiale pour comprendre l'organisation de l'espace.
- **Étude du genre et du nombre** : Le passage du masculin au féminin, souvent marqué en berbère par le circumfixe<sup>13</sup> *T...T*, ou l'usage du pluriel ne sont pas de simples variantes

---

<sup>13</sup> Un circumfixe (aussi appelé *affixe discontinu*) est un morphème composé de deux parties qui « entourent » la racine d'un mot : une partie se place avant (préfixe) et l'autre après (suffixe). Contrairement à l'ajout d'un simple préfixe ou d'un simple suffixe, les deux éléments du circumfixe fonctionnent ensemble pour donner un nouveau sens ou une nouvelle fonction grammaticale au mot.

grammaticales ; ils indiquent souvent une nuance de taille, de relief ou d'importance du lieu désigné.

### 3.2.2. La description sémantique

L'analyse sémantique cherche à dissiper l'opacité du nom pour en restituer la motivation initiale, c'est-à-dire la raison pour laquelle un lieu a été nommé ainsi à un moment précis de l'histoire.

- **La centralité de la racine trilatère** : Dans le domaine maghrébin (arabe et berbère), la racine est le socle sémantique. Comme le rappelle Dubois : « La racine est l'élément irréductible porteur des sèmes essentiels » (2002, p. 405). Isoler les consonnes radicales permet de remonter au concept originel, même si le mot a subi des érosions phonétiques séculaires.
- **La triangulation lexicographique** : Le recours aux dictionnaires étymologiques, bilingues et dialectaux est ici indispensable. Le chercheur doit souvent "nettoyer" le nom de ses strates de déformation (arabisation de termes berbères, francisation de l'état civil colonial) pour retrouver le sémantisme de base (hydronymique, oronymique ou phytonymique).
- **La réactivation du sens** : Restaurer la motivation d'un nom, c'est redonner une lisibilité au paysage. Par exemple, comprendre que la racine D-R dans un toponyme renvoie à la "vie" ou à la "montagne" selon le substrat, permet de transformer une étiquette opaque en une archive géographique vivante.

### 3.2.4. La réinterprétation populaire

Lorsque la motivation initiale d'un toponyme s'efface de la conscience collective (souvent à cause d'un changement de strate linguistique, du berbère vers l'arabe par exemple), le locuteur procède à une analogie phonétique. Il "ré-enchante" le nom en lui prêtant un sens nouveau, plus accessible, créant ainsi une légende onomastique.

Ce phénomène n'est pas une "erreur", mais une dynamique sociolinguistique qui témoigne de l'appropriation du territoire par ses habitants.

#### Exemple concret : Le cas de *Tamanrasset* (Algérie)

- **L'origine probable (Analyse scientifique)** : Le nom est vraisemblablement issu du berbère (Touareg). Selon certaines hypothèses, il dériverait de la racine **M-R-S** liée au

verbe *amrass* (s'installer, s'établir) ou désignerait un lieu de campement. C'est une motivation fonctionnelle et spatiale.

- **La réinterprétation populaire (Légende) :** Avec le temps, une étymologie populaire très répandue a lié le nom à une femme nommée *Tamanerast* (ou *Tamanrast*). Selon la légende locale, cette femme aurait été la première à s'installer près de l'oued ou aurait accompli un acte héroïque.
  - ✓ Le locuteur transforme un nom de lieu abstrait en un nom de personne (anthropisation).
  - ✓ Cette réinterprétation nous renseigne sur l'importance des figures féminines dans la structure sociale touarègue (société matrilineaire), même si l'origine linguistique du mot est différente.

L'analyse sémantique doit donc rester vigilante : elle doit distinguer le sens étymologique (scientifique) du sens vécu (populaire), car l'un nous renseigne sur l'origine du peuplement, tandis que l'autre nous éclaire sur l'imaginaire social actuel.

Nous allons démontrer, à travers le tableau qui va suivre, que l'analyse toponymique procède par un emboîtement de niveaux d'observation. Elle nous permet de remonter de la structure formelle du mot vers la restitution de sa charge sémantique et culturelle originelle, transformant ainsi le nom de lieu en une véritable archive du territoire.

Niveau d'analyse	Opérations linguistiques	Objectif scientifique	Concepts clés
<b>Morphologique</b>	Décomposition de la structure (simples vs composés), identification des affixes et circumfixes ( <i>T...T</i> ).	Identifier la genèse et l'architecture du nom.	Appellatif, déterminant, dérivation.
<b>Sémantique</b>	Isolation de la racine trilatère, recours aux dictionnaires étymologiques et bilingues.	Retrouver la motivation initiale (pourquoi ce nom ?).	Sème, motivation, opacité.
<b>Anthroponimique</b>	Identification des noms de personnes ou de tribus intégrés dans le lieu ( <i>Ouled, Aït</i> ).	Tracer l'occupation humaine et les structures sociales.	Éponymie, clan, lignage.
<b>Diachronique</b>	Comparaison des strates (punique, berbère, arabe, française).	Établir une chronologie du peuplement.	Fossile directeur, substrat, superstrat.

Niveau d'analyse	Opérations linguistiques	Objectif scientifique	Concepts clés
Symbolique	Étude de la réinterprétation populaire et des légendes locales.	Comprendre l'imaginaire social et l'appropriation du lieu.	Étymologie populaire, mythe.

**Tableau 4-** Synthèse de la méthodologie d'analyse toponymique

En définitive, ce tableau démontre que le toponyme dépasse la simple étiquette statique pour s'affirmer comme un objet linguistique total. Ainsi, sa compréhension exige une lecture transversale, située au confluent de la morphosémantique, de la diachronie historique et de la géographie humaine. Cette approche intégrée permet de déchiffrer l'épaisseur des strates de nomination qui composent le paysage, érigeant ainsi l'onomastique en une véritable science des traces capable de lier la structure du mot à sa réalité spatiale et historique.

### 3.3. Typologie et classification des toponymes

La classification constitue l'aboutissement de l'analyse sémantique. Elle permet de dégager des logiques de nomination propres à une société. Comme le note Dauzat : « Les noms de lieux reflètent les préoccupations et les perceptions des populations qui les ont créés » (1926, p. 30).

Nous considérons que cette répartition typologique n'est pas fortuite ; elle est le miroir des interactions entre l'homme et son environnement. Nous développons ici les axes majeurs de cette classification en nous appuyant sur les modèles de Dauzat, de Cheriguen ou encore de Benramdane. Ces approches, selon nous, ne doivent pas être vues comme des listes figées, mais comme une méthodologie évolutive qui s'ajuste à la singularité du terrain algérien.

#### 3.3.1. L'empreinte humaine et sociale : Anthroponymes et économes<sup>14</sup>

- **Les anthroponymes** : La présence massive de noms liés aux individus, tribus ou lignages (*Ouled, Aït, Beni*) témoigne d'une appropriation territoriale fondée sur le droit du sang et la

<sup>14</sup> **Économe** : (du grec *oikos*, « maison/habitat », et *onoma*, « nom »). Sous-catégorie de la toponymie désignant les noms de lieux habités (villes, villages, hameaux, fermes). Contrairement aux oronymes (relief) ou hydronymes (eau), l'économe se rapporte spécifiquement aux structures bâties et à l'organisation de l'habitat humain (ex : *Bordj, Ksar, Haouch*)

solidarité clanique. Le lieu ne se définit pas par sa géographie, mais par ceux qui le possèdent ou l'occupent.

- **Les économes** : Les termes liés à l'habitat (*Bordj, Dechra, Ksar, Haouch*) traduisent les modes d'organisation spatiale et les fonctions défensives ou agricoles des groupements humains. Ils marquent la sédentarisation et la transformation du milieu naturel en milieu bâti.

### 3.3.2. Le paysage sacré : Hagiotoponymes

Le recours au sacré (*Sidi, Lalla, Zaouia*) souligne l'importance de la protection spirituelle dans la toponymie maghrébine. Le nom de lieu devient ici un espace de dévotion et un repère mémoriel, sacralisant le paysage par la figure du saint patron ou de l'ancêtre vénéré.

### 3.3.3. La perception du milieu naturel : Hydronymes, oronymes et bio-toponymes

- **L'eau et le relief (hydronymes et oronymes)** : Dans une région où les ressources hydriques sont vitales et le relief souvent escarpé, la précision des termes (*Aïn, Oued, Guelta* d'un côté ; *Djebel, Koudia, Tizi* de l'autre) révèle une connaissance intime et utilitaire de la topographie.
- **La faune et la flore (zoonymes et phytonymes)** : La nomination par les plantes (*Sidra, Amel*) ou les animaux (*Filabila, El Hout*) témoigne d'une perception sensorielle du milieu. Elle archive souvent l'état ancien d'un écosystème aujourd'hui disparu ou transformé.

Nous tenons à souligner que cette typologie n'est pas une nomenclature close, mais une proposition méthodologique évolutive. En tant qu'outil de travail, elle demeure ouverte à toute modification, amélioration ou révision, afin de s'ajuster au plus près de la problématique spécifique du chercheur et de la singularité de son terrain d'étude

Le tableau suivant synthétise cette approche, où chaque catégorie devient le révélateur d'un domaine de perception spécifique et d'une logique de nomination propre au milieu maghrébin :

Catégorie	Domaine de perception	Logique de nomination
<b>Anthroponymes</b>	Social / Clanique	Qui occupe ce lieu ?
<b>Hagiotoponymes</b>	Spirituel / Sacré	Qui protège ce lieu ?
<b>Phytonymes / Zoonymes</b>	Biologique / Visuel	De quoi est fait ce lieu ?
<b>Hydronymes / Oronymes</b>	Géographique / Vital	Quelles sont les ressources de ce lieu ?
<b>Économes</b>	Architectural / Fonctionnel	Comment vit-on dans ce lieu ?

**Tableau 5-** Le toponyme comme miroir culturel

Considérée dans sa globalité, cette typologie nous permet de passer d'une nomenclature descriptive à une véritable géographie humaine. Chaque catégorie révèle une "priorité de perception" : là où l'un voit un obstacle (oronyme), l'autre voit une protection (hagiotonyme) ou une ressource (hydronyme). C'est dans ce déchiffrement que réside, selon nous, la valeur heuristique de l'onomastique. »

### 3.4. La méthodologie dauzatiennne

La distinction entre voie directe et voie indirecte constitue le socle de la démarche étymologique en onomastique. L'étude des noms propres, loin d'être une simple intuition, s'inscrit rigoureusement dans la « science de l'étymologie » (Baylon & Fabre, 1982, p. 41). Cette méthodologie permet de passer de la forme sonore à la réalité historique du lieu.

#### 3.4.1. La voie directe

La voie directe s'applique lorsque la langue du toponyme est connue ou encore vivante dans l'usage actuel (comme l'arabe dialectal ou le berbère contemporain).

Son mécanisme repose sur une analyse immédiate, rendue possible par le lien intelligible que le locuteur ou le chercheur entretient entre le nom et son sens. L'objectif consiste alors à confirmer la motivation de ce nom en s'appuyant sur les outils de la lexicologie classique.

#### 3.4.2. La voie indirecte

L'approche indirecte intervient lorsque la langue est inconnue, mal maîtrisée ou issue d'un substrat disparu (punique, latin d'Afrique ou couches berbères archaïques). Dans ce cas, le chercheur recourt à la méthode comparative, qui consiste à rapprocher les formes étudiées d'autres formes analogues présentes dans des aires géographiques ou linguistiques parentes.

Cette distinction méthodologique entre l'évidence linguistique et la reconstruction comparative peut être synthétisée selon le protocole étymologique suivant, lequel permet de définir les outils d'analyse en fonction du degré de transparence du toponyme :

Approche	Contexte linguistique	Outil de prédilection	Statut du nom
<b>Voie Directe</b>	Langue connue / vivante	Lexicologie	Nom transparent
<b>Voie Indirecte</b>	Langue inconnue / ancienne	Méthode comparative	Nom opaque ou fossilisé

**Tableau 6-** Synthèse du protocole étymologique

Nous pouvons ainsi dire que la méthodologie dauzatiennne impose une discipline rigoureuse : là où la voie directe offre une évidence sémantique, la voie indirecte exige une reconstruction scientifique. Comme le souligne Dauzat, cette démarche permet de vérifier que « les noms de lieux reflètent les préoccupations et les perceptions des populations qui les ont créés » (1926, p. 30). L'étymologie n'est donc pas une quête isolée, mais une clé pour réinsérer le nom dans l'épaisseur de son histoire

### **3.5. Les processus d'interprétation et les limites du sens**

L'interprétation onomastique oscille entre la quête scientifique de l'origine et le constat de l'irréductibilité de certains noms. Ce double mouvement définit la frontière entre le déchiffrable et l'opaque.

#### **3.5.1. La méthode de la racine et la reconstruction historique**

L'interprétation toponymique repose sur la réduction du nom à sa racine, unité minimale de sens. Toutefois, cette opération est rendue complexe par les transformations phonétiques et morphologiques accumulées au fil des siècles. Comme le souligne Dauzat : « Le temps déforme les noms jusqu'à en masquer l'origine » (1939, p. 52).

Pour pallier cet effacement, le chercheur doit procéder à une reconstruction diachronique. Cette démarche mobilise la linguistique historique pour :

- **Isoler le radical** : Extraire les consonnes stables des couches d'affixes et de circumfixes.
- **Rétablir l'étymon** : Retrouver la forme primitive avant les phénomènes d'amuïssement (chute de sons) ou de métathèse (intersion de sons).
- **Contextualiser l'évolution** : Identifier les lois phonétiques propres à chaque strate linguistique (berbère, arabe, latin) ayant influencé le nom.

#### **3.5.2. Les noms propres opaques et la persistance référentielle**

Certaines dénominations résistent à toute interprétation. On parle alors de noms opaques, dont le sens originel est irrémédiablement perdu. Cette opacité s'explique par la disparition de la langue d'origine, des transformations phonétiques irréversibles ou une perte totale de motivation sémantique.

C'est ici que réside la spécificité du nom propre, telle que l'explique Gary-Prieur : « Le nom propre peut perdre sa mémoire lexicale tout en conservant sa fonction référentielle » (1994, p. 89).

Ce constat implique plusieurs conséquences pour l'analyse :

- **L'autonomie du nom** : Le nom continue de désigner le lieu (fonction référentielle) avec une efficacité totale, même si plus personne ne sait ce qu'il "voulait dire" (perte de la mémoire lexicale).
- **La fossilisation** : Le nom devient un pur signe arbitraire, un "fossile linguistique" qui survit par la simple tradition orale ou administrative.
- **Le terrain de la réinterprétation** : C'est précisément dans ce vide sémantique (l'opacité) que s'engouffre l'étymologie populaire pour tenter de redonner, par analogie, un sens nouveau à un mot devenu muet.

Le lien entre la clarté du sens et l'usure du temps permet de classer les noms selon leur degré de lisibilité, comme le montre la synthèse suivante :

État du nom	Relation au sens	Processus à l'œuvre
<b>Transparent</b>	Motivation immédiate	Analyse synchronique simple.
<b>Translucide</b>	Motivation voilée	Reconstruction par la méthode de la racine.
<b>Opaque</b>	Mémoire lexicale perdue	Constat de la fonction référentielle pure.

**Tableau 7-** Synthèse des états du sens en onomastique

Nous soutenons ainsi que l'opacité ne doit pas être perçue comme un échec de la recherche, mais comme une donnée historique en soi. Elle témoigne de l'épaisseur chronologique d'un territoire où les noms, tels des débris de langues disparues, continuent de remplir leur office de repères spatiaux bien après que leur message originel s'est éteint.

Pour clore ce chapitre, nous dirons que le corpus toponymique apparaît comme un objet complexe, à la croisée de la langue, de l'histoire et du social. De sa collecte à son interprétation, il mobilise une méthodologie rigoureuse et plurielle, où l'analyse linguistique se conjugue à une lecture culturelle et historique du territoire.

Cette approche multidimensionnelle permet de dépasser la simple nomenclature pour accéder à une véritable archéologie du sens. Qu'ils soient transparents, issus d'une "voie directe", ou opaques et nécessitant une reconstruction comparative, les noms de lieux constituent les sédiments d'une mémoire collective.

Nous soutenons ainsi que l'opacité ne doit pas être perçue comme un échec de la recherche, mais comme une donnée historique en soi. Elle témoigne de l'épaisseur chronologique d'un

territoire où les noms, tels des débris de langues disparues, continuent de remplir leur office de repères spatiaux bien après que leur message originel s'est éteint.

En somme, l'étude du corpus, telle que structurée dans ce chapitre, érige l'onomastique en une science des traces capable de redonner une lisibilité aux strates mémorielles de l'espace.

## **Conclusion**

Le passage de la théorie à la pratique en onomastique impose une rigueur méthodologique sans faille, tant dans la phase de constitution du corpus que dans celle de son analyse. Ce chapitre a permis de mettre en lumière que la valeur d'une étude onomastique repose avant tout sur la fiabilité de ses sources et la multiplicité des approches.

Nous avons établi que le recueil des noms, qu'ils soient anthroponymiques ou toponymiques, ne peut se contenter d'une source unique. La triangulation des données — croisant les archives institutionnelles, la cartographie diachronique, les outils numériques (SIG) et l'enquête de terrain — apparaît comme la seule garantie contre les erreurs de transcription et les interprétations hâtives. L'enquête orale, en particulier, s'est révélée indispensable pour restituer la phonétique locale et comprendre les mécanismes de l'étymologie populaire, souvent plus révélatrice des représentations sociales que les documents officiels.

L'analyse, qu'elle soit quantitative (pour dégager des tendances sur de grands corpus) ou qualitative (pour sonder la profondeur historique d'un micro-corpus), doit rester attentive à la structure morphologique et sémantique des noms. La méthodologie dauzatiennne, entre voies directe et indirecte, ainsi que l'analyse structurale, fournissent les outils nécessaires pour percer l'opacité de certains noms propres et reconstruire leur trajectoire historique.

En définitive, la méthodologie en onomastique est une démarche pluridisciplinaire par excellence. Elle exige du chercheur qu'il soit tour à tour linguiste, historien, géographe et sociologue. C'est cette convergence des regards qui permet de transformer un simple inventaire de noms en un véritable outil de compréhension des sociétés humaines, de leur rapport à l'espace et de la persistance de leur mémoire

**TD**  
**Activités du chapitre**  
**III**

## Activité 1

**Objectif :** *Évaluer la capacité de l'étudiant à confronter des sources divergentes (écrites vs orales) pour restituer la forme authentique d'un nom propre selon les protocoles de l'enquête onomastique.*

**Consigne :** Soit le lieu-dit inscrit sur une carte officielle sous la forme : "**Aïn el-Bordj**". Lors de votre enquête de terrain, un locuteur âgé prononce : "**Tala n-Teqliat**".

1. **Identifiez** la source qui relève de la "langue de papier" et celle qui relève de la "langue vécue".
2. **Analysez** le phénomène de traduction à l'œuvre (Aïn vs Tala / Bordj vs Teqliat).
3. **Justifiez** laquelle de ces deux formes vous choisiriez comme "forme authentique" pour une étude sur les racines berbères de la région, en vous appuyant sur le principe d'authenticité de Chaker.

## Activité 2

**Objectif :** *Savoir choisir les outils de traitement en fonction de l'échelle du corpus et des objectifs de recherche.*

### Mise en situation :

On vous propose deux projets de recherche pour votre mémoire de Master :

**Projet A :** Étude de l'évolution des prénoms (anthroponymie) en Algérie de 2010 à 2024 à partir des listes de résultats du Baccalauréat (environ 50 000 noms).

**Projet B :** Étude de la symbolique des noms de martyrs (odonymie) dans un seul quartier historique de la Casbah d'Alger (environ 40 noms).

### Travail à faire :

Complétez le tableau méthodologique suivant pour les deux projets en justifiant vos choix par les concepts du cours :

Critère d'analyse	Projet A (Macro-Corpus)	Projet B (Micro-Corpus)
Source principale	(Ex: Bases de données numérisées)	(Ex: Archives, Enquête de terrain)

<b>Méthode privilégiée</b>	(Quantitative ou Qualitative ?)	(Quantitative ou Qualitative ?)
<b>Outil de traitement</b>	(SIG, Iramuteq ou Fiches manuelles ?)	(SIG, Iramuteq ou Fiches manuelles ?)
<b>Risque scientifique</b>	(Perte de détail ou Manque de représentativité ?)	(Perte de détail ou Manque de représentativité ?)

### Activité 3

**Le Scénario :** Le ministère de la Culture vous missionne pour valider la signalétique bilingue d'une nouvelle zone touristique située dans les Aurès. On vous remet un dossier contenant des "scories" (erreurs) et des silences. Vous devez produire un rapport d'expertise.

#### Étape 1 : Confrontation du dossier de preuves

On vous soumet trois données pour un même lieu-dit :

**1. Source A (Carte d'État-major, 1850) :** Inscrit « *Fontaine du Lion* ».

**2. Source B (Registre Cadastral, 1970) :** Inscrit « *Aïn es-Seba* ».

**3. Source C (Enquête orale, 2024) :** Un vieil éleveur nomme le lieu « *Tala n-War* ».

#### Étape 2 : Travail d'analyse critique

1. Répondez aux points suivants en utilisant la terminologie du cours :
2. Expliquez le processus de passage de la Source C vers la Source B, puis vers la Source A. S'agit-il d'une traduction sémantique ou d'une substitution arbitraire ?
3. En vous appuyant sur Chaker (1984), démontrez pourquoi la Source A et la Source B sont des « langues de papier » qui masquent la réalité morphologique de la racine [war].
4. Si un cartographe moderne écrivait « *Aïn Ouar* », de quel type de distorsion s'agirait-il ? (Hybridation, Calque ou Phonétique ?).

5. Comment encoderiez-vous ce point dans une base de données numérique pour qu'un chercheur en l'an 2050 puisse retrouver la trace de la faune disparue (le lion) à travers ces trois langues ?

## Activité 4

**Objectif :** *Utiliser sa propre lignée familiale comme un micro-corpus pour identifier les ruptures entre le système de filiation traditionnel et l'état civil moderne.*

### Étape 1 : Recueil du matériau (La collecte)

Remplissez le tableau suivant en interrogeant vos parents ou en consultant votre livret de famille.

Génération	Prénom(s)	Patronyme (Nom de famille)	Surnom ou Appellation "vécue" (si existant)
<b>G1 (Grands-parents)</b>			
<b>G2 (Parents)</b>			
<b>G3 (Vous-même)</b>			

### Étape 2 : Analyse morphologique et historique

Répondez aux questions d'expertise suivantes en vous basant sur vos données :

#### 1. La structure de parenté (La morphologie) :

- Observez le nom de votre grand-père (G1). Contient-il des morphèmes de parenté (ex: *Ben, Aït, Ou, Mou, Bou*) ?
- Si ces morphèmes ont disparu entre G1 et G3, comment expliquez-vous cette standardisation du nom ?

#### 2. Le postulat de la motivation (La sémantique) :

- Prenez votre patronyme actuel. Essayez de retrouver sa racine et sa motivation initiale.
- Est-ce un nom lié à un métier (*Haddad*), une qualité (*Said*), un lieu (*Djazairi*) ou un trait physique (*Bouchouareb*) ?

- Ce nom vous semble-t-il être le résultat d'une filiation authentique ou d'une imposition administrative (Loi de 1882) ?

### 3. Le sismographe social<sup>15</sup> (La diachronie) :

- Comparez les prénoms de G1 et les prénoms de G3.
- Notez-vous un passage de prénoms théophores/religieux (ex: *Abdelkader, Mohammed*) vers des prénoms plus mondialisés ou historiques/amazighs (ex: *Yanis, Massinissa, Ines*) ?
- Qu'est-ce que cela révèle sur l'évolution des "goûts onomastiques" de votre famille ?

### 4. La dissonance "Papier" vs "Vocal" :

- Y a-t-il dans votre famille un membre dont le "nom-papier" (état civil) est différent du "nom-vécu" (nom utilisé à la maison) ?
- Analysez cette **dissonance** : pourquoi le nom officiel ne suffit-il pas à définir l'individu dans l'espace privé ?

## Activité 5

**Corpus** : Voici une liste de 15 toponymes relevés dans une zone de transition entre le Tell et les Hauts Plateaux en Algérie.

*Tizi Ouzou*  
*Aïn el-Hammam*  
*Ighil Ali*  
*Bordj Bou Arreridj*  
*Oued Kniss*  
*Sidi M'hamed*  
*Djebel Chelia*  
*Thala Guilef*  
*Ouled Fayet*  
*Ksar el-Boukhari*  
*M'sila*  
*Biskra*  
*Annaba*  
*Ténès*

<sup>15</sup> Cette métaphore, développée par le sociologue Baptiste Coulmont (2014), envisage le prénom comme un instrument de mesure des évolutions d'une société. À l'image d'un sismographe enregistrant les secousses terrestres, la fréquence et le choix des prénoms révèlent les "répliques" des changements culturels, politiques ou religieux, ainsi que les stratégies de distinction ou d'assimilation des groupes sociaux.

### 1. Description morphologique

- Classez ces noms en fonction de leurs forme (simple ou composé)
- Remplissez le tableau suivant pour les noms **2, 4, 8 et 10** en isolant les unités significatives.

Toponyme	Base	Spécifique	Catégorie (Hydronyme, Éconyme, etc.)
Aïn el-Hammam			
Bordj Bou Arreridj			
Thala Guilef			
Ksar el-Boukhari			

**Notez bien :** un **nom composé** est composé d'une *base* et d'un *spécifique*. Ex : Ighil Ali Ighil= base et Ali = spécifique.

- Classez ces 15 toponymes selon leur genre et leur nombre.

### 2. Identification des strates (Diachronie)

- Parmi les 15 noms du corpus, relevez ceux qui appartiennent au substrat berbère et ceux qui appartiennent au superstrat arabe et dites s'il y a des toponymes hybrides.

### 3. Analyse de la "Voie Directe" (Méthode Dauzatiennne)

- Le nom **Sidi M'hamed** est-il transparent ou opaque pour un locuteur algérien actuel ?
- Justifiez pourquoi ce nom relève de la **voie directe** selon Dauzat.

### 4. Sens et motivation

- Cherchez le sens de **Ighil Ali** et **Ain el Hammam**.
- Dans quelle catégorie sémantique peut on les classer, justifiez.

**Corrigé des activités  
du chapitre III**

## Corrigé de l'activité 1

### Rappel du cas :

- **Source A (Carte officielle) :** « *Aïn el-Bordj* »
- **Source B (Enquête orale) :** « *Tala n-Teqliat* »

### 1. Identification des types de sources

- **La « langue de papier » :** Il s'agit de la forme **Aïn el-Bordj**. Elle représente la norme administrative et officielle, souvent consignée par des cartographes ou des administrateurs (ici en arabe standardisé ou transcrit en français). C'est une forme figée, parfois éloignée de la réalité du terrain.
- **La « langue vécue » :** Il s'agit de la forme **Tala n-Teqliat**. Elle correspond à la réalité vernaculaire, recueillie par enquête orale. C'est le nom tel qu'il est pratiqué, prononcé et transmis par la mémoire collective des locuteurs autochtones.

### 2. Analyse des phénomènes de contact et de traduction

L'étudiant doit ici repérer une substitution sémantique totale (traduction) entre deux systèmes linguistiques :

- **Le passage du Berbère à l'Arabe :**
  - **Tala** (Source d'eau en berbère) a été traduit par **Aïn** (Source en arabe).
  - **Teqliat** (Petite citadelle/fortin en berbère) a été traduit par **Bordj** (Tour/fort en arabe).
- **La structure syntaxique :** La particule de liaison berbère "**n**" (de) disparaît au profit de l'article défini arabe "**el**".

### 3. Justification du choix de la « forme authentique »

Selon les principes de Chaker (1984) et le critère d'authenticité vus en cours, la forme à privilégier pour une étude sur les racines autochtones est **Tala n-Teqliat**.

**Justification scientifique :**

- **Primauté de l'oralité** : La forme orale conserve la structure morphologique originelle (berbère) que la carte a "écrasée" par une traduction administrative.
- **Valeur de "fossile directeur"** : *Teqliat* est une racine précise qui informe sur l'histoire ancienne du lieu (présence d'un fortin libyque ou médiéval), alors que *Bordj* est un terme générique souvent utilisé par l'administration coloniale ou ottomane pour simplifier la nomenclature.
- **Correction de la distorsion<sup>16</sup>** : Choisir la forme orale permet de rétablir la vérité historique et linguistique du territoire contre la "normalisation" de surface.

**A retenir (La règle d'or)** : L'onomasticien ne rejette pas la carte, mais l'utilise comme un indicateur de strate. La carte nous dit comment l'État voit le lieu ; l'enquête orale nous dit comment le lieu se nomme réellement. La méthode régressive consiste ici à gratter la couche "Aïn el-Bordj" pour retrouver le socle "Tala n-Teqliat".

---

<sup>16</sup> La distorsion désigne l'altération ou la déformation d'un nom lors de son passage d'une langue à une autre, ou de l'oral à l'écrit. C'est un phénomène très fréquent en Algérie, où les noms ont subi plusieurs couches d'influences (berbère, arabe, turque, française).

## Corrigé de l'activité 2

### Tableau méthodologique comparatif

Critère d'analyse	Projet A (Macro-Corpus)	Projet B (Micro-Corpus)
Source principale	<b>Bases de données numérisées</b> (Listes du Bac, fichiers Excel/CSV du Ministère).	<b>Archives historiques et Enquête de terrain</b> (interviews d'habitants, photos de plaques).
Méthode privilégiée	<b>Quantitative</b> (Statistique) : On cherche la fréquence et la répétition.	<b>Qualitative</b> (Herméneutique) : On cherche le sens caché et la symbolique.
Outil de traitement	<b>Iramuteq</b> ou <b>TXM</b> (Logiciels de statistique textuelle).	<b>Fiches manuelles</b> détaillées (Une fiche par martyr/rue).
Risque scientifique	<b>Perte de détail</b> : On voit les chiffres, mais on ne sait pas <i>pourquoi</i> les parents ont choisi ce prénom.	<b>Manque de représentativité</b> : L'analyse est passionnante mais ne peut pas être généralisée à toute l'Algérie.

## Corrigé de l'activité 3

### Étape 2 : Travail d'analyse critique

#### 1. Processus de passage entre les sources : Traduction vs Substitution

Le passage de la Source C vers les sources B et A révèle deux mécanismes distincts de **glottophagie** (ou effacement linguistique) :

- **De la Source C (Tala n-War) vers la Source B (Aïn es-Seba)** : Il s'agit d'une **traduction sémantique** (ou calque). Le sens est préservé, mais la langue change. On passe du berbère (*Tala* = fontaine, *War* = lion) à l'arabe dialectal ou classique. C'est un processus de **substitution linguistique** qui accompagne l'arabisation administrative du cadastre.
- **De la Source B (Aïn es-Seba) vers la Source A (Fontaine du Lion)** : Il s'agit également d'une **traduction sémantique** intégrale vers le français.

## 2. La « langue de papier » et la racine [WAR] (selon Chaker, 1984)

Selon Salem Chaker, les documents coloniaux et administratifs créent une « **langue de papier** » : une toponymie figée, souvent déconnectée de la pratique orale des populations locales.

- **Masquage de la réalité morphologique** : En inscrivant « Fontaine du Lion » (Source A) ou « Aïn es-Seba » (Source B), l'administration efface la racine berbère [WR] (que l'on retrouve dans *Awar*, *Wwar*, *War*).
- **Perte de l'information structurelle** : La source C (*Tala n-War*) respecte la morphologie du chawi (berbère des Aurès), où le génitif est marqué par « n ». Les sources A et B ne sont que des étiquettes de surface. Elles ne permettent pas de comprendre comment la langue autochtone structure l'espace. Elles transforment un élément du patrimoine immatériel vivant en une donnée bureaucratique morte.

## 3. Analyse de la distorsion « Aïn Ouar »

Si un cartographe moderne utilisait la graphie « Aïn Ouar », il s'agirait d'une **Hybridation**.

- **Pourquoi ?** Parce qu'on assiste à la fusion d'un élément arabe (*Aïn* = source) et d'un résidu phonétique berbère (*Ouar*).
- Ce n'est pas un calque (puisque l'on ne traduit pas « Ouar »), ni une simple distorsion phonétique (puisque l'on change la structure du nom en y injectant un mot arabe). C'est un toponyme hybride souvent révélateur d'une zone de contact de langues ou d'une tentative maladroite de "restauration".

## 4. Encodage pour une base de données (Horizon 2050)

Pour garantir l'interopérabilité et la conservation de la mémoire écologique (la présence historique du lion de l'Atlas) malgré la disparition des langues, voici comment structurer l'entrée dans une base de données SIG (Système d'Information Géographique) :

### Modèle d'entrée de métadonnées :

Champ	Donnée	Type / Tag
Autonyme (Source C)	Tala n-War	Berbère (Chawi) - Oral
Exonyme 1 (Source B)	Aïn es-Seba	Arabe - Cadastral
Exonyme 2 (Source A)	Fontaine du Lion	Français - Historique
Étymon Radical	[WR]	Linguistique - Pan-berbère
Référent Zoologique	<i>Panthera leo leo</i>	Taxonomie (Lion de l'Atlas)
Statut	Site à haute valeur mémorielle	Patrimoine

**Note pour le chercheur de 2050 :** L'encodage de la racine [WR] est crucial. Même si le chawi venait à s'éteindre, la comparaison avec d'autres aires berbérophones (Kabylie, Touareg) permettrait de confirmer que ce lieu désignait l'habitat d'un prédateur spécifique, validant ainsi les données paléontologiques par la toponymie.

### Recommandation finale pour la signalétique :

Pour une validation scientifique et touristique, la plaque doit être **trilingue** mais hiérarchisée :

1. **Tala n-War** (en caractères Tifnagh et Latin) - *Restauration de la vérité historique.*
2. **Aïn es-Seba** - *Continuité administrative.*
3. **Fontaine du Lion** - *Médiation touristique et historique.*

## Corrigé de l'activité 4

### 1. Analyse Morphologique : La déconstruction du nom de G1

L'appellation originelle de G1 (**Aït Saïd ou-Moussa**) est un syntagme complexe :

- **Morphèmes de parenté** : On identifie **Aït** (Les fils de / Le clan) et **ou-** (Fils de / Filiation directe).
- **Interprétation** : C'est une structure patrilinéaire et clanique. Le nom n'est pas une étiquette fixe, mais une généalogie. L'individu se définit comme appartenant au clan des *Saïd* et étant le fils de *Moussa*.
- **La rupture** : Le passage à **SAÏDI Saïd** montre une standardisation. Le patronyme devient un adjectif de relation (Nisba en *-i*) et le prénom est redoublé. On passe d'un nom "récit" à un nom "étiquette administrative".

### 2. Analyse Sémantique : La motivation du patronyme

Le patronyme actuel est **SAÏDI**.

- **Racine** : La racine trilatère est **S-'-D** (س ع د).
- **Motivation** : Elle renvoie à une qualité morale/état : *Saïd* signifie « l'heureux » ou « le chanceux ».
- **Typologie** : Selon la grille du cours, c'est un nom fondé sur une qualité positive, utilisé ici pour désigner l'ancêtre fondateur du clan.

### 3. Analyse Diachronique : Le « Sismographe social » (G1 vs G3)

La comparaison des prénoms montre une évolution idéologique majeure :

- **G1 & G2 (Saïd / Mohamed)** : Prénoms classiques, hagiographiques ou religieux, marquant une proximité avec la tradition et la culture arabo-musulmane dominante de l'époque.
- **G3 (Massinissa)** : C'est un prénom historique et identitaire (Berbère antique).
- **Interprétation** : Ce choix marque une stratégie de réappropriation identitaire. En G3, la famille utilise le nom comme un acte de revendication culturelle. Le prénom Massinissa

"signifie" l'adhésion à l'amazighité, ce que Coulmont appelle la dimension politique du choix onomastique.

#### 4. La Dissonance « Papier » vs « Vocal »

L'exercice révèle plusieurs niveaux de désignants :

- **Le Nom-Papier** : *SAÏDI Massinissa*. C'est la forme officielle, rigide, nécessaire pour l'État.
- **Le Nom-Vécu (Hypocoristique)** : *Massi*. C'est une troncation (diminutif affectueux) utilisée pour fluidifier les rapports sociaux dans le groupe de pairs.
- **Le Titre Social** : *Ammi Saïd* (Oncle Saïd). Ici, le nom propre est précédé d'un terme de parenté sociale qui marque le respect et le statut d'aîné dans la communauté villageoise.

## Corrigé de l'activité 5

### 1. Description morphologique

#### A. Classement par forme (Simple ou Composé)

- **Formes simples (Monolexématiques) :** M'sila (11), Biskra (12), Annaba (13), Ténès (14), Djelfa (15).
- **Formes composées (Polylexématiques) :** Tizi Ouzou (1), Aïn el-Hammam (2), Ighil Ali (3), Bordj Bou Arreridj (4), Oued Kniss (5), Sidi M'hamed (6), Djebel Chelia (7), Thala Guilef (8), Ouled Fayet (9), Ksar el-Boukhari (10).

#### B. Tableau d'analyse morphosyntaxique et de catégorisation sémantique

Toponyme	Base	Spécifique	Catégorie
<b>Aïn el-Hammam</b>	Aïn (Source)	El-Hammam (Le bain)	<b>Hydronyme</b>
<b>Bordj Bou Arreridj</b>	Bordj (Fort/Tour)	Bou Arreridj (L'homme à la crête)	<b>Éconyme</b> (à base anthroponymique)
<b>Thala Guilef</b>	Thala (Source)	Guilef (Sanglier)	<b>Hydronyme</b> (à base zoonymique)
<b>Ksar el-Boukhari</b>	Ksar (Village fortifié)	El-Boukhari (Le Boukhariote)	<b>Éconyme</b> (à base anthroponymique)

#### C. Classement selon le genre et le nombre

- **Genre :**
  - **Féminin :** Tizi Ouzou, Aïn el-Hammam, Thala Guilef, M'sila, Biskra, Annaba, Ténès, Djelfa. (Note : En berbère, le genre féminin est marqué par le circumfixe **T...T** comme dans *Tizi* ou *Thala*).
  - **Masculin :** Ighil Ali, Bordj Bou Arreridj, Oued Kniss, Sidi M'hamed, Djebel Chelia, Ouled Fayet, Ksar el-Boukhari.
- **Nombre :**

- **Singulier** : Tous les noms du corpus, à l'exception du n°9.
- **Pluriel** : **Ouled Fayet** (L'appellatif *Ouled* est le pluriel de *Walad*, désignant une collectivité/clan).

## 2. Identification des strates (Diachronie)

- **Berbère** : Tizi Ouzou (1), Thala Guilef (8), M'sila (11), Biskra (12), Ténès (14).
- **Arabe** : Aïn el-Hammam (2), Bordj Bou Arreridj (4), Oued Kniss (5), Sidi M'hamed (6), Ouled Fayet (9), Ksar el-Boukhari (10), Annaba (13), Djelfa (15).
- **Toponymes Hybrides (Contact de langues)** :
  - **Ighil Ali (3)** : Appellatif berbère (*Ighil*) + Spécifique arabe (*Ali*).
  - **Djebel Chelia (7)** : Appellatif arabe (*Djebel*) + Spécifique berbère (*Chelia*).

## 3. Analyse de la "Voie Directe" (Méthode Dauzatiennne)

- **Statut du nom Sidi M'hamed** : Il est transparent pour un locuteur algérien actuel. Le sens "Monseigneur/Saint Mohamed" est immédiatement compris sans effort de reconstruction historique.
- **Justification (Voie Directe)** : Selon Albert Dauzat, un nom relève de la voie directe lorsque la langue qui l'a produit est encore vivante et pratiquée. Ici, les composants *Sidi* (titre honorifique) et *M'hamed* (prénom) appartiennent au lexique de l'arabe dialectal algérien contemporain. L'analyse sémantique est donc immédiate (synchronique).

## 4. Sens et motivation

### A. Analyse sémantique

- **Ighil Ali** : Signifie littéralement "**La crête (ou le bras) d'Ali**". *Ighil* désigne une ligne de crête ou un relief allongé en berbère.
- **Aïn el-Hammam** : Signifie "**La source du bain (thermale)**". *Aïn* désigne la source d'eau et *Hammam* la présence de chaleur ou d'un établissement de bain.

### B. Classement et Justification

- **Ighil Ali** : Catégorie des **Oronymes** (lié au relief). *Justification* : L'appellatif de base (*Ighil*) décrit une configuration topographique montagneuse.

- **Aïn el-Hammam** : Catégorie des **Hydronymes** (lié à l'eau). *Justification* : L'appellatif de base (*Aïn*) désigne une ressource hydrique, élément vital dans la logique de nomination maghrébine.



**Repères pour la recherche : Acteurs et institutions de l'onomastique en Algérie**

**Note aux étudiants :** Cette section dresse la cartographie académique de la discipline. Elle vous permet d'identifier les auteurs de référence, les centres et institutions de ressources indispensables pour la rédaction de vos mémoires de Master et thèses de Doctorat.

## 1. Les figures de proue : pionniers et piliers

L'onomastique algérienne s'est construite à l'intersection de la linguistique, de l'histoire et de l'anthropologie. Plusieurs figures majeures ont structuré ce champ :

- **Foudil CHERIGUEN : Le théoricien** Considéré comme le père de l'onomastique moderne en Algérie. Il a théorisé la relation entre le nom propre et l'histoire des mots (**topolexique**).
- **Farid BENRAMDANE : L'architecte institutionnel** Spécialiste de la toponymie et de l'onomastique scolaire. Il a fait le pont entre l'université et les institutions de l'État pour la normalisation des noms.
- **Ouerdia YERMECHE : La spécialiste de l'anthroponymie** Ses travaux sont centraux pour comprendre le traumatisme de la loi de 1882 et le passage du système de filiation au patronyme fixe.
- **Brahim ATOUI : L'expert cartographe** Géographe de formation, il a apporté une rigueur technique indispensable à la transcription des noms de lieux sur les cartes officielles.
- **Salem CHAKER : L'ancrage berbèrisant** Il a fourni les outils d'analyse étymologique nécessaires pour décoder les racines libyco-berbères anciennes du patrimoine dénomiatif.
- **Mohand Akli HADDADOU (1954 - 2018) : L'encyclopédiste du patrimoine amazigh**, il est l'un des chercheurs les plus prolifiques en ce qui concerne la racine et l'étymologie des noms en Afrique du Nord. Il a réalisé un travail colossal de compilation et d'explication des noms propres.

## 2. Le paysage institutionnel et scientifique

La recherche est portée par trois types de structures complémentaires :

### 2.1. Les centres nationaux de recherche

#### 2.1.1. Le CRASC (Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle) -Oran

- **Aperçu historique** : Fondé par décret en **1992** et situé à Oran, le CRASC est l'institution de référence pour la recherche en sciences humaines et sociales en Algérie. Il a été conçu pour observer les transformations de la société algérienne post-indépendance. Il abrite plusieurs divisions de recherche dont l'une est spécifiquement dédiée à la socio-anthropologie de l'histoire et de la mémoire.
- **Son rôle** : Le CRASC a "institutionnalisé" l'onomastique en Algérie en créant l'unité de recherche **RASYD** (Recherche Algérienne sur les systèmes de dénominations). Plusieurs projets de recherches y sont menés dans toutes les disciplines confondues de l'onomastique.

*Site* : [crasc.dz](http://crasc.dz)

#### 2.1.2. Le CNRELCAM (Centre de recherche en langue et culture amazighes -Béjaïa-

- **Aperçu historique** : Installé à l'Université de Béjaïa, ce centre a été créé pour doter la recherche sur la langue amazighe d'un cadre académique de haut niveau, complétant l'action institutionnelle du HCA. Il est né de la nécessité de passer d'une pratique militante de la langue à une recherche scientifique rigoureuse et universitaire.
- **Son rôle** : Le rôle du CNRELCAM est principalement patrimonial et linguistique. Il se concentre sur la sauvegarde de la micro-toponymie (noms de lieux-dits, de sources, de parcelles de terre) qui relève souvent de la tradition orale. Le centre travaille sur l'étymologie des racines berbères anciennes, la morphologie des noms propres et la **normalisation de l'écriture** des noms amazighs (en caractères tifinagh et latins) pour une utilisation scientifique et administrative.

*Site* : [cnrelcam.dz](http://cnrelcam.dz)

## 2.2. Les organismes de promotion

### 2.2.1. Le HCA (Haut Commissariat à l'Amazighité) -Alger-

- **Aperçu historique** : Créé par décret présidentiel le 27 mai 1995, le HCA est la première institution officielle en Algérie rattachée directement à la Présidence de la République chargée de la promotion et de la généralisation de la langue et de la culture amazighes. Sa création marque une étape décisive dans la reconnaissance institutionnelle de l'identité amazighe.
- **Son rôle** : Le HCA œuvre à l'introduction de la langue amazighe dans le système d'enseignement et de communication, tout en assurant son rayonnement scientifique. Le HCA joue un rôle de "veille scientifique" et de normalisation pour lutter contre la dépersonnalisation des noms propres héritée de l'histoire (notamment de la période coloniale et des transcriptions erronées). Il organise régulièrement des activités scientifiques liées à l'onomastique algérienne , comme des séminaires nationaux ou des formations visant au développement des recherches onomastiques en Algérie.

*Site* : [hca-dz.org](http://hca-dz.org)

### 2.2.2. Le HCLA (Haut Conseil à la Langue Arabe) -Alger-

- **Aperçu historique** : Créé en 1996 et rattaché à la Présidence de la République.
- **Son rôle** : le HCLA a pour mission principale d'œuvrer à l'épanouissement de la langue arabe et à sa généralisation dans les domaines scientifiques et technologiques. Le conseil joue un rôle de premier plan dans la standardisation et l'arabisation des noms propres. Il travaille sur la fixation de la toponymie nationale en caractères arabes pour les documents officiels et la signalétique urbaine. Il publie également des dictionnaires spécialisés et des recherches sur l'étymologie des noms d'origine arabe en Algérie.

**Site** : <https://hcla.dz>

### **3. Le rôle de l'université algérienne dans le développement de la recherche onomastique**

L'université a permis de faire passer l'onomastique d'une curiosité intellectuelle à une discipline académique formelle. L'institution universitaire en Algérie constitue le moteur central de la recherche onomastique. Elle ne se contente pas de produire des connaissances, elle structure la discipline à travers quatre axes majeurs : l'enseignement pionnier, la spécialisation régionale, la documentation du terrain et la transmission du savoir.

#### **3.1.L'Université de Béjaïa (Abderrahmane Mira) : Un Pôle Pionnier**

L'Université de Béjaïa occupe une place prépondérante dans le paysage scientifique national. Sous l'impulsion de Foudil Cheriguen, elle a marqué l'histoire académique en devenant, dès 2008, la première institution à intégrer l'onomastique comme matière fondamentale au sein du Master 1 en Sciences du Langage.

Le rayonnement de ce pôle repose sur trois piliers :

- **Un héritage scientifique consolidé** : La discipline s'est structurée autour des travaux fondateurs de Foudil Cheriguen, enrichis par les recherches doctorales de Mustapha Tidjet, Hania Akir et Lynda Mounsi.
- **Une production académique soutenue** : Ce dynamisme se manifeste par une publication d'articles de haut niveau et l'organisation de rencontres doctorales spécialisées.
- **Une culture de l'encadrement** : L'université assure la pérennité de la discipline par le suivi rigoureux de nombreux mémoires de Master 2 et thèses de doctorat.

#### **3.2.Le maillage territorial des pôles spécialisés**

La recherche s'articule autour d'un réseau de laboratoires qui explorent les diverses facettes de l'identité algérienne :

- **Béjaïa (Pôle majeur)** : Centre de référence pour la production théorique et les travaux de fond (Cheriguen, Tidjet, Akir, Mounsi).

- **Tizi-Ouzou (Laboratoire LPLA)** : Focalisé sur la dimension sociolinguistique, notamment l'évolution des systèmes anthroponymiques (prénoms) et la toponymie.
- **Mostaganem, Boumerdès, Alger (ENS)** : Sous l'égide de figures comme Farid Benramdane et Ouardia Yermèche, ces centres diversifient les angles d'approche sur l'ensemble du territoire national.

### 3.3. Production, archivage et sauvegarde des données

Les universités agissent comme de véritables conservatoires de données linguistiques. L'onomastique étant avant tout une science de terrain, l'apport universitaire est crucial :

- **Constitution de bases de données** : Les mémoires de Master 2 et les thèses forment une base monumentale répertoriant noms de famille, prénoms et toponymes à travers l'Algérie.
- **Sauvegarde patrimoniale** : Ces travaux permettent de documenter et de préserver des noms de lieux fragiles, menacés de disparition ou de déformation par l'urbanisation ou le changement social.

### 3.4. Pérennisation et rayonnement national

Enfin, l'université garantit l'avenir de la recherche onomastique algérienne par :

- **La transmission du savoir-faire** : La formation continue de nouvelles cohortes de chercheurs empêche la déperdition de l'expertise acquise par les pionniers.
- **L'animation de la vie scientifique** : L'organisation récurrente de colloques et de séminaires doctoraux maintient la discipline au cœur des débats académiques contemporains.

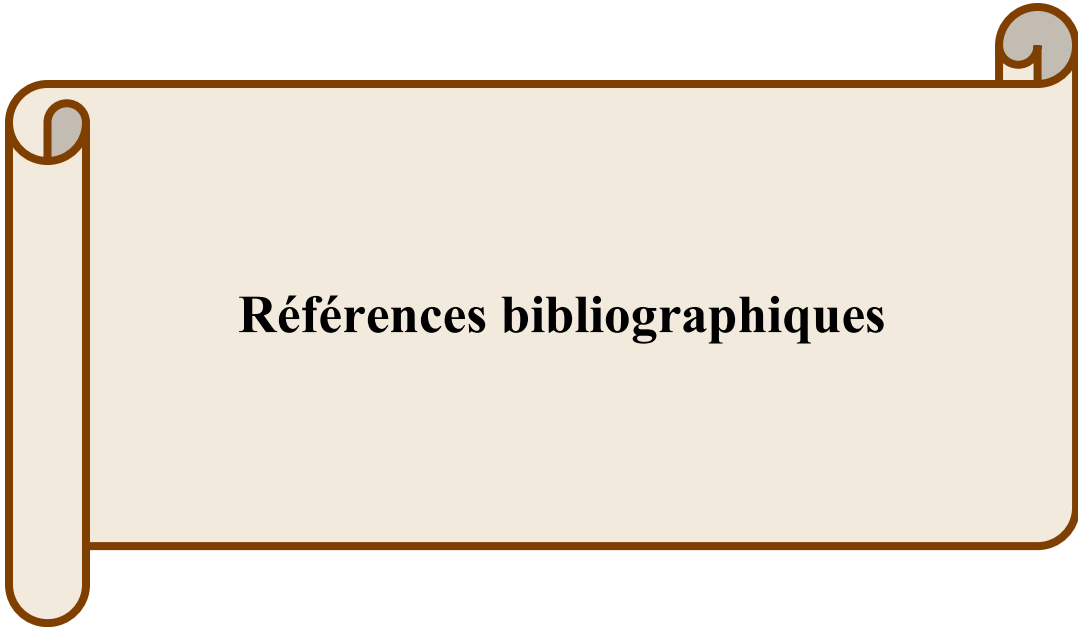
## LE SAVIEZ -VOUS ?

Saviez-vous que l'Algérie abrite l'une des toutes premières sociétés savantes dédiées à l'onomastique dans le monde arabe ? Rejoignez la **SASO**, le réseau d'excellence dirigé par des experts nationaux, et devenez acteur de la sauvegarde de notre patrimoine dénominatif en consultant notre site : [saso-djazair.com](http://saso-djazair.com).

### Brève présentation de la SASO (Société Algérienne Savante d'Onomastique)

- **Aperçu historique** : La SASO est née d'une volonté collective de structurer la recherche onomastique en Algérie, suite au succès du séminaire national de Boumerdès en 2021. Elle a été officiellement créée en 2022. Son siège social et son bureau de coordination reflètent une représentativité nationale (Béjaïa, Oran, Tizi-Ouzou, Mostaganem, etc.).
- **Gouvernance** : Son bureau est constitué de 8 membres experts. Elle est actuellement présidée par le Pr. Farid Benramdane (Université de Mostaganem/CRASC), figure de proue de la discipline, secondé par la Pr. Ouerdia Yermèche (Université d'Oran 2) en tant que vice-présidente.
- **Missions et Objectifs** :
  1. **Promotion de la recherche** : Encourager les études scientifiques sur les noms propres (arabes, berbères, turcs, phéniciens, latins et français) qui composent le patrimoine algérien.
  2. **Expertise et Conseil** : Servir d'organe de conseil auprès des institutions étatiques (Ministère de l'Intérieur, Éducation nationale) pour les questions liées à la normalisation des noms et à la signalétique.
  3. **Sauvegarde de la Mémoire** : Lutter contre la dépersonnalisation du système dénominatif algérien en réhabilitant les formes authentiques des noms de lieux et de familles.
  4. **Mise en réseau** : Créer des ponts entre les différents laboratoires universitaires et les centres de recherche (CRASC, HCA, HCLA).

Site : [saso-djazair.com](http://saso-djazair.com)



**Références bibliographiques**

- Aaker, D. A. (1996). *Building strong brands*. Free Press.
- Akir, H. (2003). *Étude toponymique de la région de Bejaia, Tichy et Aokas* [Mémoire de Magister, Université de Béjaïa].
- Akir, H. (2010). *Le nom propre dans l'œuvre de Jean Sénac : Étude onomastique et approche textuelle* [Thèse de doctorat, Université de Béjaïa].
- Austin, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire* (G. Lane, Trad.). Éditions du Seuil. (Ouvrage original publié en 1962).
- Atoui, B. (1998). *Toponymie et espace en Algérie*. Institut National de Cartographie.
- Bally, C. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Ernest Leroux.
- Barthes, R. (1970). *S/Z*. Seuil.
- Barthes, R. (1972). Proust et les noms. Dans *Nouveaux essais critiques* (p. 124). Éditions du Seuil.
- Bauer, G. (1985). *L'onomastique, une science de la vie*. Société d'études linguistiques et anthropologiques de France.
- Bauer, G. (1985). *Namenkunde*. Akademie-Verlag.
- Baylon, C., & Fabre, P. (1982). *Les noms de lieux et de personnes*. Nathan.
- Beaurepaire, F. de. (1998). *Les noms de personnes*. Presses Universitaires de France.
- Benramdane, F. (1995). *Toponymie et étude des transcriptions francisées des noms de lieux de la région de Tiaret* [Mémoire de Magister, Université d'Alger].
- Benramdane, F. (2004). Désignation onomastique, langues et identité en Algérie. *Socio-anthropologie*, (15). <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/450>
- Benramdane, F. (2008). *La toponymie de l'Ouest algérien : Origine, évolution, transcription* [Thèse de doctorat, Université de Mostaganem].
- Billy, P.-H. (1993). Le nom propre et le nom sale. *Nouvelle Revue d'Onomastique*, (21-22), 3-10.
- Bloch, M. (1931). *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*. Instituttet for sammenlignende kulturforskning.
- Bloch, M. (1949). *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*. Armand Colin.

- Boulangier, J.-C. (2001). Le nom propre comme signal de ralliement dans la ville : Quelques réflexions sur l'onomastique commerciale. *L'Onomastique commerciale*, (12), 11-31.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Fayard.
- Bréal, M. (1987). *Essai de sémantique : Science des significations*. G. Monfort.
- Calvet, L.-J. (1993). *La sociolinguistique*. Presses Universitaires de France.
- Camps, G. (1987). *Les Berbères : Mémoire et identité*. Éditions des Errants.
- Canut-Hobé, C. (2005). *Sociolinguistique et ethnographie de la communication : Guide de l'enquêteur*. Université de Montpellier.
- Carcopino, J. (1943). *Le Maroc antique*. Gallimard.
- Chaker, S. (1984). *Textes en linguistique berbère (Articles de dialectologie, d'onomastique et d'ethnolinguistique)*. CNRS.
- Chaker, S. (1990). *Linguistique berbère : Études de syntaxe et de diachronie*. Peeters.
- Chaker, S. (1991). *Manuel de linguistique berbère I*. Bouchène.
- Cheriguen, F. (1993). *Toponymie algérienne des lieux habités : Les noms composés*. Dar al Ijtihad.
- Cheriguen, F. (1997). Politiques linguistiques en Algérie. *Mots. Les langages du politique*, (52), 62–75.
- Cheriguen, F. (2002). *Les mots des uns, les mots des autres : Le français au contact de l'arabe et du berbère*. Casbah Éditions.
- Cheriguen, F. (2008). *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*. OPU.
- Cheriguen, F. (2012). *Dictionnaire hydronimique de l'Afrique du Nord*. Éditions Achab.
- Clarival, A. (1989). *Le nom propre : Un logographe ?* Presses Universitaires de Louvain.
- Coulmont, B. (2014). *Sociologie des prénoms [Sociology of first names] (New ed.)*. La Découverte.
- Curat, H., & Hamlin, F. R. (1985). *Onomastique : Bibliographie des travaux de linguistique française*. Université de la Colombie-Britannique.
- Dallet, J.-M. (1982). *Dictionnaire kabyle-français (parler des At Mangellat)*. SELAF.
- Darmesteter, A. (1894). *La vie des mots étudiée dans leurs significations*. Delagrave.

- Dauzat, A. (1926). *Les noms de lieux: Origine et évolution; villes et villages, pays, cours d'eau, montagnes, lieux-dits* [Place names: Origin and evolution; cities and villages, countries, watercourses, mountains, localities]. Librairie Delagrave.
- Dauzat, A. (1939). *La toponymie française : Buts et méthodes, noms de lieux, origines, modifications, reconstructions*. Payot.
- Dauzat, A. (1942). *Les noms de lieux : Origines et évolutions*. Delagrave.
- Dauzat, A. (1949). *Traité d'anthroponymie française : Les noms de famille de France* (3e éd. revue par M.-T. Morlet). Librairie Guénégaud.
- Dauzat, A. (1950). *Les noms de choses*. Delagrave.
- Dauzat, A. (1951). *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms français*. Larousse.
- De Foucauld, C. (1920). *Dictionnaire abrégé touareg-français (dialecte ahaggar)* (Tomes I et II). Jules Carbonel.
- Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoires*. Nathan.
- Dorion, H., & Poirier, J. (1975). *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*. Presses de l'Université Laval.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & Mével, J.-P. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Larousse.
- Dupâquier, J. (1981). Naming-practice, godparenthood, and kinship in the Vexin, 1540–1900. *Journal of Family History*, 6(2), 135–155.
- Eco, U. (1972). *La structure absente* (Trad. fr.). Mercure de France. (Original publié en 1968).
- Fabre, P. (1998a). Pour une onomastique renouvelée : Propositions terminologiques. *Nouvelle revue d'onomastique*, (31-32), 223-230.
- Fabre, P. (1998b). *Noms propres et systèmes de dénomination*. CNRS Éditions.
- Faivre, A. (2012). *L'ésotérisme*. Presses Universitaires de France.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses : Une archéologie des sciences humaines*. Gallimard.
- Frege, G. (1971). *Écrits logiques et philosophiques* (C. Imbert, Trad.). Seuil. (Original publié en 1892).

- Gardiner, A. H. (1954). *The theory of proper names: A controversial essay* (2e éd.). Oxford University Press.
- Gary-Prieur, M.-N. (1991). Le nom propre : Constitution d'une catégorie linguistique. *Langue française*, (92), 4-25.
- Gary-Prieur, M.-N. (1994). *Grammaire du nom propre*. Presses Universitaires de France.
- Gary-Prieur, M.-N. (2001). *L'individu pluriel : Les noms propres et le nombre*. CNRS Éditions.
- Gasca Queirazza, G. (2002). Ergonymie : Une proposition de définition. Dans A. I. Boullón Agrelo (Éd.), *Actes du XXe Congrès international de sciences onomastiques* (p. 47-51). Instituto da Lingua Galega.
- Gendron, J.-D. (2003). *Le français au Québec : singularité et ambiguïté d'une langue de France*. Presses de l'Université Laval.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne : 1. La présentation de soi*. Minuit. (Original publié en 1959).
- Greimas, A. J. (1966). *Sémantique structurale : Recherche de méthode*. Larousse.
- Grevisse, M., & Goosse, A. (2016). *Le Bon Usage* (16e éd.). De Boeck Supérieur.
- Grimal, P. (1981). *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*. Presses Universitaires de France.
- Guillaume, G. (1971). *Leçons de linguistique (1948-1949)*. Presses de l'Université Laval.
- Haddadou, M.-A. (2011). *Glossaire des termes employés dans la toponymie algérienne*. ENAG.
- Haddadou, M.-A. (2012). *Dictionnaire toponymique et historique de l'Algérie*. Éditions Achab.
- Jonasson, K. (1994). *Le nom propre : Constructions et interprétations*. Duculot.
- Kapferer, J.-N. (2007a). *La marque*. Presses Universitaires de France.
- Kapferer, J.-N. (2007b). *The new strategic brand management*. Kogan Page.
- Kapferer, J.-N. (2007c). *Les marques, capital de l'entreprise*. Eyrolles.
- Kleiber, G. (1981). *Problèmes de référence : Descriptions définies et noms propres*. Klincksieck.
- Kleiber, G. (1999). *Problèmes de sémantique*. Presses Universitaires de Strasbourg.
- Kleiber, G. (2004a). *L'énonciation : Des théories aux concepts*. Armand Colin.

- Kleiber, G. (2004b). *Le nom propre*. Presses Universitaires de France.
- Kripke, S. (1980). *Naming and necessity*. Harvard University Press.
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique* (A. Kihm, Trad.). Éditions de Minuit. (Ouvrage original publié en 1972).
- Lacheraf, M. (1978). *Algérie : Nation et société*. Maspero.
- Lacheraf, M. (1999). *Des noms et des lieux : Mémoire d'une Algérie oubliée*. Casbah Éditions.
- Lanseur, S. (2017). Les noms de médicaments produits par SAIDAL : Approche morphosémantique. *Cahiers de langue et de littérature*, (10), 183-201.
- Lefebvre, H. (1974). *La production de l'espace*. Anthropos.
- Lehmann, A., & Martin-Berthet, F. (2018). *Lexicologie : Sémantique, morphologie, lexicographie*. Armand Colin.
- Lévi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage*. Plon
- Loi du 23 mars 1882 relative à l'établissement de l'état civil en Algérie*. (1882). Bulletin officiel du Gouvernement général de l'Algérie.
- Lyons, J. (1977). *Semantics*. Cambridge University Press.
- Marin, L. (1971). *Études sémiologiques : Écritures, peintures*. Klincksieck.
- Marouzeau, J. (1933). *Lexique de la terminologie linguistique*. Paul Geuthner.
- Mill, J. S. (1974). *Système de logique* (Trad. fr.). Mardaga. (Original publié en 1843).
- Molino, J. (1980). *La dénomination*. Hachette.
- Mounin, G. (1974). *Dictionnaire de la linguistique* [Dictionary of linguistics]. Presses Universitaires de France.
- Mounsi, L. (2009). *La macrotoponymie de la tribu d'Ait Oughlis : Approche morphologique et sémantique* [Mémoire de Master, Université de Béjaïa].
- Mounsi, L. (2015). *La toponymie de souche française dans le Nord algérien : Évolution, usage et représentation* [Thèse de doctorat, Université de Béjaïa].

- Mounsi, L. (2018). Caractéristiques linguistiques de la macrotoponymie de la tribu d'Aït Oughlis. Dans *Malamih wahdat al-mujtama' al-jaza'iri min khilal al-waqi' al-lughawi al-anumastiki al-tubunimi fi mujtama' al-ma'rifa* (p. 87-106). HCLA.
- Mulon, M. (1973). *L'Onomastique française: Bibliographie des travaux publiés jusqu'en 1960* [French onomastics: Bibliography of works published until 1960]. La Documentation française.
- Pellegrin, A. (1949). *Essai sur les noms de lieux d'Algérie et de Tunisie : Étymologie, signification*. S.A.P.I.
- Puzey, G. (2016). Social onomastics. In C. Hough (Ed.), *The Oxford handbook of names and naming* (pp. 39–54). Oxford University Press.
- Rastier, F. (1987). *Sémantique interprétative*. Presses Universitaires de France.
- Ratinaud, P. (2014). *Iramuteq : Interface de R pour les analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires* (Version 0.7) [Logiciel]. <http://www.iramuteq.org/>
- Rostaing, C. (1945). *Essai sur la toponymie de la Provence*. Les Belles Lettres.
- Rostaing, C. (1974). *Les noms de lieux*. Presses Universitaires de France.
- Sablayrolles, J.-F. (2000). *La néologie en français contemporain : Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Honoré Champion.
- Saussure, F. de. (1916). *Cours de linguistique générale*. Payot.
- Sweet, H. (1891). *A new English grammar: Logical and historical*. Clarendon Press.
- Swiggers, P. (1997). *Histoire de la pensée linguistique*. Presses Universitaires de France.
- Thérien, G. (1990). Le territoire comme espace de lecture. *Cahiers de recherche sociologique*, (14), 11–26.
- Tidjet, M. (2013). *La patronymie dans les daïras de Timezrit, Sidi Aich et Chemini : Étude morphologique et sémantique* [Thèse de doctorat, UMMTO].
- Toussaint, Y., & Lamirel, J.-C. (2006a). L'extraction de connaissances à partir de textes. Dans *Extraction et gestion des connaissances (EGC'2006)* (p. 31-52). Cépaduès-Éditions.
- Toussaint, Y., & Lamirel, J.-C. (2006b). Extraction de connaissances et fouille de données. *Revue I3*, 6, 45.

Van Langendonck, W. (2007). *Theory and typology of proper names: With special reference to German, Dutch and English*. Mouton de Gruyter.

Vaxelaire, J.-L. (2005). *Les noms propres : Une analyse lexicologique et historique*. Honoré Champion.

Wilmet, M. (1995). Le nom propre : Le mot et la chose. *Langue française*, 105(1), 11-28.

Wilmet, M. (2010). *Grammaire critique du français*. Duculot.

Yermeche, O. (2005). L'état civil algérien : Genèse d'un processus redénommatif. Dans F. Benramdane & O. Yermeche (Éds.), *Anthroponymie et État civil en Algérie* (p. 19-29). Éditions du CRASC.

Yermeche, O. (2008). *Les anthroponymes algériens : Approche morphologique, lexico-sémantique et sociolinguistique* [Thèse de doctorat, Université de Mostaganem]